REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE

JANVIER-MARS 1955

SOMMAIRE

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

1955

SOMMAIRE (*suite*)

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.500 francs) ; (Etranger : 3.000 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE
ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :
33, Rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE
1955

PARIS
ÉDITIONS A. PEDONE
Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
13, Rue Soufflot, 13

—

1955

L'AMBASSADEUR OTTO DE MOSLOY

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES

Louis-Guillaume Otto, né en 1754 à Kork (bailliage de Wilstadt) d'une famille protestante d'origine strasbourgeoise fixée à Darmstadt où son grand-père avait été chancelier, après de solides études à l'Université de Strasbourg, avait été attaché au chevalier de la Luzerne, ministre plénipotentiaire en Bavière (1776) puis aux Etats-Unis (1779). Secrétaire de légation en 1785, chargé d'affaires à deux reprises, il rentrait en France à la fin de 1792 et succédait le 29 janvier suivant à Maret comme chef de la première division politique des Relations Extérieures sur la base de la déclaration suivante : « Eloigné depuis sept ans de ma patrie, il m'a été impossible de donner les preuves de civisme qu'ont illustrées un si grand nombre de mes concitoyens, mais ma conduite officielle a pu vous convaincre de mon attachement aux principes qui ont terrassé si victorieusement l'ancien despotisme de la France » (1).

Otto avait en effet épousé en premières noces, Mlle Livingston « qui appartenait à une des familles les plus considérables des Etats-Unis », en secondes noces (1790) la fille du Consul de France à New-York, Fanny Saint-John de Crèvecœur et dans cette ambiance « américaine », était devenu républicain. Destitué après le 31 mai, incarcéré sous la Terreur, il accompagnait Sieyès à Berlin en 1798, gérait l'ambassade après l'élection de l'ex-abbé au Directoire. Il allait enfin à Londres en 1800 comme

(1) Masson, *Le département des Affaires Etrangères pendant la Révolution*, p. 244.

commissaire pour l'entretien et l'échange des prisonniers de guerre. Sa connaissance de la langue lui permit de jouer un rôle décisif dans la négociation des préliminaires de paix d'octobre 1801, mais nommé ministre plénipotentiaire, il était, dès la fin de 1802, remplacé par le général Andréossy.

Sur son refus d'accepter le poste des Etats-Unis, le gouvernement consulaire l'envoyait dans une sorte de disgrâce auprès de l'Electeur de Bavière, à qui, en septembre 1803, son représentant le baron de Cetto l'annonçait en ces termes : « M. Otto était monté dans la diplomatie française à un degré qui lui permettait d'aspirer à un poste plus analogue à son expérience, à son activité et à l'étendue de ses connaissances ; mais la paix avec l'Angleterre qui semblait pour lui un titre de distinction, est devenue une occasion d'humeur contre lui de la part du Premier Consul ». Ses principes, exposés dans ses rapports étant « opposés au système » de celui-ci, « M. Otto éprouva à son retour que la franchise et la droiture sont rarement le chemin qui conduit à la faveur et à la fortune ».

« Il faut reconnaître d'ailleurs que le poste de Munich était dans le système politique continental de Bonaparte, d'une importance nouvelle toute différente des apparences et des traditions diplomatiques : de la valeur de notre agent dépendait en grande partie le succès des combinaisons du gouvernement français », observe Marcel Dunan dans son *Napoléon et l'Allemagne* où, présentant *le Système continental et les débuts du Royaume de Bavière,* il a ramené la lumière de la grande histoire sur le diplomate injustement oublié et a montré avec l'importance de son rôle personnel ses qualités de lucidité et d'énergie, auxquelles l'Empereur, plutôt tiède à son égard après sa mission d'Angleterre, ne cessa bientôt plus de rendre hommage (1).

D'ailleurs la négociation de 1805 où, le tact et la vigueur d'Otto triomphant des hésitations de l'Electeur, l'ancien colonel de Royal Alsace puis général de Louis XVI, Maximilien-Joseph de Deux-Ponts, allait faire de la Bavière, l'alliée intime de la France, en face de la volonté de revanche de l'Autriche, sera

(1) P. 61.

récompensée pour Munich d'une couronne royale, pour Otto du titre de conseiller d'état et de la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur. L'ancien Girondin deviendra bon courtisan : « L'exemple de Votre Majesté nous donne des héros et des administrateurs fidèles et le plus grand de ses bienfaits est d'avoir retrempé le caractère et ranimé les vertus du premier peuple de l'Europe. L'approbation de Votre Majesté est la plus douce des récompenses ; mon vœu le plus cher sera toujours de la mériter » (1).

L'excellent diplomate, ces citations l'attestent, était connu et situé autant qu'il pouvait l'être par quelques éditions d'un ouvrage savant, mais un complément d'éclairage, intéressant la grande histoire autant que la petite, peut, après les archives des Affaires étrangères et des capitales où Otto représenta la France, être emprunté aux archives privées pieusement conservées dans sa famille. Nous remercions ici l'un de ses descendants, M. Salançon, d'avoir bien voulu — à défaut du regretté Henri Cambon qui songeait à entreprendre une biographie complète de ce prédécesseur des siens dans la haute Carrière — nous confier les lettres d'Otto à sa mère et à sa femme en vue de leur présentation dans la *Revue d'Histoire diplomatique.*



Munich, le 28 vendémiaire an XII (21 octobre 1803).

Ma chère Maman... Nous sommes très contents de notre établissement ici ; la maison est très vaste et meublée avec goût ; ma femme... s'occupe du ménage avec un soin infatigable... Tout est ici beaucoup plus cher qu'autrefois et à l'exception du bois et des gages de domestiques on paie presqu'autant qu'à Paris. Il ne se trouve en effet rien à acheter dans le pays et je crois que nous serons même obligés de faire venir des verres et des carafes de chez nous. Les promenades des environs sont charmantes et je n'ai jamais rien vu de si beau que le jardin anglais près de la ville (2). Encore dans cette saison, ce jardin est un véritable paradis. Nous nous y promènerons tous

(1) *Ibid.*, pp. 61-62.

(2) Création du colonel américain Thompson, conseiller militaire et financier du précédent Electeur qui l'avait fait comte de Rumford, le physicien philanthrope, inventeur des soupes économiques perpétuant son nom, second mari de la veuve de Lavoisier. Dunan, *Nap. et l'Allemagne*, p. 136.

les jours et Fanny aura bientôt un cheval pour y être plus à son aise. Nous apprenons l'allemand à force ; Fanny en sait déjà assez pour commander les domestiques.

Les Bavarois sont de bonnes gens, d'un caractère doux et franc, aimant la propreté et la régularité. On dîne à 2 heures, on se couche à dix, pour se lever de grand matin (1). Les femmes sont belles, aimables et spirituelles. Le théâtre n'est pas mauvais ; nous y avons une loge, où nous allons tous les deux jours. — La Cour n'est pas gênante ; les Français y sont aimés et traités avec beaucoup d'égards. — L'Electeur est un Prince franc et loyal, il aime le peuple et il en est aimé (2). Il favorise l'instruction et il a établi complètement la liberté de religion. Madame l'Electrice est encore à Carlsruhe ; tout le monde nous en dit beaucoup de bien. Fanny sera vraisemblablement présentée à son retour.

Munich, le 1er nivôse an XII (23 décembre 1803).

Ma chère Maman... Nous avons toujours ici le Roi et la Reine de Suède (3). Le duc de Wurtemberg est aussi venu nous faire une visite. Les dîners, les soupers, les bals et les concerts se sont succédés rapidement ; la Cour a déployé un luxe et une élégance dont je n'avais aucune idée. Je suis extrêmement flatté des attentions qu'on a pour moi. La parure est ici beaucoup plus riche qu'à Paris et Madame l'Electrice est elle-même le modèle du goût le plus recherché. Le Palais est un des plus magnifiques de l'Europe et vous jugerez de l'immensité des appartements quand vous saurez qu'on y brûle tous les soirs 1.500 bougies. J'ai assisté à un souper de 400 personnes entièrement servi en vermeil. — L'Electeur est toujours bon et aimant, tel que vous l'avez vu à Strasbourg (4) ; il se rappelle toutes ses anciennes connaissances et il m'en parle souvent.

(1) L'Electeur, levé au plus tard à six heures commençait dès lors ses audiences (*ib.*, 50).

(2) La popularité de Maximilien-Joseph IV (1756-1825), Electeur depuis 1799, proclamé roi par la grâce de Napoléon le 1er janvier 1806, « le Henri IV bavarois », est attestée par tous les mémorialistes ; elle étonna l'Empereur qui lui confiait en 1806 « Vous êtes bien heureux d'oser vous mêler à la foule comme vous le faites sans être accompagné de personne ! ». Marié en premières noces à une princesse de Hesse-Darmstadt qui lui donna trois fils et deux filles, il s'était remarié en 1797 avec Caroline de Bade, devenant ainsi le beau-frère des souverains de Suède et de Russie (*ib.*, 50).

(3) Gustave IV Adolphe (1778-1837) est ce « Don Quichotte du Nord » comme le qualifiait le *Moniteur*, qui par ses injures à « Monsieur Bonaparte », ses excentricités politiques, et ses défaites militaires, détermina sa déchéance en 1809. La Reine Frédérique était la sœur de l'Electrice sur qui elle agit longtemps dans un sens « coalitionnaire ».

(4) Où s'était déroulée la plus grande partie de sa vie militaire au service français.

Munich, le 13 janvier 1804.

(A Madame Otto, la mère, rue du Bacq (*sic*), à côté des Relations Extérieures)

...Les plaisirs du Carnaval ont commencé et ma femme est assez forte pour en jouir. — J'ai eu l'honneur avant-hier de donner un bal aux Princesses. Nous avions 150 personnes sans être aucunement gênés...

Munich, le 16 pluviôse XII (6 février 1804).

Ma chère Maman... Le Carnaval a été très brillant ici. Nous avons donné un second ball (*sic*) où il y avait 160 personnes. On a dansé depuis 7 heures jusqu'à 6 heures du matin. C'est le dernier tribut que nous payons à la saison. Nous allons nous renfermer dans notre coquille et attendre le printemps au coin de notre poêle...

Munich, le 2 germinal XII (23 mars 1804).

sur papier à en-tête gravé :

L'Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire
de la République Française
près S.A.S. Electorale de Bavière.

Ma chère Maman... L'attentat atroce par lequel on a voulu de nouveau plonger la France dans un abîme, vous aura révoltée autant que moi et vous aurez béni la Providence qui a veillé sur les jours précieux de notre grand Général. C'est ainsi que des hommes à jamais incorrigibles ont voulu récompenser la clémence de leur vainqueur. Espérons que ce complot sera enfin le dernier.

Ma femme, dont vous connaissez les sentiments patriotiques, a pris une grande part à la joie publique... Sophie grandit prodigieusement et profite beaucoup des nombreuses leçons qu'elle prend tous les jours... Nous avons fait l'acquisition d'une femme de chambre qui touche du piano à livre ouvert et qui parle plusieurs langues. C'est une trouvaille merveilleuse dont Sophie tirera grand parti...

Munich le 28 messidor XII (17 juillet 1804).

Ma chère maman... Je pense que vous savez déjà que Sa Majesté a bien voulu me nommer Commandant de la Légion d'honneur. Je suis très reconnaissant de cette nouvelle faveur...

Mayence, le 26 fructidor an XII (13 septembre 1804).

(A Madame Otto à l'hôtel du ministre de France - Munich)

Ma bonne amie. Mon voyage de Worms (1) ici a été réellement délicieux. J'ai mille fois regretté de ne pas t'avoir à côté de moi.

(1) Otto, convoqué au Congrès officieux de Mayence où Napoléon comptait, au lendemain de son élévation à l'Empire, passer la première revue

M. le Préfet (1), que j'ai fait prévenir de ma prompte arrivée, a eu l'extrême complaisance de me procurer un très joli logement composé de trois pièces et ne coûtant que 20 louis. Des appartements beaucoup moins beaux sont loués 36 et 40 louis ; tant les étrangers abondent dans ce pays-ci. Maret sera logé vis-à-vis de moi. — La ville est très belle, très grande et supérieurement pavée, chose très rare sur toute la route. Il paraît que l'Impératrice accompagnera son illustre Epoux. On fait ici des préparatifs immenses pour la réception. Il paraît que tous les Electeurs et Princes voisins sont déjà ici ou du moins en route. L'Electeur de Bavière sera peiné de ne pas se trouver ici (2).

Le retard qu'éprouve l'arrivée de l'Empereur me fait croire que je ne verrai pas le Camp de Munich ; c'est pour toi ma bonne amie une nouveauté dont tu profiteras sans doute. — Je ne partirai vraisemblablement que vers la fin de la semaine prochaine et peut-être plus tard encore...

Mayence, le 30 fructidor (17 septembre 1804).

Ma chère maman... J'ai trouvé l'Empereur et l'Impératrice considérablement engraissés. J'ai été enchanté d'avoir une occasion de leur faire ma cour, car personne ne peut leur être plus sincèrement dévoué que moi. Nous avons ici un grand nombre d'Electeurs et de Princes allemands, qui s'empressent de rendre hommage au grand homme qui leur a déjà fait tant de bien (3).

Je ne resterai vraisemblablement ici que 6 ou 7 jours et je m'en retourne directement à mon poste. J'ai trouvé ici un grand nombre de mes connaissances ; M. de Laforest, M. Mathieu, M. Maret, M. de Sémonville, etc...

Mayence, le 6 vendémiaire an XII (28 septembre 1804).

Ma chère Maman. Je pars après-demain pour Munich. Je m'empresse de vous en prévenir et de vous prier en même-temps de ne pas louer mon appartement. Comme il est possible que je me rende à Paris pour le couronnement, il importe que je puisse être chez moi à cette occasion.

de ses « alliés d'Allemagne », s'était arrêté à Worms pour rendre visite à sa sœur, son beau-frère et ses neveux.

(1) Jeanbon Saint-André, ancien conventionnel, dont la tradition veut que Napoléon ait eu dans l'esprit un jeu de mots facile sur son nom en le désignant pour Mayence.

(2) Max-Joseph, tiraillé à sa cour même entre le parti français et le parti autrichien, voulut gagner du temps en plaidant qu'il était retenu par des manœuvres pour lesquelles 15.000 hommes venaient d'être réunis à Munich : « Sa Majesté daignera se persuader que je ne m'occupe fortement de l'organisation de mes troupes que pour les lui donner quand elle voudra les employer ». (Dunan, p. 11).

(3) Par son arbitrage préparatoire au Recès de la Diète germanique de 1803 arrondissant leurs territoires.

Munich, le 8 novembre 1804.

Ma chère Mère... Il n'est pas vraisemblable que je sois appelé à Paris pour le couronnement. Si Madame Talleyrand désire d'avoir mon appartement, il est entièrement à ses ordres. J'écris aujourd'hui au Ministre pour lui faire cette offre (1). Il est inutile de faire mettre les tapis. Je recommanderai au Ministre que mes meubles soient ménagés. Si l'on parle du prix du loyer, il faudra demander ce que l'on paie dans d'autres appartements du même genre...

Munich, le 16 novembre 1805.

Ma chère Mère... Me voici de nouveau dans ma maison à Munich (2) et j'espère pouvoir y rester pendant quelque temps. Notre grand Empereur est à Vienne ; j'espère que bientôt il sera de retour ici... Nous avons été au milieu des plus grandes opérations et nous pouvons dire que depuis que le monde existe on n'a rien vu de semblable. Après avoir surpassé tous les grands hommes des siècles les plus reculés, Napoléon a fini par se surpasser lui-même...

Munich, le 7 septembre 1806.

Ma chère Maman... J'ai besoin de mon extrait baptistaire, mais je ne me rappelle pas même si j'ai été baptisé à Kork ou à Strasbourg. Je vous prie d'écrire le plus tôt possible à Strasbourg pour en demander deux exemplaires en recommandant à votre correspondant de me les envoyer directement. — J'ai besoin de cette pièce pour toucher la pension de *Grand Officier de la Légion d'honneur* (3)...

Munich, le 17 décembre 1806.

Ma chère Mère... Nous nous occupons souvent de vous, mais dans le mouvement des grandes affaires qui nous environnent, nous avons rarement le temps d'écrire à nos amis. Les hauts faits de notre im-

(1) Selon une tradition recueillie par la *Nouvelle Biographie générale* de Didot (t. XXXVIII), Talleyrand n'avait pas pardonné à Otto depuis le Consulat son refus de se prêter aux projets de spéculations sur les fonds publics que le ministre avait formés en vue des préliminaires de paix avec l'Angleterre.

(2) L'alliance qu'Otto avait su persuader la Bavière de conclure avec la France avait entraîné la fuite de la Cour devant l'invasion autrichienne mais les rapides victoires qui balayèrent les armées de François II jusqu'au delà de Vienne en attendant Austerlitz, avait ramené dans la capitale bavaroise l'Electeur et les diplomates, éblouis du génie militaire de Napoléon.

(3) La promotion d'Otto à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, qui accompagna celle de l'Electeur de Bavière à la royauté remontait au 2 février 1806.

mortel Empereur absorbent tellement toute l'attention qu'on n'a plus d'yeux, d'oreilles et de pensées que pour lui (1).

Ma femme se porte mieux que jamais. Sophie grandit et embellit tous les jours. Ce sera une jeune personne très distinguée. Depuis deux mois elle est entre les mains d'un Ministre protestant qui lui enseigne les principes de la religion, sans laquelle il ne peut y avoir ni bonheur ni consolation dans le monde. Elle profite beaucoup sous la tutelle de cet homme savant et respectable...

Samedi 13 juin 1807 (par messager).

Ma bonne amie... La forteresse de Neiss en Silésie a aussi capitulé ; je pense que les autres places ne tiendront pas longtemps (2). — On parle toujours beaucoup de paix. — Voici une anecdote de l'Empereur : à Preussich-Eylau le héros étant logé dans la maison d'un curé, sa chambre à coucher était à côté de la bibliothèque où se trouvait sur la table un livre blanc que les Allemands appellent *Stammbuch* et dans lequel les amis écrivent des vers ou des sentiments pour conserver leur souvenir. Après le départ de l'Empereur on y trouva les lignes suivantes écrites de sa main : « Asyle délicieux de la paix et de la tranquillité, pourquoi faut-il que tu deviennes le théâtre des horreurs de la guerre ! »...

Munich, le 6 juillet 1807.

Ma chère Maman. Enfin nous pouvons espérer de revoir la paix. Les Empereurs de France et de Russie résident actuellement dans la même ville et il est à présumer que bientôt ils auront mis un terme à cette guerre désastreuse pour toute l'Europe quoique très glorieuse pour la France (3). On ne trouve plus de mots pour exprimer les sentiments d'admiration qu'inspire notre Grand Empereur. Ces bonnes nouvelles contribueront à rétablir votre santé...

(1) La formation de la Confédération du Rhin et la rupture de Napoléon et de ses alliés avec la Prusse, vite suivie de la victoire d'Iéna, ne se traduisit pas autrement dans les lettres de l'ambassadeur à sa mère, avec qui il s'épancha toujours bien plus succinctement qu'avec sa femme.

(2) Les troupes bavaroises faisant partie du corps d'armée allemand commandé par le prince Jérôme Bonaparte comme prélude à sa prochaine royauté westphalienne furent principalement occupées aux sièges des places fortes silésiennes, dernier secteur de la résistance prussienne entre Iéna et Friedland. (Cf. Dunan, 197-205).

(3) Les traités de Tilsit qui démembrèrent la Prusse ne valurent finalement aucun avantage à la Bavière, un long marchandage ayant commencé à ce sujet entre le roi et Talleyrand pour le pot de vin que celui-ci tarda trop à recevoir et qu'à peine touché il fut sommé par l'Empereur de rendre au beau-père d'Eugène de Beauharnais. A Sainte-Hélène Napoléon évoquait cet incident comme décisif pour le renvoi, peut-être imprudent, de son meilleur mais cynique collaborateur. (*Ibid.*, 28).

Munich, le 13 juin 1808.

Ma chère Maman... Sophie a fait sa première communion avec beaucoup de ferveur et de dévotion. C'est une charmante enfant, dont nous sommes extrêmement contents. Elle parle actuellement l'allemand comme une Saxonne ; j'espère que l'hiver prochain elle pourra causer avec vous, car je pense que sa mère ira en France vers le mois de novembre et qu'elle emmènera Sophie. Cette enfant ayant plus de quinze ans je désire qu'elle soit dans sa patrie et qu'elle s'éloigne d'un séjour où elle est trop rapprochée de la Cour. — Quel que puisse être son sort, il m'importe qu'elle conserve la simplicité de ses mœurs et de son caractère, et surtout la pureté de ses principes religieux. Vous serez étonnée de la raison et des bonnes qualités de cette aimable enfant. Si Dieu me la conserve elle fera à jamais mon bonheur. — Quant à ses talents, rien n'a été épargné pour la rendre très habile. Les langues, la musique, le dessin, l'histoire, la géographie, tout lui est familier ; mais son charmant caractère l'emporte sur tout (1)...



Le Mentor habile et ferme que l'Empereur avait donné à la Cour de Munich, en maintenant malgré les tentatives d'intimidation de l'Autriche et les pressions coalitionnaires, cette clef de voûte de la Confédération du Rhin dans une parfaite loyauté, facilita les victoires de la campagne de 1809 où les Bavarois se signalèrent particulièrement « sous les Aigles françaises ». Cependant l'alerte avait été chaude. Les lourdes charges imposées par les guerres précédentes et l'ajournement des dernières compensations escomptées par la Bavière y avaient créé un malaise que la propagande nationaliste allemande menée par les agents de l'Autriche et de la Prusse exploitait avec des mots d'ordre de « libération ». C'est le thème que déploiera l'armée de l'archiduc Charles envahissant le royaume où l'opinion d'ailleurs leur resta

(1) Nous n'avons retenu qu'un minimum, de simple intérêt psychologique, des nombreuses nouvelles d'Otto relatives à son entourage familial. Il était bon cependant de signaler le rôle tenu dans sa vie par une épouse très aimée et par une fille qu'il allait marier en avril 1812 au comte Pelet de la Lozère, futur ministre de Louis-Philippe et pair de France. Une note de 1811 aux archives de Vienne signalera « qu'un des meilleurs moyens de s'introduire dans les bonnes grâces du nouvel ambassadeur » était « de s'exprimer très avantageusement sur le mérite et les qualités de sa femme et surtout de montrer une haute admiration pour les talents de sa fille qu'il regarde comme un prodige en musique et en déclamation ». (*Ibid.*, 455).

dans l'ensemble résolument hostile. Quelques parties, récemment annexées, telle l'ex-ville libre de Nuremberg, manquèrent de loyalisme mais c'est surtout la province du Tyrol, acquise en 1805, qui, heurtée par la politique anticléricale et centralisatrice du gouvernement bavarois, devint pour quelques mois, avec son héros et son martyr André Hofer, une Vendée alpestre.

Otto suivit cette fois encore la Cour fugitive à Dillingen et Augsbourg jusqu'à la rentrée triomphale à Munich assurée par la « campagne-éclair » d'avril 1809 dont les Bavarois furent les premières troupes de choc, d'Eckmühl, gloire de Davout, à Ratisbonne, mémorable par la blessure du talon impérial. L'indécise bataille d'Essling, après la seconde prise de Vienne, inquiétera l'opinion mais non le ferme diplomate, dont la séparation conjugale nous vaut de plus longues confidences, en attendant le redressement décisif de Wagram et la glorieuse paix de Schœnbrunn (1).

Dillingen, le 15 avril 1809.

Ma bonne amie. Nous sommes arrivés ici en bonne santé et sans aucun accident. On nous a donné un très joli logement. J'ai trouvé le Roi et la Reine beaucoup mieux que nous ne les avions quittés. — Le Prince de Neuchâtel est à Ratisbonne (2). L'Empereur est attendu dans notre voisinage cette nuit. Tout va pour le mieux ; bientôt les Autrichiens seront très aises de pouvoir se retirer dans leurs foyers...

Dillingen, le 22 avril 1809.

Ma bonne amie. J'ai reçu ce matin ta lettre de Strasbourg et en même temps la nouvelle ci-jointe. La joie de cette dernière l'emporte sur le souvenir de tes vexations et te consolera. — Aujourd'hui le Prince Royal *rentre dans Munich*. Jamais punition plus sévère n'a suivi si promptement une provocation plus insolente. — Les Autrichiens sont en pleine fuite, mais l'Empereur sera *à Vienne avant eux*. — Voici donc une guerre finie en *trois jours*. L'Empereur a dit aux prisonniers : *La Maison d'Autriche a cessé de régner.*

Adieu je suis accablé d'ouvrage...

(1) Voir *Nap. et l'Allemagne*, Chap. IV.

(2) La Grande Armée restant engagée en Espagne, Napoléon s'était fait, devant le danger d'une levée de boucliers autrichienne, précéder d'une armée d'Allemagne sous les ordres de Berthier dont les dispositions stratégiques, par une trop large dispersion le long du Danube, compromirent le début de la campagne. L'arrivée de l'Empereur, à pied d'œuvre le 17, sauva la situation. (*O. c.*, 242).

Augsbourg le 28 avril 1809.

Ma chère bonne amie... Notre héros est parti hier matin de Landshut pour se porter en avant. Pour me rapprocher de lui je pars demain au jour pour Munich. Cette capitale a montré un patriotisme admirable, au point d'en imposer aux Autrichiens, qui n'ont pas osé se loger chez les Bourgeois. — Un courrier arrivé ce matin de Petersbourg apporte la nouvelle du départ de la garde impériale et de l'Empereur lui-même pour la Galicie ; ainsi la partie va s'engager partout et dans un mois cette guerre immense sera finie... Le Prince Royal et les Bavarois se sont battus comme des Français, c'est tout dire. Mais malgré toutes les victoires remportées, les quatre cinquièmes de notre armée n'ont pas vu l'ennemi, et cette armée est aujourd'hui double de ce qu'elle était le 17. La garde impériale a passé par Augsbourg au moment où l'on voyait défiler huit mille prisonniers autrichiens, tous déguenillés ; le contraste était étonnant. Le maréchal Bessière est à Braunau avec Wrède (1) et bientôt 300.000 Français seront en Autriche. On va noyer le démon de la guerre dans son propre sang. L'Autriche a voulu la guerre, elle sera rassasiée, j'en atteste les mânes de nos Ministres assassinés à Rastadt.

J'attends avec impatience de tes nouvelles, ma bonne amie ; elles feront mon bonheur. Je ne pense plus qu'à toi et à la guerre et de cette manière je me trouve en rapports avec un ange et avec un diable. J'embrasse l'ange, je déteste le diable tout en faisant des vœux pour le faire triompher. J'espère enfin que cette guerre sera la dernière, que l'humanité pourra essuyer ses larmes et que les boutiquiers de Londres payeront bien cher les lettres de change qu'ils ont répandues en Autriche.

Adieu ma douce, ma Bonne. Je t'embrasse mille fois, de même que Sophie...

P.-S. — Pour consoler ce *bon* M. Jacobi, je lui ai envoyé une collection de Bulletins, il en *pleurera* de joie. Il verra que ce *million* d'Autrichiens n'a pu résister à 30.000 Bavarois (2). M. de Franken-

(1) Charles-Philippe de Wrède (1767-1838), d'une famille de barons westphaliens, entré au service bavarois pendant les guerres de la Révolution, fut le principal exécutant militaire de Max-Joseph dans celles de l'Empire. Vaniteux et peu sûr mais très courageux, il avait su plaire à Napoléon par sa parfaite connaissance du français et son habileté courtisane. Sa bravoure à Wagram lui vaudra le titre de comte de l'Empire français avec une dotation de 30.000 francs, son passage aux Coalisés en 1813 le grade de maréchal et le titre de Prince. (*O. c.*, 454, 657, etc.).

(2) Frédéric-Henri Jacobi (1743-1819), philosophe très oublié au XIXe siècle mais remis en honneur depuis, passé du service de Berg au service de Bavière, nommé à la création de l'Académie bavaroise son président, était l'un des hôtes les plus intimes de la légation de France, mais déjà sourdement antinapoléonien, il devait prendre violemment parti contre les « francomanes » de Munich dans la grande polémique qui y déchira le monde savant sur le terrain politique au lendemain de la campagne de

stein partage ses sentiments ; il pleure aussi de même que tous mes collègues, à l'exception du Duc et de Gimbernat (1). Le général Andréossy est ici ; nous nous voyons tous les jours. J'ai vu passer par Augsbourg le *Comte Wratislaw* qui m'a apporté à Munich *la déclaration de guerre.* Il s'en va très modestement à Nancy comme prisonnier. Ainsi va le monde ! L'Empereur nous a dit à Dillingen : « *ça sera fini dans cinq jours !* ». En effet le 5[e] jour le grand archiduc Charles s'est mis en route pour la Bohème. Il voyageait très lestement car il n'avait plus ni canon ni voiture ni bagage... Adieu ! Adieu !

Augsbourg, le 30 avril 1809.

Ma bonne Fanny... Dans cette ville tout est en mouvement jour et nuit ; j'ai vu défiler aujourd'hui sept mille prisonniers venant de l'Inn et 5.000 Français allant à l'Inn. Ces Autrichiens ressemblent beaucoup plus à une horde de sauvages qu'à des soldats ; ils sont déguenillés comme des mendiants et le gouvernement qui commence la guerre avec si peu de moyens est doublement coupable. Que de larmes, que de misères, que de destruction ! — Le grand hypocrite Stadion a paru à Landshut et à Ratisbonne en uniforme et le sabre au côté ; tandis que ce tartuffe nous cajolait à Munich il poussait à la guerre ; sous peu de temps lui et sa famille seront bien à plaindre, quoiqu'ils aient fait trop de mal pour mériter notre compassion (2)...

...Le général Wrède est maître de Salzbourg. L'Empereur marche sur Vienne. Par une tactique admirable son armée en Italie a reculé devant l'ennemi afin de l'éloigner de la capitale. Je crois que les Autrichiens sont sur l'Adige, où ils seront battus aussitôt que l'Empereur fera un mouvement à droite. Voici un imprimé qui renferme les détails les plus importants des combats qu'on a livrés en Bavière. Quoique nous ayons presque été témoins de ces événements, nous avons beaucoup de peine à y croire...

1809. Le roi lui-même lui reprochait taquinement de « n'être pas de son bord ». Ainsi s'expliquent ces ironies d'Otto à sa femme sur un de leurs familiers.

(1) Le baron de Frankenstein, représentant du prince Primat, un médiatisé comme la plupart de ses collègues (Otto s'en était plaint dans sa correspondance officielle), donc une victime de la politique française, resté comme eux hostile à l'Empereur malgré les alliances de leurs maîtres. Le savant espagnol Gimbernat était au contraire rallié à Joseph Bonaparte et son agent officieux à Munich. (Cf. *ibid.*, 587 et 632).

(2) L'abbé de Stadion (1761-1811), premier envoyé accrédité par l'Autriche auprès du roi Max-Joseph, tient une large place dans les rapports d'Otto qu'il avait fréquenté assidûment dès son arrivée à Munich en mars 1807. « L'abbé de l'épée » comme on le surnommait, frère du ministre autrichien des Affaires étrangères, partagea avec celui-ci la principale responsabilité de la rupture de 1809, où le diplomate se mua en intendant général de l'armée. (*Ibid.*, notamment 215 à 218, 633, etc.).

Munich, le 10 mai 1809.

Ma bonne et chère petite amie... Dis à tous les Parisiens qui tiennent des propos absurdes que l'Empereur sera à Vienne dans quatre jours au plus tard. Il y sera en dépit du faubourg Saint-Germain. Je veux que Sophie ne pense jamais comme ces gens-là et voilà pourquoi je voudrais la voir établie loin de cette bonne et très bonne ville. Puissent la vertu et la Patrie lui être toujours également chères !...

Munich, le 16 mai 1809.

J'ai reçu à la fois, ma bonne petite, tes lettres du 9 et du 11 et j'ai été vraiment enchanté de voir que tu étais plus tranquille. Ces estafettes ont fait beaucoup de tort à notre correspondance. Que d'inquiétudes inutiles ! que de beaux Bulletins perdus ! surtout que de bons souvenirs troublés par l'idée fâcheuse que ton bon ami avait négligé de t'écrire ! lui, qui a été constamment occupé du soin de te transmettre le récit de la marche miraculeuse de notre grand Empereur !

Tu sauras actuellement que tout est fini ; un mois après l'agression la plus atroce, dont jamais nation civilisée se soit rendue coupable, la capitale de notre implacable ennemie a été occupée et les chefs de cette guerre impie, frappés de la foudre, attendent en tremblant la sentence d'un juge irrité, mais moins sévère encore que ne doit être leur propre conscience. Ces monstres ne cherchaient qu'à noyer dans leur sang tous les habitants de cette Allemagne, dont ils prétendaient être les libérateurs ! Le Tyrol est subjugué ou va l'être sous peu de jours. Que de victimes, que de sanglots, que de malédictions ! Et pourquoi les ombres de ces malheureux ne s'assembleraient-elles pas près de la couche de George (1), source inépuisable de tant de maux !...

Munich, le 22 mai 1809.

Ma bonne amie... Les nouvelles du Quartier Impérial sont toujours excellentes. Andréossy (que j'ai retrouvé avec plaisir à Augsbourg et que j'y ai vu tous les jours) est gouverneur de Vienne. Les bureaux de M. de Champagny y sont établis comme à Paris. L'Empereur à la tête de son armée a passé le Danube pour se rendre en Moravie. Les Tyroliens se sont soumis et l'armée bavaroise est à Innsbruck. L'Empereur a fait une proclamation par laquelle il invite les Hongrois à se tenir tranquilles et à choisir un Roi plus digne de les gouverner que le faible et perfide *François II*. Les Polonais et les Russes sont en Galicie ; enfin ce grand drame va finir sous peu. Notre sublime Napoléon est d'autant plus grand qu'il a commencé cette guerre avec un quart de son armée...

(1) Le roi d'Angleterre George III

...Nous avons ici depuis quelque temps Madame de Wintzingerode (1), jeune anglaise très gaie, très originale, mais remplie de talents ; elle conviendra beaucoup à Sophie ; la Duchesse est sa principale compagne ; elles font de la musique ensemble. Cette dernière ne s'est démentie en aucune occasion ; elle a le cœur très français de même que son mari. Pendant le séjour des Autrichiens à Munich tout le monde n'a pas été également sage ; quelques personnes de la Société ont montré le bout de l'oreille, mais la bourgeoisie a été excellente sans exception. C'est une bonne nation, que j'aime de plus en plus ; il fallait cet éloignement pour apprécier les habitants. Wrède se distingue dans toutes les occasions. L'Empereur en fait grand cas. Les troupes se battent comme des Français et le peuple se soumet sans murmurer et même avec plaisir, à beaucoup de sacrifices et de privations. Le Roi et la Reine ont été reçus ici avec des transports de joie qu'il est impossible de décrire. S.M. en était touchée jusqu'aux larmes. Enfin cet orage a été fort court, tout va pour le mieux — si ce n'est que tu es loin de moi, que je n'entends plus le piano de Sophie et que mon salon est devenu un désert. Adieu mon ange.

Munich, le 3 juin 1809.

Ma chère petite... Je viens de remplir une tâche bien pénible. Madame la Maréchale Lannes est venue ici pour aller trouver son mari qui a perdu une jambe. On m'a chargé de lui annoncer la mort de ce brave militaire (2). Rien de plus touchant que la sensibilité de cette femme excellente et rien de plus déplorable que sa position. C'est une douleur morne et concentrée qui ne s'exhale pas même en plaintes. Je l'ai toujours dit, les femmes valent mieux que nous ; outre tant d'autres vertus, elles ont encore plus de résignation que nous. J'espère l'engager à ne pas aller à Vienne, mais je ne suis pas sûr de réussir...

Munich, le 29 juin 1809.

Ma douce amie... Tu me diras ce que l'on pense à Paris de Rome (3), etc., etc. ; les mauvaises têtes s'amuseront encore de toutes sortes de rêveries. — Ne néglige pas le Musée Napoléon (4) et les autres monuments ; je te ferai mille questions à ton retour et il

(1) Le comte Henri Lévin de Wintzingerode (1778-1856), fils du ministre des Affaires étrangères wurtembergeois, ce qu'il sera lui-même, avait débuté dans la Carrière à Carlruhe en 1808 et arrivait à Munich en 1809 avant de représenter Frédéric de Wurtemberg à Paris de 1810 à 1813 (*O. c.*, 413).

(2) Grièvement blessé à Essling le 22 mai, mort le 31. La duchesse de Montebello née Guéhéneuc, fille du sénateur, sera la dame d'honneur de l'Impératrice Marie-Louise.

(3) L'annexion de la capitale pontificale à l'Empire, décrétée le 17 mai, effectuée le 10 juin.

(4) Depuis Musée du Louvre.

faudra satisfaire ma curiosité. A propos de ce retour, — malgré l'ennui que j'éprouve, malgré le charme inexprimable de te serrer de nouveau dans mes bras, je ne le désire qu'autant que les routes seront un peu débarrassées de convois militaires et je serais fort inquiet de te savoir en chemin au milieu des hussards, des dragons, des caissons, etc. Au reste tout ici ne peut pas durer longtemps. Un seul coup mettra fin à la guerre et à un empire. Les Autrichiens se conduisent partout comme des brigands. Partout ils s'annoncent comme des libérateurs, ils forment des Comités d'insurrection et en même temps ils demandent des contributions énormes, pillent les maisons et enlèvent des otages. Par de pareils moyens ils corrigeront bientôt un grand nombre d'Allemands qui s'étaient prononcés pour eux. Nous sommes très bien à Vienne et dans une grande partie de la Hongrie ; les Russes (1) arrivent et les Polonais (2) se conduisent comme des héros ; ils ont déjà parcouru toute la Galicie ; les habitants les ont reçus avec enthousiasme et ont grossi leurs bataillons. Tout ira pour le mieux et à vue d'œil la guerre sera finie dans un mois. Cette grande affaire étant terminée, nous pouvons compter sur une paix de 20 années au moins. Quelle perspective, grand Dieu ! quelle consolation pour les trois quarts de l'Europe ! L'humanité respirera donc encore une fois et le léopard anglais sera obligé de chercher ailleurs des victimes pour assouvir son éternelle soif de sang. Que ceux qui rejettent l'existence d'un enfer l'admettent au moins pour les ministres qui provoquent la guerre, pour les ministres qui contre un monceau d'or troquent la vie et le bonheur de plusieurs millions de sujets, pour les ministres qui bâtissent l'horrible édifice de leur puissance sur les débris du genre humain ! Que pour ceux-là au moins il y ait un enfer !

Je remonte au Ciel, en pensant à toi, car je m'entretiens avec un ange. Que tu seras heureuse de voir cueillir de nouveau autour de toi les fleurs de la paix ! comme tu jouiras de l'allégresse générale et de la mienne surtout ! Adieu la meilleure des femmes et la plus aimée.

Munich, le 18 juillet 1809.

Ma charmante amie... Je t'ai envoyé l'armistice. Un ennemi qui fait de pareils sacrifices est un ennemi vaincu. On ne craint plus rien aujourd'hui que la magnanimité de l'Empereur. Toute la ville de Vienne a été témoin d'une bataille qui a décidé d'un empire (3). Napoléon a paru plus grand que jamais. Les ouvrages faits en quinze jours sur le Danube et dans l'île de Lobau sont des travaux de géants. Les connaisseurs disent que des hommes ordinaires y auraient

(1) Nos alliés de Tilsit, déjà assez tièdes.

(2) La part prussienne de la Pologne démembrée avait formé le duché de Varsovie ; les Polonais espéraient enlever cette fois à l'Autriche sa part : la Galicie.

(3) Wagram.

employé dix ans. L'île, qui est longue de 4 lieues, est devenue une place forte de premier rang ; les ponts, ouvrage de notre aimable Bertrand (1), surpassent tout ce qu'on a jamais vu dans ce genre. Oudinot, Marmont et Macdonald, qui se sont couverts de gloire, sont maréchaux d'Empire. — Rien n'est donné au hasard, malgré l'armistice la route de Braunau à Vienne est couverte de troupes ; s'il fallait recommencer, notre armée serait beaucoup plus forte qu'avant la dernière bataille. L'Empereur, toujours calme au milieu des orages, a accueilli le premier mot *de paix* qui a été prononcé ; ce mot seul a fait cesser le carnage. Les Bavarois étaient les derniers au feu, comme ils ont été les premiers. Wrède est presque remis de sa contusion occasionnée par un boulet qui a passé près de sa hanche. Aujourd'hui, mon amie, tu aurais tort d'avoir la moindre inquiétude. L'armistice nous assure six semaines de tranquillité et dans cet intervalle la paix sera vraisemblablement signée. L'ennemi se souviendra longtemps de la terrible leçon qu'il a reçue. On dirait que le feu du ciel a frappé tous les lieux où ont passé les armées, il n'y reste pas une maison, pas un être vivant qui puisse même rendre compte de cette horrible calamité. C'est dans ces tristes solitudes que les Stadion et consors devraient être confinés pour apercevoir toute la profondeur de l'abîme creusé par leurs mains sacrilèges. Mais pour ces grands criminels, la justice humaine n'a pas encore inventé des supplices. Hélas ! que de larmes, que de sang, que de misères !

Munich, le 10 septembre 1809.

Chère amie... Quant à la paix, tu as tort, ma bonne amie, d'avoir la moindre inquiétude. Depuis la grande victoire de Wagram l'Empereur a presque doublé son armée et l'Autriche n'a pu ajouter à ses restes que quelques milices très mal disposées. Notre armée est plus brillante que jamais ; la Russie nous est entièrement dévouée ; la Hongrie très mécontente ; la Galicie toute française, il ne reste donc à l'Autriche que la Bohème, épuisée d'hommes, de vivres et d'argent. Si les négociations traînent un peu, on ne doit attribuer ce retard qu'à la grandeur des sacrifices que l'ennemi sera obligé de faire pour obtenir la paix et nous en garantir la durée. Sans avoir aucun souci sur ce point je suis peiné du retard, parce qu'il m'empêche de fixer l'époque de ton retour, si nécessaire à mon bonheur...

Munich, le 11 octobre 1809.

Ma chère Maman. L'Empereur vient de m'honorer du titre de comte (2) et il ajoute à cette grâce de nouveaux moyens d'aisance

(1) Le futur Grand Maréchal de Sainte-Hélène.

(2) Par lettres patentes du 15 août 1809, complétées par une dotation de 30.000 francs de rentes en Poméranie par décret du même jour. (Révérend, *Armorial du Premier Empire*, III, 342).

pour moi et pour ma famille. Je m'en réjouis doublement par le plaisir que vous en ressentirez. Je peux dire qu'il ne me reste rien à désirer et je ne saurais trop remercier la Providence de m'avoir conduit si heureusement au port après avoir éprouvé tous les orages de la vie. Vous savez que dans les moments les plus désastreux de mon existence, je n'ai jamais désespéré, j'ai toujours compté sur l'appui de cet Etre souverainement bon qui ne paraît avoir semé quelques épines sur ma route que pour me procurer aujourd'hui des jouissances plus délicieuses. Croyez que je resterai toujours tel que vous m'avez vu, la fortune ne fera qu'ajouter au désir que j'ai toujours eu de me rendre utile au public et à ma famille. Je vous embrasse.

Munich, le 23 octobre 1809.

Ma bonne petite chère amie. Depuis plusieurs jours nous sommes ici dans les fêtes et les visites. S.M. l'Empereur a été reçu ici comme le bienfaiteur et le sauveur de la Bavière. Il m'a reçu avec une bonté dont je serai à jamais reconnaissant. Les Ducs de Bassano et de Cadore (1) se sont arrêtés chez moi et m'ont comblé de témoignages d'amitié. Le mouvement est si grand chez moi que j'ai à peine le temps d'écrire ce peu de lignes... J'approuve beaucoup le titre de *Mosloy* dont tu me parles et j'espère qu'il sera adopté (2)...



Les difficultés de l'interminable campagne du Tyrol où la résistance des montagnards tint si longtemps en échec les armes franco-bavaroises, firent vite oublier à l'Empereur le dévouement et les sacrifices dont le roi de Bavière pouvait se prévaloir auprès de lui. Le divorce auquel Napoléon se décida, en décembre 1809, écartait du trône impérial, en Joséphine de Beauharnais, la mère d'Eugène, le gendre du roi, et bientôt la remplacerait par une archiduchesse de cette maison de Habsbourg, l'ennemie héréditaire de l'indépendance bavaroise. Les deux enclaves de Bayreuth et de Ratisbonne viendront, il est vrai, compléter le royaume de récente fabrique. Mais le centre de gravité de sa politique allemande que Napoléon avait vu jusque-là dans la

(1) Les ministres Maret et Champagny, promus eux aussi le 15 août 1809.

(2) Le comte Otto devint en effet *comte de Mosloy* — du nom d'une terre qu'il possédait près de la Ferté-Milon — par lettres patentes du 9 décembre 1809. (Campardon, *Liste des Membres de la noblesse impériale*, p. 142).

capitale de l'Electeur-Roi, se déplace à ce grave tournant de décembre 1809 de Munich à Vienne. C'est précisément un changement de poste correspondant qui constitue pour le nouveau comte de Mosloy la récompense complémentaire des faveurs du 15 août 1809, la nomination du ministre plénipotentiaire en Bavière à l'ambassade de Vienne. Otto y sera un aussi bon instrument de son gouvernement que dans l'Athènes de l'Isar ; il collaborera avec le même dévouement qu'au resserrement des liens franco-bavarois, au nouveau « renversement des alliances », consacré par le « mariage autrichien ».

Sa correspondance privée où se marque toujours la tendance au dithyrambe en matière « professionnelle », si sensible déjà dans ses précédentes missions (et d'ailleurs « de style » pour les *cabinets noirs*), ne comporte plus guère que des détails anecdotiques ou sentimentaux dont nous retiendrons ce qui peut compléter le tableau d'une vie d'ambassadeur du Premier Empire.

Munich, le 30 décembre 1809.

Ma bonne Maman... L'an 1809 a été trop heureux pour moi et quelque difficile que soit le nouveau poste qui m'est destiné, j'espère le remplir d'une manière digne de mon souverain, de ma chère patrie et de moi. Il est vraisemblable que je partirai bientôt pour Vienne.

Vienne, le 19 février 1810.

Ma Bonne... Je te préviens que M. de Narbonne (1) a reçu l'ordre de se rendre de suite à Munich. Il est donc instant de terminer le plus tôt possible et de profiter du premier beau temps pour venir me rejoindre. J'ai bien besoin de tes conseils et de ton assistance pour conduire cette grande machine de maison dont les détails interrompent sans cesse des occupations bien plus pressantes et plus sérieuses. Je fais placer aujourd'hui dans ta chambre un poêle suédois au moyen duquel tu seras très bien chauffée.

(1) Le général comte Louis de Narbonne-Lara, fils naturel de Louis XV, ministre de la guerre feuillant de Louis XVI, émigré rappelé à l'activité en 1809, gouverneur de Raab et resté après la paix en Autriche où il amorça les négociations du « mariage autrichien » était nommé le 3 janvier 1810 ministre à Munich en remplacement d'Otto. En fait il ne quitta Vienne qu'après les premières fêtes en mars. (Em. Dard, *Un confident de l'Empereur, le comte de Narbonne, 1765-1813*, p. 173).

J'ai été hier pour la première fois à un petit bal de société. Il était très joli et fort gai, mais quant à l'arrangement entièrement semblable à nos petites fêtes de Munich. On a soupé à une heure. Du veau froid, du jambon, des gelées, quelques crèmes, un pâté froid et du vin du pays. J'y ai vu une belle jeunesse dansant avec enthousiasme. La joie est universelle ici, les gens de tous les partis boivent à la santé de Napoléon, on embrasse les Français, que l'on trouve en société et M. l'Ambassadeur est considéré comme un ange de paix. Personne ne dirait que les deux empires se sont battus pendant si longtemps. Nous avons vu la même chose à Londres : pourquoi faut-il que des ministres pervers corrompent ces dispositions naturellement pacifiques des peuples ?... La bonté est le caractère dominant des Viennois ; c'est la nation la plus douce, la plus aimante que j'aie vue ; tous les étrangers lui rendent cette justice. On a pu s'en convaincre par leur conduite envers quelques milliers de blessés français revenant de la bataille de Wagram.

J'ai enfin trouvé le moment d'écrire à Madame de Montgelas et à mon ami de Schaden (1). Fais-leur passer mes lettres.

Dans le cas où tu n'aurais pas tout ce qu'il faut pour aller à la Cour, il ne faudrait pas pour cela retarder ton voyage *si les chemins sont bons.* — On y travaillera d'ailleurs pour le passage de la nouvelle Impératrice. Le prince de Neuchâtel, ambassadeur extraordinaire (2), pourra être ici vers le 2 ou 4 mars — dans ce cas tout le monde partira d'ici vers le 8 ou 10. On prépare ici des fêtes superbes. L'entrée du prince sera de la plus grande magnificence, conformément aux usages de ce pays...

Vienne, le 25 février 1810.

Ma bonne amie... Notre future Impératrice est pleine de talents, grande musicienne et peintre à l'huile. Elle parle 3 ou 4 langues, a infiniment de douceur et de bonté, une belle taille et de la grâce. C'est le choix le plus heureux que l'Empereur ait pu faire. Tout le monde ici est dans l'ivresse ; dans les premiers moments on embrassait les Français partout, où on les trouvait. Les fêtes seront aussi brillantes que lors du mariage de l'empereur d'Autriche (3). La Princesse sera accompagnée à Braunau par 12 Chambellans et 12 dames des premières maisons. Il leur faudra à chaque station 430 chevaux. Adieu ma meilleure amie.

(1) Il faut sans doute lire Schladen, nom du ministre de Prusse à Munich. Mme de Montgelas était l'épouse du ministre des Affaires étrangères, tout acquis à l'alliance française.

(2) Pour le mariage par procuration. Le maréchal Berthier, pour qui Napoléon venait en 1809 d'ajouter à la principauté souveraine (et futur Canton suisse) de Neuchâtel, cadeau de 1806, celle de Wagram, au royaume de Gloire, n'arbora naturellement dans sa mission que le premier de ces titres de prince.

(3) Avec sa troisième épouse Maria Ludovica d'Este, en janvier 1808.

Vienne, le 13 mars 1810.

Ma bonne amie. Les fêtes dont j'ai été témoin surpassent en magnificence tout ce que j'ai jamais vu de plus brillant. La Cour avait si bien rempli tous les jours de la semaine qu'il m'a été impossible d'y placer une petite fête en mon nom, mais je me réserve de donner pour le 29, jour du mariage à Paris un grand concert, jeu et souper, dont les préparatifs vont m'occuper beaucoup. Je ne pense pas que tu puisses y être, car préalablement il faudrait avoir été présentée à la Cour et avoir fait les visites de cérémonie, ce qui exigerait au moins 8 à 10 jours. Ainsi, ma Bonne, je ne compte sur toi que vers le 10 avril, car il ne serait pas décent non plus d'arriver immédiatement après la fête...

...L'excellente Princesse, qui devient le gage du bonheur de l'Europe, aura partout un très grand succès. Une extrême bonté et un jugement exquis la distinguent. Tâche de la voir autant que les circonstances le permettront, tu en seras extrêmement contente. Je ne serais pas fâché que Sophie pût lui être présentée ; elle la connaît de réputation...

...Le prince de Neuchâtel a été traité ici plus en souverain qu'en ambassadeur. On lui avait monté une maison magnifique, aussi a-t-il laissé, en partant, un pourboire de 100.000 florins...

...Il m'a dit beaucoup de choses aimables de la part de l'Empereur : he said : « *I have only two Embassadors, O. and Laf.* [Otto et Laforet] ». *The present circumstance will confirm this opinion. I have had long conversation with the Lady and she was very kind to me. — The Prince is always the same.* — J'attends qu'il soit de retour à Paris pour lui écrire au sujet de Louis [?]. Ici il l'aurait oublié...

D'après tout ce que j'ai vu, je maintiens que la Cour de Vienne est la plus brillante de l'Europe ; la plupart des Français sont de mon avis. Hier tous les huissiers de chambre de l'Empereur étaient habillés de drap d'or richement brodé. Les gardes sont d'une magnificence dont rien n'approche. L'entrée du prince de Neuchâtel effaçait tout ce que nous avons vu à Paris dans ce genre. Jamais je n'ai vu des équipages semblables ; il est vrai que ce grand luxe ne paraît que dans les très grandes occasions. Adieu ma bonne et chère.

Vienne, le 3 avril 1810.

Ma chère Maman. Je profite du départ de M. Pujol pour vous adresser la cantate qui a été chantée chez moi avant-hier pour célébrer le mariage de notre grand Empereur... Ma fête a été très brillante, tous les archiducs et environ 400 personnes du premier rang y ont assisté. Le souper a été de la plus grande magnificence et servi avec le plus grand ordre par environ 60 valets de chambre et laquais. — Jamais fête n'a eu un plus grand succès. La cantate a été exécutée par 70 artistes de la chapelle et des théâtres de Vienne. Tout le monde en a été enchanté...

Vienne, le 23 septembre 1810.

Ma chère Maman... Encore dans ce moment-ci je suis occupé de mon logement, qu'il a fallu remeubler à neuf. J'ai ajouté au grand appartement cinq salons, ce qui me fait une suite de 19 pièces toutes bien peintes et meublées avec goût. Au moyen de cet arrangement qui est tout nouveau je peux faire asseoir à table 400 personnes sans toucher à aucun salon. Lorsque les plaisirs de l'hiver commenceront j'ai la satisfaction de croire que tout sera dans le plus bel ordre possible. J'ai dû tripler mon argenterie et mon linge...

⁂

Le bourgeois à la Franklin qu'était resté le comte Otto de Mosloy sut incontestablement « recevoir », comme il savait observer, rendre compte, et suivre une négociation avec la plus parfaite fidélité à ses instructions. C'étaient là les qualités du bon, voire de l'excellent diplomate, mais la situation créée par les désastres de la campagne de Russie en exigea un, à Vienne, d'une classe exceptionnelle. En tous cas c'était l'avis de Napoléon, que son union avec la fille des Césars achevait d'égarer dans cette sorte de vertige des sommets qui a provoqué sa chute. Le « mariage » autrichien » a en effet scellé son échec final autant qu'il s'en est rendu compte à Sainte-Hélène, mais moins parce qu'il en fut aveuglé sur la duplicité de Metternich que dans la mesure de son erreur sur la valeur de l'appui de « papa François ».

Ce qu'il pouvait reprocher à Otto c'était sans doute la critique que formulait une note d'un informateur autrichien dont un passage tiré des Archives de Vienne a été cité plus haut (1). Le malveillant officieux prétendait l'Ambassadeur, « sous des dehors assez prévenants et aimables, accoutumé à employer toutes sortes de moyens de corruption, grand écrivassier, très minutieux dans les détails », enfin un homme qui « affecte de recevoir les artistes, avocats, hommes de lettres, agents et autres de cette classe, et les invite souvent chez lui avec des personnes de la première volée » !

(1) D'après *Frankr., Varia,* 76. Dunan, 455.

La présence d'un grand seigneur racé comme le fils naturel du Bien Aimé et de la duchesse de Narbonne, celui qui par ses manières raffinées avait arraché à l'Empereur ce cri : « il n'y a qu'eux qui savent servir », lui sembla indispensable pour agir sur la plus vieille cour aristocratique avec tout le prestige voulu. Ainsi le successeur d'Otto à Munich le redevint à Vienne en mars 1813.

Il ne s'agissait d'ailleurs nullement d'une disgrâce pour l'ambassadeur chevronné. A son retour à Paris il fut nommé ministre d'Etat. Il sera pendant les Cent Jours sous-secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures, puis vivra sagement éloigné des affaires dans le pacifique asile de ses terres de Mosloy, Sarcelles et Villers-Cotterets, mais s'éteindra à peine sexagénaire le 9 novembre 1817.

Raymonde DUNAN.

FACHODA
(1898)

On sait que l'affaire de Fachoda faillit compromettre l'avenir des relations franco-britanniques et que seule la sagesse des gouvernements de Paris et de Londres l'empêcha de dégénérer en conflit armé. Au cours de cette crise, l'action de Félix Faure s'exerça dans le même sens pacificateur qu'une dizaine d'années plus tôt, celle de Jules Grévy lors de l'incident Schnaebelé.

Conscient de la gravité des événements, le Président avait rédigé pour lui-même, du 7 novembre à la fin de 1898, une note qui pose la question des responsabilités. C'est un document d'un singulier intérêt. Nous le publions aujourd'hui. On verra qu'examinant l'attitude des deux ministres des Affaires étrangères qui se trouvèrent successivement à cette époque placés à la tête de notre diplomatie, Gabriel Hanotaux et Théophile Delcassé, il se montre sévère pour le premier.

On rapprochera utilement de l'exposé du chef de l'Etat, les notes d'un officier de sa maison militaire, le commandant Legrand-Girarde (1). Nous les commentons, d'autre part (2). Lui aussi s'est posé la question de la responsabilité des ministres, mais, après avoir rapporté sur le sujet des propos utiles à connaître, ne disposant pas des informations nécessaires il s'abstient prudemment de la résoudre (3).

R. D.

(1) Général Legrand-Girarde, *Un quart de siècle au service de la France*, 1 v. gr. in-8°, 644 p., Paris, Les Presses Littéraires de France, 1954.

(2) *Sous les lambris de l'Elysée*, p. .

(3) V. pp. 166-167, 22 octobre 1918 ; 173, 8 novembre 1918 ; et 174, 10 novembre 1918.

AFFAIRES D'ANGLETERRE

Paris, le 7 novembre 1898.

J'écris aujourd'hui cette première note sur le conflit qui s'élève entre la France et l'Angleterre et dont le détail historique se retrouvera au *Livre jaune* et dans le texte des dépêches de Courcel, de Cogordan et de Marchand au sujet de Fachoda. Mais ce qu'il faut retenir, c'est l'attitude de chacun des Ministres des Affaires Etrangères.

J'ai appris aujourd'hui par Cogordan, et Barrère m'avait déjà fait tenir le résumé d'une conversation [une note] établissant qu'après le 14 juin, c'est-à-dire à la suite de la chute du Ministère Méline. M. Hanotaux avant de quitter le Ministère, avait fait savoir que Marchand allait incessamment arriver à Fachoda, que son arrivée concorderait sûrement avec diverses actions venant de l'Est et du Sud-Est et que cette arrivée marquerait la date de la réouverture de la question d'Egypte, que notre agent au Caire avait pour devoir de réunir déjà tous les éléments des négociations qui fatalement s'ouvriraient ainsi.

C'était là une grave imprudence et la question n'avait jamais été présentée au Conseil des Ministres. A maintes reprises j'avais interrogé Hanotaux sur le sort de la Mission Marchand et le Ministre m'avait toujours répondu « si Marchand occupe Fachoda, il nous fournira une monnaie d'échange » et je lui répondais toujours aussi « à moins qu'il ne soit un sauvetage pour les Anglais dont ils tireront profit ». Je ne croyais pas dire aussi vrai.

Les Anglais nous reprochent d'avoir usé vis-à-vis d'eux d'un procédé peu amical en lançant la Mission Marchand sur le Bahr el Gazal, puis sur Fachoda. Nous nous en défendons. Mais au fond il est incontestable que Hanotaux a visé Fachoda par diverses missions de l'Est et de l'Ouest. Ses instructions à Cogordan en sont la preuve la plus évidente et la dépêche du Caire du 7 novembre 1898 (aujourd'hui) semble indiquer que

les Anglais ne l'ignorent pas puisqu'ils ont fait signer par Ménélick un traité dont l'art. 1er comporte interdiction du passage aux troupes armées.

Hanotaux cherche à dégager sa responsabilité dans les questions qui s'ouvrent si gravement aujourd'hui. Il déclare notamment que si les Anglais sont aussi arrogants, c'est qu'ils ont une convention avec l'Allemagne qui ne contrariera pas leurs projets en Afrique et cette convention est la conséquence de notre refus de marcher avec l'Allemagne dans la question de Delagoa Bay ; que cette demande du Comte de Munster s'est produite le lendemain de la chute du Ministère Méline, qu'il ne pouvait donc prendre aucune décision, mais qu'il avait, en remettant le service à son successeur, appelé l'attention de M. Delcassé sur l'importance de la communication ; que M. Delcassé n'avait rien fait, mais que lui M. Hanotaux s'il était resté aux Affaires se serait mis d'accord avec l'Allemagne pour contrecarrer sinon pour s'opposer aux projets de l'Angleterre.

Je lui fis observer, dimanche dernier, chasse Dehaynin, que ce n'était pas sa pensée le 15 juin lorsqu'il m'avait informé de sa réponse à Munster, qu'il proclamait alors très haut qu'à aucun prix nous ne pouvions nous allier avec l'Allemagne contre l'Angleterre, que notre opinion publique ne le permettrait pas, que c'était contraire à toute notre politique, etc., etc.

Et comme il insistait en disant « je l'aurais fait, je l'aurais fait », je lui répondis : « non seulement vous ne l'auriez pas fait, non seulement vous ne l'avez pas fait, non seulement vous m'avez fait les déclarations que je vous rappelle, mais si vous reveniez au Pouvoir aujourd'hui, malgré la gravité de la situation, vous ne le feriez pas encore... Osez dire le contraire ! ». Et il se tut.

Il est bon de rappeler ici ce qui s'est passé le 15-16 juin (voir la date aux Affaires Etrangères par la correspondance avec Lisbonne).

Le ministère était démissionnaire de la veille. Au milieu des préoccupations de la crise, Hanotaux vint à l'Elysée et m'informa qu'il avait reçu le Comte de Munster qui était venu lui dire que le Gouvernement portugais pressé par ses besoins

financiers, venait de faire appel à l'Angleterre, offrant en gage, contre ce secours d'argent qu'on lui fournirait, soit directement du Gouvernement britannique, soit par l'intermédiaire de Sociétés financières de Londres poussées par le Gouvernement, les colonies portugaises de l'Afrique Australe, Delagoa Bay notamment.

L'Allemagne ne pouvait laisser s'accomplir une semblable transaction, son Gouvernement était disposé non seulement à protester, mais à aller jusqu'à un ultimatum au Gouvernement portugais pour interdire une semblable transaction. Et le comte de Munster demandait à M. Hanotaux si le Gouvernement de la République était disposé à marcher d'accord avec l'Allemagne pour cet ultimatum, afin d'arrêter les agissements de l'Angleterre.

J'ai répondu, me dit Hanotaux, que nous ne pouvions nous joindre à l'Allemagne dans une démarche aussi brutale qu'un ultimatum, point ne serait sans doute besoin d'aller jusque-là, dès que j'ai eu connaissance des négociations dont V.E. m'entretenait j'ai prescrit à notre Ministre à Lisbonne, de faire au Gouvernement Royal des observations très précises mais amicales ; j'ai lieu de penser qu'elles seront entendues et je ne puis aujourd'hui que la question est ainsi engagée transformer ces observations amicales en un ultimatum. Nous aurons donc dans la circonstance une action parallèle à celle de l'Allemagne si nous n'avons pas une action concertée, mais nous agissons dans le même sens.

Et Hanotaux ajoutait qu'il avait ainsi sauvé la France du piège que lui tendait l'Allemagne en nous pressant encore de mettre notre signature au pied d'un même acte, ce que le Pays ne comprendrait pas.

Voilà comment la question avait été engagée, il est bon de ne pas l'oublier.

On prétend depuis que jugeant impossible d'amener la France à une entente quelconque, l'Allemagne a, par dépit autant que par intérêt, accepté de laisser les coudées franches à l'Angleterre en Afrique en obtenant sans doute quelqu'avantage non encore indiqué, et on peut penser que le projet de réunir le

Cap à l'Egypte en constituant ce qu'on a appelé « le Couloir » est toujours le but poursuivi par l'ambition britannique.

Il est bon cependant de juger sainement les choses et de reconnaître que nous n'avons cessé de faire à l'Angleterre une guerre de taquineries mesquines. Suppose-t-on donc que les Anglais sont au Caire pour y faire de la politique française ? Pour des raisons diverses, avons-nous sagement ou follement fait ? Nous n'avons pas voulu aller en Egypte en 1882 ; nous n'avons pas voulu accepter le terme de l'évacuation offert par les Anglais en 1886 et l'Egypte ne nous appartenait pas. Nous n'avons donc pas été expulsés d'Egypte. Se figure-t-on que seuls nous ouvrirons la question d'Egypte ? Devons-nous donc nous faire les gendarmes de l'Europe ? Pouvons-nous croire que des missions comme celles de Marchand, de Bonchamp, de Bonvalot, etc..., vont amener les Anglais à nous faire des concessions ? Les naïves espérances de Hanotaux en 1894-1895, de reprendre l'Egypte aux Anglais avec nos troupes victorieuses de Madagascar me paraissaient moins folles que d'ouvrir la question d'Egypte par des missions traversant l'Afrique pour atteindre le Haut-Nil. Je l'ai souvent dit aux Ministres en particulier et aussi en Conseil. Mais le Président est impuissant à empêcher certaines choses : il ne voit pas les missions qui sont données. Après la leçon d'aujourd'hui on sera peut-être disposé à l'écouter davantage. Tout concourt d'ailleurs à prouver la nécessité de l'extension des Pouvoirs du Président (mais pour y arriver, on devra toucher à la Loi sur la Presse et c'est là le point délicat).

Ajoutons que Fachoda appartient sans contestation possible au Khalifat de Khartoum : voir à ce sujet la correspondance Marchand avec le Sirdar Kitchener, qui établit que les mahdistes n'avaient pas reconnu la prise de possession de Fachoda et qu'ils en voulaient déloger Marchand. Kitchener et l'Egypte n'ont fait que suivre la résistance des mahdistes aux projets de Marchand.

On sait comment s'est ouvert le conflit avec l'Angleterre (communication de Sir Ed. Monson — Réponse de Delcassé —

Livre jaune, etc., etc. Reprendre les journaux, revues et documents).

Dès le début il était facile de prévoir que les Anglais mettraient leur honneur à nous faire évacuer Fachoda. Voulions-nous la guerre ? Or nous ne voulions pas nous battre pour Fachoda. Voulions-nous conquérir l'Egypte ? Çà c'était un but — Mais pour le Bahr-El-Gazhal, pour Fachoda ! ! !

La seule question restait donc de savoir comment cette évacuation se produirait. Serions-nous invités à conférer ou recevrions-nous une sorte d'ultimatum.

Hanotaux prétend qu'il voulait dès le 14 juin, c'est-à-dire le jour même de la signature de l'arrangement du Niger, entrer en conversation avec les Anglais et ouvrir ainsi la question du Nil et de l'Egypte. Jamais il n'avait parlé de ce projet pendant qu'il était aux affaires — et ce n'est qu'après l'arrivée de Marchand à Fachoda, ainsi qu'en témoigne sa dépêche à Cogordan, qu'il prévoyait, même après la chute du Cabinet, l'ouverture d'échanges de vues. Ce qu'il dit aujourd'hui (novembre, séjour à Rambouillet du 12-13 juillet après la chasse chez Potocki avec les grands Ducs Vladimir et Alexis) ne signifie rien. C'est toujours la méthode de chercher, après les événements, à se justifier de ce qu'il redoute.

La vérité c'est que Hanotaux n'aurait pas mieux fait que Delcassé dans la circonstance.

Et la leçon que nous recevons et qui touche seulement notre amour-propre sera utile si nous en profitons. Nous avons été comme des fous en Afrique — entraînés par des gens irresponsables qu'on appelle les coloniaux. A quoi bon nous partager l'Afrique dès à présent et pourquoi cette ambition exagérée ? Nous n'exploitons pas nos colonies, nous pouvons trafiquer dans les colonies étrangères. L'Afrique ne sera pas un domaine économique avant deux siècles. Dans deux siècles, quelle sera la carte politique du monde ? Notre action dépasse tout à fait notre force maritime. L'Angleterre peut actuellement cueillir nos colonies comme elle le voudra, surtout si elle est d'accord avec l'Allemagne. Sachons donc, non seulement nous modérer, mais encore abandonner ce qui ne

vaut pas grand'chose et qui nous causera de graves difficultés si nous n'y prenons garde. L'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, le Congo, nous créent un domaine suffisant en Afrique. Madagascar, l'Indochine — en voilà assez pour permettre à la France de prendre sa part dans l'ouverture pacifique de la Chine au siècle prochain. Les Allemands ne nous gênent pas. Les Anglais non plus. Si nous abandonnions notre politique protectionniste ridicule (1), nous n'aurions pas avec l'Angleterre des froissements qui peuvent rompre l'équilibre du monde et placer la France dans une situation tout à fait secondaire.

Quoi qu'il en soit, nous avons pu éviter l'ultimatum de l'Angleterre pour Fachoda, mais l'opinion publique britannique, poussée par une presse irresponsable et vénale, s'est montrée de suite très nerveuse et très aggressive. Les succès américains ont singulièrement monté les esprits en Angleterre (2). Le Gouvernement a dû suivre l'opinion publique — de là des armements tout à fait dangereux — il fallait une grande prudence pour éviter un conflit — nous n'avions rien de prêt. Lockroy est un homme léger, il est resté vaudevilliste (3). Bien heureusement qu'il a près de lui l'Amiral de Cuverville — c'est le Ministre — j'aurai l'occasion d'y revenir. La répartition de nos forces navales est mauvaise. On a fait passer à Toulon les garde-côtes dont la place est dans le Nord, et on a mis dans l'escadre de la Manche nos cuirassés qui devraient être dans la Méditerranée. Nous ne sommes en force ni au Nord, ni au Midi.

Le vice-Amiral Fournier de l'escadre de la Méditerranée, est un homme d'action, j'ai grande confiance en lui. Pendant son passage à Brest comme Préfet Maritime, il a donné une heureuse impulsion à la défense des côtes du 2e Arrt maritime et son activité s'est communiquée aux autres arrondissements. On a fait beaucoup — plus certainement en un an qu'on n'avait fait pendant des années. La tension politique provoquée par

(1) V. *R.H.D.*, 1954, Lettres de Paul Cambon.
(2) La guerre de Cuba.
(3) Ministre de la Marine.

les événements et les préoccupations que nous causent les armements anglais, a amené un nouvel effort. Depuis l'origine, c'est-à-dire pendant toute la durée du ministère Brisson, j'avais vivement insisté pour qu'on s'occupât de cette mise en état de défense de notre littoral maritime, j'avais décidé Peytral (1) à ne pas être très strict sur les crédits. Lorsque ces jours-ci, il fallut aller plus loin, j'obtins non sans peine que les dépenses que devait faire le ministre de la Marine seraient régularisées plus tard. Peytral fut d'ailleurs parfait dans toute cette période. Il y avait en effet beaucoup à organiser et à armer. On devait compléter les équipages de l'escadron de la Manche — former une Division en 1re catégorie avec les garde-côtes de la Méditerranée qui étaient tout à fait désarmés — mettre les batteries de la côte en état, les armer, faire le complément des munitions qui n'existaient pas, en un mot se préparer non seulement dans la métropole, mais encore à Bizerte, à Dakar, à Diego-Suarez, au Cap St-Jacques et aux Antilles. Il fallait aller vite et malheureusement nous avions le devoir de ne pas ébruiter nos actes car la tension était assez vive pour qu'il y eût un véritable danger à le faire. D'autre part, notre opinion publique pouvait et devait s'alarmer de la situation et pousser le Gouvernement à des communications dangereuses. Il faut rendre justice à notre opinion qu'elle s'est fort bien tenue dans ces circonstances difficiles. Pendant la crise ministérielle, la gravité de la situation prit un caractère véritablement alarmant, nous avons pu craindre une attaque immédiate. Je pressai Delcassé qui était toujours au Ministère et qui chaque jour venait conférer avec moi (2), de donner l'ordre d'évacuer Fachoda, cette décision lui coûtait beaucoup, tous ses amis étant du parti chauvin et lui-même, ayant toujours eu une attitude très ardente. Pour vaincre ses scrupules, je dus lui dire que je le couvrais absolument et que dès la constitution du nouveau cabinet, je le dégagerais de cette action. J'obtins enfin sa déclaration et il informa de Courcel de la résolution prise pour l'évacuation. Dès la pre-

(1) Ministre des Finances.
(2) Général Legrand-Girarde, *Un quart de siècle au service de la France*, p. 148.

mière réunion du Conseil des Ministres — Ministère Dupuy (1) — il rendit compte et je pris la responsabilité de l'acte.

Les hommes d'Etat anglais ont la fâcheuse habitude pendant les intersessions parlementaires, de parler publiquement de la politique et surtout de la politique étrangère. L'opposition au Ministère actuel s'appuyant ou suivant l'opinion attaquait depuis longtemps déjà le Ministère Salisbury en l'accusant d'abandonner les intérêts anglais sur tous les points du globe. Pour répondre à ces attaques, un certain nombre de membres du Gouvernement, notamment Chamberlain, Michael Hicks Beach et des parlementaires, tinrent vis-à-vis de nous le langage le plus discourtois et le plus provoquant (2). Il fallut tout laisser passer avec sang-froid. J'appelai Aynard et lui conseillai de faire lui-même un discours au Banquet que je fis organiser par la Chambre de Commerce de Paris le 23 novembre (Débats du 24 novembre). Dans ce discours il faisait envisager que notre Pays, s'il était provoqué, pourrait entendre des invitations non douteuses qui lui sont faites par l'Allemagne et de plus que, malgré la supériorité des forces navales de la Grande-Bretagne, personne ne peut prédire à coup sûr le résultat d'une guerre, mais il est certain que la France ferait toujours beaucoup de mal à la Puissance britannique. Ce discours causa une certaine impression favorable en Angleterre où Aynard est connu. Il provoqua la colère de quelques ardents protectionnistes français parce que à mon conseil l'orateur avait dit que notre politique économique coloniale n'est pas le dernier mot de la civilisation (3). Notre presse en somme est assez prudente, mais ce qui doit surtout être noté, c'est l'attitude de notre Parlement.

Plusieurs députés, Denys Cochin, Cte de Mun, de la droite, Brunet de la Réunion, de la gauche et d'autres avaient manifesté l'intention d'interpeller le Gouvernement dès la rentrée. Delcassé désirait parler. C'était une grave imprudence. Je demandai au Gouvernement de faire ajourner à un mois

(1) Constitué le 1er novembre 1898.
(2) V. Legrand-Girarde, *l. c.*, p. 177, 24 novembre 1898.
(3) Rappelons que Félix Faure était libre échangiste.

ou de refuser l'interpellation ainsi qu'il en a le droit. Le Ministre des Affaires Etrangères résista, je dus demander nettement à Dupuy de faire une démarche près des interpellateurs. Il la fit et obtint le silence. La Chambre applaudit le retrait des interpellations.

Déjà sous le ministère Brisson j'avais dû user de toute mon autorité pour faire supprimer du *Livre jaune* deux dépêches de Petersbourg par lesquelles nous étions informés que la Russie nous suivrait jusqu'au bout dans nos discussions avec l'Angleterre au sujet de la Haute-Egypte. Ces dépêches étaient de nature à surexciter le sentiment national de gens qui auraient tablé sur les promesses de la Russie pour faire des sottises. A son passage à Paris, le comte Mourawiew avait approuvé la publication de ces dépêches. Quant à leur teneur il avait dit à Delcassé qu'il pouvait les faire aussi énergiques qu'il le voulait. Là encore, Delcassé éprouvait le besoin d'établir qu'il était, lui aussi, *persona grata*, à la Chancellerie et qu'il en obtenait autant qu'en obtenait Hanotaux. Le danger de la publication au *Livre jaune* était double. En dehors des espérances qu'elle pouvait faire naître dans l'esprit des Chauvins, ce qui empêchait de céder sur l'évacuation de Fachoda, évacuation indispensable au maintien de la Paix, il est certain que la Russie aurait réclamé quelqu'avantage réciproque et nous savons que la puissance navale de la Russie est à peu près nulle ; nous eussions été amenés à promettre notre action maritime en Extrême-Orient et là les choses se brouilleront avant longtemps — ainsi que je l'exposai plus haut —. Et dès à présent la Russie ne pouvait rien pour nous.

Après de vives résistances du Ministre des Affaires Etrangères, j'obtins cependant la suppression des deux télégrammes du *Livre jaune*. Bourgeois m'aida beaucoup dans la circonstance.

J'avais d'ailleurs une grande liberté d'allure avec le Ministère Brisson — le Président du Conseil ne s'occupant que de l'affaire Dreyfus, et Dieu sait si cette affaire a été absorbante pendant toute la durée du Ministère.

Pour permettre aux ministres de la Guerre, de la Marine et

des Colonies de se préparer à une guerre, surtout pour les deux derniers départements, et ne voulant pas que la publicité donnée à des demandes de crédit pût être considérée ou invoquée comme une provocation par l'Angleterre, j'obtins du Gouvernement qu'on dépenserait les fonds nécessaires sans ouverture préalable de crédit, engageant à user de mon droit de message si les chambres refusaient de ratifier les actes du gouvernement, en raison de l'incorrection de l'engagement de dépenses sans l'avis du parlement. C'est ainsi que depuis le 1er octobre, on a pu faire beaucoup.

A la fin de l'année nous pouvons dire que nous avons fait de grands progrès dans la préparation. Je n'ai pas à parler de ma pression constante sur le Ministre de la Marine et sur son Chef d'Etat-Major, ainsi que je l'avais fait déjà lorsqu'il fallait mettre Brest en état de défense. L'amiral Fournier me remercia à diverses reprises de ce que j'avais fait autant lorsqu'il était Préfet maritime à Brest que depuis qu'il commande l'escadre de la Méditerranée (voir ses lettres à Le Gall).

Lockroy supportait impatiemment mes questions. Cependant il se résignait à me tenir au courant autant qu'il le pouvait, car je crois que j'étais plus au fait que lui de ce qui se passait.

De Courcel est rentré. Cambon a été courtoisement reçu par la Reine. J'ai écrit à Montebello de veiller à Petersbourg. Voir ma lettre du 14 décembre qui expose la situation.

Fin décembre 1898.

Félix Faure,
Président de la République.

SOUS LES LAMBRIS DE L'ÉLYSÉE

LA VIE DIPLOMATIQUE AU TEMPS DE FÉLIX FAURE

(1897-1899)

Diplomatie et Présidence de la République (1) était écrit lorsqu'a paru le volume du général Legrand-Girarde : *Un quart de siècle au service de la France*. Nous l'avons d'ailleurs signalé (2). Il s'agit d'une publication posthume des notes rédigées par cet officier général de février 1895 à 1918 (1). Elles commencent avec le récit de la campagne de Madagascar et s'achèvent avec son passage au cadre de réserve à la fin de la première guerre mondiale. Entre temps, l'auteur a appartenu aux maisons militaires des Présidents Faure et Loubet, pris part en 1900 à la campagne de Chine. Il commandait le 21e corps en 1914 (3). Son journal n'était vraisemblablement pas destiné à une publication intégrale. Tel qu'il se présente, les historiens de la Troisième République le consulteront utilement. On peut seulement regretter l'absence d'une table des noms de personnes qui paraissait indispensable dans un ouvrage de ce genre.

(1) *R.H.D.*, 1954, p. 208.

(2) *R.H.D.*, 1954, p. 230.

(3) Né à Saint-Quentin le 16 novembre 1857, mort le 23 décembre 1924. Reçu à dix-sept ans à Polytechnique, sort huitième de l'Ecole de Guerre. Limogé après un succès en Alsace au début de la guerre, il est remplacé le 13 septembre 1914 par le général Maistre et ne jouera plus de rôle de premier plan. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, notamment sur le génie à Madagascar et en Chine. V. *Notice sur la vie, la carrière et les œuvres du Général de Division Edmond Legrand-Girarde*, plaquette publiée en 1926 par François Martroye qui contient les discours prononcés aux obsèques le 26 décembre 1924 par le général Hellot, le contrôleur général Mauclère et l'ancien ministre des colonies André Lebon.

Nous n'avons pas l'intention de suivre le général dans son commentaire des événements militaires ou de l'affaire Dreyfus, le grand événement politique de ce temps, mais de glaner parmi ses souvenirs ceux qui se rattachent aux affaires extérieures ainsi qu'aux diplomates français et étrangers, sans oublier leurs épouses. Nous demanderons d'ailleurs à d'autres ouvrages, voire à quelques documents inédits empruntés à Félix Faure, Camille Barrère et Jules Siegfried, un complément d'informations.

Lorsqu'il prit possession de ses fonctions, le 13 février 1897, le commandant Legrand-Girarde arrivait de Madagascar. Il n'avait pas sollicité son détachement à l'Elysée et bien au contraire redoutait — crainte éphémère — « de se laisser envahir par le snobisme officiel ». Il va de soi que les contacts avec les membres de la mission militaire et les agents du Protocole — son chef n'est-il pas également Introducteur des Ambassadeurs — étaient quotidiens. Rien donc d'étonnant si ceux-ci sont les premiers à attirer l'attention de Legrand.

Armand Mollard est la « cheville ouvrière » du Protocole dont « Crozier est à la fois le chef, le plus bel ornement et le hanneton ! ».

« La gloire de Crozier est de faire venir à l'Elysée les plus jolies femmes de Paris ; comme on lui reprochait hier ses demandes d'invitations un peu nombreuses, il a répondu fièrement : qu'on compare mes invitées à celles des autres et on verra si je n'ai pas rehaussé la moyenne. Le brave garçon est tellement décoré déjà qu'il est difficile de lui loger encore un ordre sur la poitrine et c'est dommage, car on eût pu créer pour lui celui du mérite féminin, ou du contentement de soi-même, au gré du créateur. » (1).

Evoquerai-je un souvenir personnel ? Lorsque Philippe Crozier succéda à Jusserand en Danemark, un membre de la colonie française de Copenhague, inquiet de voir partir pour Washington le nouvel ambassadeur qui avait jusqu'alors vainement sollicité pour lui le ruban rouge, vint implorer une suprême démarche. Jusserand lui répondit : « Adressez-vous plutôt à M. Crozier. Les décorations, c'est sa spécialité » (2).

(1) *Au service*, p. 97, 7 mars 1897.

(2) « On a vu Crozier promenant ses effets de torse et arborant le ruban de Nassau, à Orange, pour faire honneur aux habitants. Je n'invente

Et voici Mollard :

« Mollard a reçu de feu son papa, ex-introducteur des ambassadeurs, les grandes traditions du rôle (on prétend même qu'elles ont été couchées par écrit et qu'il garde le livre sacré loin des yeux profanes). Il ne paraît professer pour son chef actuel qu'une considération fort mitigée et énumère ses gaffes avec une certaine complaisance. Il a la réputation de laisser les affaires s'embrouiller pour se donner le plaisir de les dénouer au dernier moment, tel Jupiter apparaissant pour chasser les nuages. » (1).

Et je me garderai de rapporter ici la savoureuse anecdote relative au pupitre dont usa M. de Roujoux, coadjuteur des précédents, lorsqu'il fut chargé d'écrire le discours que le Président adressa cette année-là aux cardinaux promus (2).

L'Elysée voit défiler les chefs de mission venant faire leur visite *ad limina*. Camille Barrère est un ami de Félix Faure. Il lui écrit fréquemment. Tous deux ont appartenu à l'entourage de Gambetta. Il n'est encore qu'ambassadeur à Berne quand Legrand fait sa connaissance. Rien d'étonnant si leur première rencontre a eu lieu au Havre.

« Communard en son temps, mais que l'âge a guéri de ses péchés d'antan »... « Homme correct, grand chasseur devant l'Eternel, connaît bien l'Angleterre et ne la déteste pas ; d'un commerce agréable et d'une conversation fort intéressante. » (3).

Second croquis. Barrère est cette fois ambassadeur à Rome où il a été nommé le 29 décembre 1897.

« 21 mars 1898. — Le même jour, dîner chez le Président avec Camille Barrère, ambassadeur à Rome, et sa femme ; celle-ci manque de branche et d'allure ; elle paraît plus âgée que son mari. »

« Barrère, reçu par le roi d'Italie, a parlé chasse, son passe-temps favori. Le roi lui laisse raconter qu'il a chassé chez le Prince Régent de Bavière et autres têtes couronnées, mais ne fait pas mine de l'inviter à ses chasses royales. » (4).

Diplomate, dilettante et chasseur, telles sont, croyons-nous, les trois caractéristiques de Barrère. Il est piquant de rappeler,

rien. » (10 août 1897, pp. 117-118). Egalement sur Crozier, pp. 121-22, 250. V. aussi notre Variété : *Protocole, R.H.D.*, 1950, p. 186.

(1) *Au service*, p. 97, et *Protocole, l. c.*, p. 187.

(2) *Au service*, pp. 118 et 120.

(3) *Au service*, p. 114, 30 juillet 1897.

(4) *Au service*, p. 130.

et la citation précédente nous y invite, qu'il avait loué la chasse d'Eferding, près de Vienne, avec Félix Faure et Adrien de Montebello, frère de l'Ambassadeur, qui lui-même fit preuve d'une rare compétence militaire au Sénat, et les anciens ministres Jules Develle et Thévenet (1). Temps révolu où l'on louait des chasses en Autriche ! Félix Faure, venu plus tard que ses amis au sport favori de Barrère, y prit goût à ce point qu'il écrira, le 2 août 1892 à Louis Nordheim : « c'est pour le moment mon plus grand plaisir ». Il sera à l'origine des chasses de Rambouillet.

Nous retrouverons Barrère dix-huit mois plus tard, tel qu'il apparaîtra toujours au cours de sa longue mission, uniquement soucieux d'écarter les obstacles susceptibles de compromettre la mission de rapprochement qu'il s'est donnée. On a arrêté à Nice un général italien, Giletta de Saint-Joseph, soupçonné d'espionnage. En réalité Giletta, un nom de comédie, est venu incognito pour suivre une chanteuse de café-concert. Incident stupide qui risque de surexciter les opinions publiques. A la date où il se produit, Félix Faure n'est plus. On peut se demander si, lui vivant, Barrère qui réclame véhémentement la libération de Giletta n'aurait pas fait directement appel à l'Elysée. Legrand d'abord dressé contre l'ambassadeur reconnaît loyalement l'erreur commise (2).

Il ne semble pas que Legrand ait jamais rencontré Paul Cambon (3), mais il entendra Jules, le négociateur de la paix hispano-américaine dont il dira seulement « qu'il laisse l'impression d'un homme remarquablement intelligent », donner de curieux détails sur les mœurs des Américains, leur armée et

(1) De Berne, Barrère écrit le 30 juin 1897 à Félix Faure (lettre inédite) : « Cher Ami. Madame de Hirsch demande qu'on lui fasse l'avance habituelle pour l'année courante de la chasse d'Eferding, 1.000 francs. Vous voudrez bien faire tenir cette somme au beau-frère de Mme de Hirsch, *M. Saint-Paul, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, 8, place des Etats-Unis, Paris.* Vous savez que je négocie en vue d'une liquidation de la chasse à partir du 1er mai prochain. Ce n'est pas facile, mais j'espère arriver ».

(2) *Au service*, pp. 221 et 222, 28 juin et 1er juillet 1899.

(3) Sur Paul Cambon et Félix Faure, v. *R.H.D.*, 1954, p. 202.

la façon dont ils ont mené la campagne (1). Complétons les par une anecdote empruntée à Philippe Crozier :

« Il a accepté, dit-il, de l'Ambassadeur à Washington, une formule dans laquelle il était reconnu que les Américains « *should have control upon Philippines* », ce qui veut dire « auraient la domination » et qu'il a traduite par « auraient le contrôle ». Il a ainsi fait perdre ces îles à l'Espagne et attaché aux flancs des Américains un boulet qui les gêne. On prétend que sa situation à Washington en est compromise et que les Américains disent de lui que son séjour parmi eux aura eu, du moins, l'avantage de lui apprendre un mot anglais. » (2).

On sait qu'en effet ni Jules ni son frère ne parlaient la langue de Shakespeare. Je me suis naguère laissé dire qu'il leur arriva maintes fois de tirer parti de cette ignorance plus apparente que réelle. En l'espèce, la malice du propos n'en accroît pas la vraisemblance.

Ne quittons pas le négociateur du Traité de Paris du 10 décembre 1898 sans avoir cité ces observations de Delcassé, antérieures de quelques mois.

Le ministre des Affaires étrangères se montre

« tout fier du rôle que joue la France dans la conclusion de la paix entre Espagnols et Américains. Ce rôle est, à coup sûr, digne et honorable mais n'est pas aussi grand qu'on eût pu le rêver. Les Américains admettent l'action de notre ambassadeur, à condition qu'elle s'exerce au nom de l'Espagne et pas au nôtre ; tout ce qui pourrait de loin ressembler à une médiation les fait bondir et mettre hors de leurs gonds. Nous nous serons bornés à fournir un agent à l'Espagne pour les négociations de la paix. Ce rôle est honorable, mais n'est pas celui que la France aurait joué avant d'être déchue de son ancienne splendeur. D'arbitre de la paix qu'elle était jadis, elle est devenue simplement l'aînée des sœurs latines et vient parler au nom d'une de ses cadettes pour obtenir la fin des hostilités. Je persiste à penser que dans quelques dizaines d'années, peut-être une centaine, l'Amérique viendra à son tour coloniser l'Europe et contribuer à extirper la race latine. » (3).

(1) *Au service*, p. 165, 20 octobre 1918.
(2) *Au service*, pp. 233-34, 10 septembre 1898.
(3) V. *R.H.D.*, 1954, p. 202 et s.

L'auteur de ces notes, dont le commentaire personnel s'ajoute à celui du ministre, n'avait pas prévu Moscou.

L'hommage rendu à la France par Théodore Roosevelt, s'il n'a pas toute la portée que les contemporains furent tentés de lui attribuer, ne s'en inscrit pas moins dans les fastes de notre diplomatie et dans la tradition d'amitié franco-américaine qui va de La Fayette à Pershing.

Sans en méconnaître l'importance, il n'en demeure pas moins vrai que du point de vue français les événements majeurs de la politique étrangère de l'époque, l'un, heureux, l'autre, qui devait peser un temps sur les relations franco-anglaises, furent le voyage à Saint-Pétersbourg et Fachoda.

« Le voyage de Russie », écrit Legrand qui ne fut pas invité à y participer et attendit au Havre le retour de Félix Faure, « que j'ai dû suivre de loin, est un triomphe personnel du Président et un succès de la politique d'Hanotaux. Devant l'enthousiasme général, on est mal venu à grincher ou à paraître froid. » (1).

Citant quelques jours plus tard les manifestations d'enthousiasme qui se sont produites à Cronstadt, il ajoute :

« Il y a eu là réellement une manifestation populaire qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Le Président est enchanté, ravi, et il y a de quoi ; je me demande si ce n'aura pas quelques petits inconvénients, et il faut une force d'âme peu commune pour résister aux entraînements que peut faire naître une réception comme celle-là. » (2).

L'écho qu'elle rencontra auprès des hommes les mieux placés pour en apprécier la valeur devait lui être particulièrement sensible. On peut être sûr que le témoignage de Camille Barrère dut flatter son amour-propre.

« De l'aveu de tous, lui écrivait-il de Berne, le 19 septembre 1897, votre succès personnel a été *énorme,* et l'on dit couramment dans

(1) *Au service,* p. 118, 1er septembre 1897.

(2) *Au service,* p. 119, 10 septembre 1918. Le 6 septembre, Félix Faure écrivait très simplement à Louis Nordheim (V. *Diplomatie et Présidence de la République, R.H.D.,* 1954, p. 6, *Bibliothèque Internationale et Diplomatique*) : « Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été charmé de l'accueil qui m'a été fait en Russie et ému de celui que j'ai trouvé à Paris ».

les cercles diplomatiques que la conquête que vous avez faite de l'Empereur, de l'Impératrice et de la sympathie populaire russe a été aussi complète que possible. Tout cela est votre œuvre en propre, je le sais ; car vous seul avez voulu aller là-bas. Votre affectueusement dévoué. » (1).

Six mois plus tard, Legrand rencontre, chez l'historien Gaston Maugras Germain Bapst qui le prie

« de dire au Président combien la Princesse Mathilde est enthousiaste de sa personne et quel excellent effet il a produit en Russie ; échos de Louis Napoléon et autres. » (2).

On comprend qu'en présence de tels éloges Félix Faure se soit senti froissé du discours de Remiremont où, écrit Legrand :

« Méline s'est attribué à lui-même et au cabinet la réussite de l'alliance franco-russe dont le Président peut revendiquer la meilleure part. L'amitié d'antan a dû se brouiller quelque peu à l'usage. » (3).

La grande affaire du moment, dira le 22 octobre 1898 notre mémorialiste, est celle de Fachoda (4) qu'il commente avec beaucoup de mesure, admettant que les Anglais ont « un intérêt majeur à posséder le cours du Nil et que le nôtre est moindre à occuper un point du fleuve. Il est difficile », et cette conclusion apparaît pleine de bon sens, « de céder quand on est victorieux, et c'est parce que des deux côtés on est en droit de s'attribuer tout ou partie de la victoire que la querelle acquiert tant d'acuité » (5).

Dans une longue note dont on ne saurait minimiser l'importance, Félix Faure s'est attaché à préciser les responsabilités

(1) Inédit.

(2) *Au service*, p. 119, 10 septembre 1918. « Cet après-midi, ajoute Legrand, promenade avec le Président. On parle de l'alliance russe, du grand événement qu'elle a produit dans le monde. Il émet l'avis que, de tous les souverains, ceux de la Maison de Savoie en sont le plus vexés. C'est la consécration officielle de la République. Et c'est ce qu'ils craignent pour eux par dessus tout ; le pape qui leur voue une haine à mort, n'a accordé sa protection à notre république que dans l'espoir de voir un régime semblable s'introduire en Italie et chasser la dynastie usurpatrice ». Félix Faure nous semble méconnaître ici la hauteur de vues d'un Léon XIII.

(3) *Au service*, p. 146, 1er juillet 1898.

(4) *Au service*, p. 167.

(5) *Au service*, 22 octobre 1898, p. 167.

des deux ministres des Affaires étrangères dont le nom demeure associé à l'incident de Fachoda : Gabriel Hanotaux et Théophile Delcassé. Nous la reproduisons d'autre part. Elle aboutit à des conclusions sévères pour le premier.

Legrand suit la crise avec une attention passionnée, s'attachant lui aussi à faire la part de chacun (1). Conscient du danger de s'abandonner aux impulsions du chauvinisme, il loue le Parlement de s'être refusé à discuter la question dont il aura, le 25 novembre, l'occasion de s'entretenir avec le Président.

« Nous avons été *beaucoup plus* près qu'on ne le croit d'une guerre avec l'Angleterre, lui a dit celui-ci, et c'est à la Reine elle-même qu'on doit de l'avoir écartée. Elle a dit à Salisbury que n'ayant plus que quelques années, ou même quelques mois, à vivre, elle désirait vivement qu'ils ne fussent pas empoisonnés par une guerre avec nous. » (2).

Félix Faure lui-même, dans cette crise, a fait entendre son opinion par personne interposée. Si son protectionnisme l'oppose à Méline, son libre échangisme le rapproche d'Edouard Aynard, le célèbre député de Lyon qui fut, sans hausser le ton et avec esprit, un des meilleurs orateurs de la Troisième République.

Un traité de commerce ayant été signé avec l'Italie, Edouard Aynard en profita pour prononcer un discours raillant l'attitude protectionniste du ministère.

« Il a dit, écrit Legrand, quelques vérités bonnes à faire entendre sur nos relations avec l'Angleterre. Elle a autant et plus que nous intérêt à faire la paix, et si elle se retire décidément de notre amitié, nous serons peut-être moins embarrassés qu'elle ne le suppose pour trouver en Europe d'autres amis. » (3).

Ce discours avait été inspiré par Félix Faure qui ne laissa pas d'éprouver quelque regret de constater qu'il ne fut pas dans la presse française mis en évidence comme il l'eût souhaité (4).

(1) V. p. 171, la thèse de Binger, partisan de Hanotaux ; p. 174, celle de Toutée suivant lequel Hanotaux aurait lancé Marchand par animosité contre Delcassé.
(2) *Au service,* p. 177, 25 novembre 1898.
(3) *Au service,* p. 176, 24 novembre 1898.
(4) *Au service,* p. 177, 25 novembre 1898.

Dans cette période cruciale, nous sommes représentés à Londres par le baron de Courcel (1) ; l'Angleterre l'est à Paris par Sir Edmond Monson. Or il importe aux bons rapports entre les gouvernements que les diplomates qui assurent la liaison entre le pays auprès desquels ils sont accrédité y soient *persona grata*. Ce n'est pas le cas en l'espèce. Si l'ambassadeur de France, un des plus éminents de la Troisième République, est un homme d'une haute courtoisie, Sir Edmond Monson s'inscrit, tel du moins qu'il eut l'occasion de se manifester au cours de sa mission en France, comme un de ces Anglais un peu rogues avec qui l'entente n'est pas toujours aisée.

Courcel, Legrand l'a approché pour la première fois, le même jour que Jules Cambon. Ebloui par la brillante conversation de l'Ambassadeur à Washington, il se borne à dire « qu'il parle moins ». C'est peu. Mais le commandant s'est fait quelques jours plus tôt l'écho des louanges que son attitude très ferme dans l'affaire de Fachoda lui a values à l'Elysée (2).

Au bal qui s'y donne le 25 février 1897, Legrand aperçoit pour la première fois le couple britannique. Il ne mentionnera d'abord que l'Ambassadrice à laquelle « malgré son teint trop écarlate », il reconnaît « beaucoup d'allure » (3). Sir Edmond Monson possède-t-il la même distinction ? Notre mémorialiste ne nous le dit pas, mais il nous révèle qu'au dîner diplomatique offert le 9 mars par le Ministre des Finances, Georges Cochery, l'ambassadeur d'Angleterre s'est fait attendre.

« si longtemps qu'on a fini par l'envoyer quérir. On l'a trouvé à table. Il avait simplement oublié l'invitation. Ce n'est pas encore lui que j'irais chercher s'il fallait donner un successeur à Crozier. » (4).

Nous retrouverons Sir Edmond Monson au lendemain de Fachoda. Parlant à la Chambre de Commerce anglaise de Paris, « sous couleur d'amener l'apaisement entre les deux pays, il

(1) Il était Ambassadeur à Londres depuis le 4 octobre 1894. Paul Cambon lui succèdera le 21 septembre 1898.

(2) *Au service*, p. 162, 16 octobre 1898.

(3) *Au service*, p. 95.

(4) *Au service*, p. 93.

nous donne le conseil d'abandonner nos prétentions en Egypte et déclare que la fondation d'un établissement français à Khartoum serait considérée comme un acte anti-amical ». Tolle général dans la presse française, voire anglaise, le *Times* excepté dont j'ai conservé le lointain souvenir.

« Il y a dix-huit mois, conclut Legrand, une pareille audace lui aurait coûté son poste. Aujourd'hui, nous ne disons rien. » (1).

Le Président de la République a été ulcéré de l'attitude de l'Ambassadeur. L'occasion va se présenter, le 30 décembre, de lui donner une leçon. Sir Edmund Monson est venu apporter une lettre de la Reine accusant réception de celle que le Chef de l'Etat lui avait adressée pour mettre fin à la mission du Baron de Courcel :

« Je l'ai ouverte, écrit-il, dans la note qu'il a rédigée après l'audience, devant sir Edmond Monson et j'en ai profité pour lui dire que j'étais heureux que cette lettre me parvienne par son intermédiaire et comme le texte (banal du reste) rappelait les qualités du Baron de Courcel, j'ai lu tout le texte en anglais et j'ai ajouté que j'étais bien heureux de voir que S. M. appréciait si hautement l'Ambassadeur de France, qui, outre sa grande distinction, la sécurité de son commerce et la correction de son attitude, relevées dans ledit paragraphe, avait aussi, comme me l'avait dit à moi-même la Reine, quand j'avais eu l'honneur de lui parler de notre Ambassadeur, un grand tact, en un mot tout ce qui constitue les véritables qualités d'un Ambassadeur. Je suis très reconnaissant à la Reine de les avoir reconnues chez notre ancien Ambassadeur et j'ose espérer qu'elle les trouvera aussi chez Paul Cambon.

Monson a bien compris — il a ri jaune — il s'est étendu sur son désir de voir disparaître tout malentendu entre la France et l'Angleterre, et a dit qu'il l'espérait vraiment — je n'en crois pas un mot — Monson est un sot et un fourbe, il a fait dire que j'avais pour lui des attentions particulières — je les ai eues en effet, mais dès à présent et depuis longtemps déjà j'ai cessé de les avoir.

2 janvier 1899.

A la réception d'hier j'ai été frais avec M..., ce qui ne l'a pas empêché de faire dire par la Presse anglaise que j'avais été très prévenant. Il sait cependant à quoi s'en tenir. » (2).

Et voici une dernière mention de Sir Edmond Monson, contemporaine de la Présidence d'Emile Loubet.

(1) *Au service*, p. 178, 26 novembre 1898.
(2) Inédit.

« Sir Edmond Monson, ambassadeur de Sa Gracieuse Majesté britannique, nous invite en *anglais* à la soirée qu'il donne en l'honneur du 80e anniversaire de sa Souveraine. Grand émoi justifié. On a demandé timidement des explications sur cette infraction aux usages de la civilité française et honnête. Ils ont répondu qu'ils n'avaient pas su rédiger leur invitation en français ! C'est un comble. Au lieu de marquer notre mécontentement par une abstention générale, ou du moins par une acceptation réduite au strict minimum, les ministres ont décidé de laisser aller deux ou trois d'entre eux à la soirée. On espère que Delcassé ira sans sa femme, et c'est à cette abstention d'une modeste personnalité que se réduit notre protestation contre un manque d'égards envers nous. Monson peut se permettre des insolences, il est certain qu'on ne lui répondra pas. » (1).

On croit assez généralement chez nous que les premières atteintes portées au privilège du français en tant que langue diplomatique sont postérieures aux deux guerres mondiales. Les assauts dirigés contre lui sont à la vérité plus anciens. Dans la brève période qui nous occupe, nous en voyons plusieurs : offensives des langues « véhiculaires », comme disent nos amis belges, anglais ou espagnol (2).

Sous les lambris de l'Elysée, défilent ministres et diplomates. Legrand les observe d'un œil critique et ne ménage pas leurs épouses. Etaient-elles toujours plus distinguées au temps où Pauline Bonaparte faisait les honneurs du Palais ? Si, décrivant le bal du 25 février 1897, il a loué lady Monson, il lui oppose Olga Rostopchine, comtesse Tornielli, femme de l'ambassadeur

(1) *Au service, l. c.,* p. 208, 20 mai 1899.

(2) *Au service,* p. 97, 12 mars 1897. Leçon donnée par Félix Faure au médecin de la reine Victoria ; p. 106, 11 mai 1897, Réception du ministre de Bolivie qui « voulait prononcer son discours en espagnol ; il a fallu qu'Hanotaux l'en empêchait et rappelât ces messieurs au respect des traditions diplomatiques » ; p. 107, 29 mai 1895, Réception du général Horace Porter, ambassadeur des Etats-Unis, *good looking man* qui s'exprime difficilement en français et veut adresser la parole en anglais au Président, une fois son speech terminé. Il se fait agréablement donner une leçon de français » ; p. 111, 18 juin 1897, Mission Arisuga Takeydo, « Tous ces Japonais sont d'une amabilité extrême, y compris leur chef ; ils parlent anglais comme père et mère et affectent d'ignorer le français, mais on s'aperçoit qu'ils le comprennent presque tous » ; p. 119, 10 septembre 1897, Chulalongkorn est arrivé. « Tous ces gaillards (les Siamois) parlent anglais et se refusent à entendre le français ; ils sont de la catégorie des pires sourds ».

d'Italie, « plutôt commune » (1). A l'ambassade d'Allemagne, le bel hôtel empire de la rue de Lille, où on a ouvert les petits appartements

« y compris le boudoir et la salle de bains, sur un divan, caché dans un coin, Olga Tornielli flirte amoureusement avec un jeune homme ; on se bouscule pour la voir. Mme Carnot est reçue comme une reine. Elle en a l'allure. » (2).

Une dernière note clôt dignement les deux précédentes :

« 11 mai 1897. — Fait visite aujourd'hui à Tornielli, qui a toujours l'air de s'ennuyer dans l'existence. On comprend cela quand on connaît sa femme. » (3).

Il a été lui rendre visite au retour d'une mission à Turin où il a accompagné le général Robillard chargé d'aller saluer le roi de la part du Président. Letitia, duchesse d'Aoste, veuve d'Amédée, fille du prince Jérôme Napoléon, et sa belle-fille, la duchesse d'Aoste, princesse Hélène d'Orléans, « semblent avoir à cœur de bien accueillir un compatriote ». Ces deux Françaises, l'une « superbe femme, mieux que sympathique », l'autre, « grande blonde de haute distinction, très séduisante », font bande à part. Il les amuse en leur parlant de la Comtesse Tornielli (4).

Beaucoup des diplomates accrédités, souvent simples silhouettes, passent devant nos yeux.

« Mohrenheim, l'ambassadeur de Russie, vieux semi-cacochyme et sourd, beau parleur, faisant de la phrase sur les charmes incomparables de Paris et de la France, contant l'émotion de ses souverains pendant le voyage du mois d'octobre ! » (5).

Lorsque le prince Ouroussof lui succède, l'affaire Dreyfus bat son plein et le procès Zola s'achève. Les lignes suivantes succèdent à des remarques pleine d'amertume :

« Aussi est-ce avec une surprise bien agréable que j'ai entendu l'ambassadeur de Russie, le prince Ouroussof, qui vient d'être reçu

(1) *Au service*, p. 95.
(2) *Au service*, p. 130, 21 mai 1897.
(3) *Au service*, p. 137, 3 mai 1897.
(4) *Au service*, p. 137, 11 mai 1897.
(5) *Au service*, p. 94, 25 février 1897.

aujourd'hui, rappeler les mots fameux de nations amies et alliées. En un pareil moment, ils prennent une importance particulière, ils sont un vrai réconfort. L'ambassadeur est petit et manque de souffle, mais il parle le français d'une manière remarquable. Il n'aura pas de peine à faire oublier son prédécesseur. » (1).

Disons adieu avec le prince Ouroussof aux ambassadeurs des grandes puissances accrédités à Paris. Si l'Angleterre et la Russie figurent au premier plan dans cette période de notre histoire diplomatique, l'Allemagne apparaît un peu en retrait. Point de croquis du Comte Munster (2), mais des allusions aux démarches courtoises de Guillaume II qui contrastent avec les abstentions maladroites de Nicolas II (3). L'affaire Dreyfus explique en partie cette atmosphère glaciale. Mais déjà quelques années plus tôt, Gabriel Hanotaux, alors directeur au Quai d'Orsay, pouvait dire au Comte de Saint-Aulaire qui faisait son entrée dans la carrière : « Un enfant bien élevé suffit pour l'Ambassade de Berlin » (4). Boutade sans doute qui ne surprend pas dans la bouche des deux interlocuteurs, mais tout de même caractéristique.

Saluons maintenant au passage le comte Mouraview, chancelier russe, « air jeune, extérieur de Kalmouk » que l'on dit très affable dans les rapports personnels, mais subitement fermé dès qu'il traite d'affaires (5). Au dîner qui lui est offert ont été invités tous les anciens ministres des Affaires étrangères. Legrand les cite sans aménité.

(1) *Au service*, p. 129, 18 février 1898. Un peu plus loin : « Décidément Ouroussof est sensiblement mieux que son prédécesseur ».

(2) La mort de la fille de l'Ambassadeur inspire à Legrand (p. 236, 21 octobre 1899) un rapprochement avec la poétesse de Lesbos.

(3) *Au service*, p. 105, 11 mai 1897 (Incendie du Bazar de la Charité) ; p. 127, 17 janvier 1898 : « Les Allemands font assaut d'amabilité » ; p. 130, 21 mars 1898, « Rentrant d'une soirée chez le Comte Münster à l'ambassade d'Allemagne. Beaucoup de monde venant là par ordre et filant aussitôt que possible » ; p. 147, 15 juillet, Naufrage de la Bourgogne ; p. 205, 25 avril 1899, Inauguration du musée océanographique de Monaco.

(4) Comte de Saint-Aulaire, *Je suis diplomate*, Collection Mon Métier, Edition du Conquistador, p. 11.

(5) *Au service*, p. 163, 17 octobre 1898. Sa visite, et celle de Grands-Ducs un peu plus tard, laisseront d'ailleurs une impression favorable au Quai d'Orsay, p. 164, 20 octobre 1898.

« Ainsi parurent, dit-il, sortis de leur linceul, Freycinet, plus ratatiné que jamais (1) ; Goblet, se dressant sur ses ergots que n'ont point abattu ses échecs électoraux (2) ; Develle, toujours congestionné (3) ; Flourens, à la tête de bouc (4) ; Berthelot, à celle de cornue (5). Que de Richelieu la France a déjà possédés. » (6).

Observe-t-il d'un œil moins critique les ministres en exercice ? Quand il arrive à l'Elysée, Gabriel Hanotaux, qui a détenu une première fois le portefeuille des Affaires Etrangères du 30 mai 1894 au 2 novembre 1895 et qui a repris possession du Quai d'Orsay le 30 avril, a derrière lui un long passé gouvernemental. On ne fait ici que l'entrevoir à la cantonnade. Legrand s'intéresse surtout aux responsabilités qu'il a encourues dans l'affaire de Fachoda. On sait que Félix Faure a tranché personnellement la question dans un sens qui lui est peu favorable (7). Delcassé apparaît pour la première fois le 4 août 1898 (8).

« Petit homme, à l'air assez intelligent, dit-il, sans envergure apparente, mais bien en mains et ne faisant rien sans consulter le Président. »

(1) Ministre des Affaires Etrangères, 27 décembre 1879 - 23 septembre 1880 ; 30 janvier - 7 août 1882 ; 6 avril 1885 - 11 décembre 1886.

Sur Freycinet, dont Legrand n'apprécie pas le caractère, v. p. 100, 121, 170, 186 ; et sur J. de Selves, neveu de Freycinet et futur ministre des Affaires Etrangères, qu'il n'apprécie pas davantage, p. 141, 186.

(2) Ministre des Affaires Etrangères, 4 avril 1888 - 22 février 1889.

(3) Ministre des Affaires Etrangères, 11 janvier - 3 décembre 1893.

(4) Ministre des Affaires Etrangères, 13 décembre 1886 - 4 avril 1888.

(5) Ministre des Affaires Etrangères, 2 novembre 1895 - 29 mars 1896.

(6) P. 164, 19 octobre 1898. Citerais-je à la suite de cette énumération des survivants une anecdote se référant à Barthélémy-Saint-Hilaire, ministre de la génération précédente — « A une cérémonie officielle, sous l'Empire, les professeurs de l'Université parurent avec leur robe jaune ; une dame demanda à Barthélémy-Saint-Hilaire qui était ces gens, et l'autre répondit : Ce sont les cocus ». Et la dame de s'extasier sur leur petit nombre ; à quoi Barthélémy-Saint-Hilaire répliqua : « Mais ce n'est qu'une délégation ». Conté par Edmond Perrier, Directeur du Museum, p. 204, 22 avril 1899. — Sur B.S.H., v. *R.H.D.*

(7) V. ci-dessus : Félix Faure, *Fachoda*. Sur Hanotaux, p. 131, 27 mars 1898 (réception à l'Académie) ; p. 142, 18 juin.

(8) *Au service*, p. 148. — Le 26 juin, p. 145, il avait écrit : « Le ministère radical est fait. On voit avec terreur Delcassé prendre les Affaires Etrangères »...

« Pendant sa collaboration d'une durée relativement courte avec Félix Faure, écrit de son côté Louis Nordheim (lettre), Delcassé avait appris à estimer le Président et s'exprima souvent d'une façon très énergique lors-

Observation qui s'inspire d'un loyalisme irréprochable envers le Président, je dirai d'un dévouement dont bénéficiera d'ailleurs également Emile Loubet.

Déjà installé depuis longtemps au Quoi d'Orsay quand le député du Havre entre à l'Elysée, ayant manifesté une indépendance un peu ombrageuse sous la magistrature de Casimir-Périer, Gabriel Hanotaux semble avoir été un collaborateur moins souple que n'apparaît ici Delcassé.

Ce travail en commun qui s'est instauré entre le Président de la République et le Ministre des Affaires étrangères répond d'ailleurs à l'intérêt national. Félix Faure en était certainement persuadé. Legrand note en effet presqu'au lendemain de son entrée à l'Elysée :

« Vu l'armoire aux secrets d'Etat. Le Président a l'excellente pensée de tenir son journal qu'il doit léguer à son successeur et où celui-ci trouvera trace des négociations poursuivies pendant le cours de la présidence actuelle. Si cette habitude avait été prise par les prédécesseurs, les chefs d'Etats auraient une tradition qui manque à notre régime et dont il a plus besoin que tous les autres. » (1).

Trois ans plus tard, au lendemain de l'élection d'Emile Loubet, il dit encore :

« La mort de Félix Faure est un grand malheur pour tous les chefs de missions car il s'intéressait à eux et pouvait obliger ses ministres à avoir plus de suite dans les idées. J'ai bien peur que le successeur n'ait jamais l'ascendant nécessaire pour triompher des forces d'inertie qu'on lui opposera. » (2).

que quelqu'un risquait de faire trop peu de cas de Félix Faure en sa présence. Il me faut toutefois ajouter que Delcassé ne manqua pas de me faire savoir qu'il lui fut beaucoup plus facile de collaborer avec Loubet, son successeur, qu'avec Faure. *A moi*, il me semble toutefois que la raison de cette préférence se trouve du fait que dans les Affaires Etrangères, Félix Faure, ayant beaucoup voyagé et connaissant bien l'étranger, ce qui lui permit de se faire une opinion personnelle, était enclin à défendre son point de vue, tandis que Loubet, dont les origines étaient plus modestes, ne connaissait l'étranger que par ouï-dire. Delcassé ne fut nullement snob et notre amitié de si longue date ne subit aucun changement pendant les longues années où il fut ministre. »

(1) *Au service*, p. 96, 4 mars 1897. On sait que jusqu'à une date relativement récente, il n'y avait pas de procès-verbaux du Conseil des Ministres.

(2) *Au service*, p. 239, 10 novembre 1898.

Il n'est pas douteux que ces lignes visent en particulier le Commandant Lamy dont on sait la mort tragique et glorieuse. Lamy avait sollicité son appartenance à la Maison Militaire afin de pouvoir, étant à Paris, mieux préparer sa mission africaine, avec l'espoir aussi d'y intéresser le Président. A cela, il avait pleinement réussi.

« Ce matin, écrivait-il à sa mère le 19 octobre 1897, j'ai été présenté pour la première fois à mon nouveau très grand chef, et j'ai été accueilli par lui avec une bienveillance et une bonté qui m'ont profondément touché. » (1).

Félix Faure chargea plus spécialement Lamy, pendant son séjour à l'Elysée, de l'étude des questions et nouvelles coloniales concernant l'Afrique (2).

Que de visiteurs allons-nous encore rencontrer à l'Elysée au cours des deux dernières années de la présidence de Félix Faure. En 1897, le 30 mai ses salons s'ouvriront à une mission marocaine, première des ambassades pittoresques. Celle-ci causera bien des soucis au Quai d'Orsay, son chef ayant été soudain frappé de folie. Les jours suivants se succèdent l'infant d'Espagne, « gros bonhomme épais et commun qui a, dit-on, des habitudes d'intempérance », et le Japonais Arisugawa,

« tout petit et bien de sa personne — il a visiblement de la race — ses mains fines ont des gestes élégants, pas simiesques du tout, le visage d'une grande finesse. Il fait contraste avec son entourage dont une grande partie a les traits grossiers ; le ministre, marquis Ito qui assistait au déjeuner est non moins aimable que le prince. » (3).

Le 18 juin, ce croquis du prince de Naples, le futur Victor-Emmanuel III et de son beau-frère, le prince de Montenegro. (Legrand note, à propos de ces réceptions : « Hanotaux me fait l'effet de se mettre assez vite à l'aise dans les milieux princiers, trop vite même, peut-être).

(1) V. Colonel Reibell, « *Le Commandant Lamy d'après sa correspondance et ses souvenirs de campagne (1858-1900)*, Paris, Hachette, 1903, p. 446.

(2) C'est ainsi qu'appelé par Félix Faure à examiner un télégramme alarmant sur le sort de la mission Marchand, en novembre 1897, Lamy parvint à démontrer la fausseté de ce télégramme lancé par ceux qui avaient intérêt à l'échec de Marchand. — V. aussi Legrand, p. 149, 4 août 1898.

(3) *Au service*, p. 111, 18 juin 1898.

« Le prince est petit, figure peu intéressante ; il nous questionne sur notre service à la maison »... « Le prince de Monténégro, tout jeune, a l'air d'un parfait gommeux rasta ; il porte des bagues étincelantes et laisse derrière lui un parfum plutôt excessif. Il paraît avoir surtout envie de faire la fête pendant son séjour à Paris. » (1).

L'été a été marqué par le voyage en Russie. Le 11 septembre, Legrand note que Chulalongkorn est arrivé. Le Siam n'est pas un pays ami. On a fait au roi un accueil réservé. Cependant le Président l'a conduit à son hôtel. « Lui est bien : il a pris l'allure militaire prussienne et n'a vraiment pas mauvaise figure ». L'ascension de la Tour Eiffel l'a ravi. Il a acheté tous les bibelots qu'il a pu trouver qui la représentent (2). Incident protocolaire : « La Légation siamoise a renvoyé ses croix françaises, se trouvant insuffisamment partagée ; du coup Hanotaux a refusé son grand cordon ». Au dîner, toast en français du Président, en siamois du monarque ». L'anglais a été lâché, note avec satisfaction Legrand qui constate l'atmosphère plutôt fraîche de la réception, et lui, si chatouilleux sur les bienséances, se montrera incorrect à l'égard de son voisin siamois.

L'automne de 1898 sera marqué par la remise à Félix Faure du collier de la Toison d'Or. Le parrain était le grand-duc Wladimir qui « ne paraissait pas autrement enthousiasmé de frotter ses joues contre celles du Président ! » (3). Legrand apprendra beaucoup plus tard qu'un incident faillit jeter une ombre sur la cérémonie. Il est bien révélateur de l'état d'esprit, fort compréhensible d'ailleurs, qui opposa plus d'une fois les préjugés d'une aristocratie moscovite engoncée dans la rigidité d'un Ancien Régime finissant et le laisser aller démocratique de la naissante *Troisième.*

« La Grande-Duchesse Wladimir, sollicitée par Mme de Montebello d'accepter de dîner à l'Elysée, s'y refusait pour ne pas créer de précédents ; elle ne se décida que sur la visite qui lui fut faite par Mme Félix Faure, à laquelle elle se plut d'ailleurs à reconnaître de sérieuses qualité de tenue et de correction. Elle vint donc, mais fut choquée de n'être servie qu'après le Président et de n'avoir pas eu un buffet spécial après la soirée. Elle ne cacha pas son mécontentement

(1) *Au service,* p. 111, 18 juin 1898.
(2) *Au service,* pp. 119-120, 11-12 septembre 1898.
(3) *Au service,* p. 175, 17 novembre 1898.

dans le monde et, du coup, resta quinze jours sans voir Mme de Montebello, avec laquelle elle finit par se réconcilier d'ailleurs. » (1).

Je me garderai bien de décider s'il n'eût pas été plus élégant de donner la priorité à la Grande-Duchesse. Je veux seulement marquer le loyalisme dont fit preuve l'ambassadrice qui ne passait pas pour républicaine envers le gouvernement que servait son mari. Aussi bien Félix Faure s'est-il plu à rendre hommage au Comte de Montebello. Ce n'est que plus tard que la diminution de son crédit amènera son remplacement par Maurice Bompard (2).

1899 offrira à Legrand l'occasion de nous présenter les souveraines des Pays-Bas :

« La jeune Wilhelmine a une gentille figure ; elle est fagotée par sa couturière. Sa mère, Emma, porte des lunettes. Toutes deux sont d'ailleurs fort aimables et pleines d'attention pour les gens qu'on leur présente ».

Venues pour s'amuser à Paris, elles mettent tous les soins à s'affranchir des obligations officielles. Mais n'ont-elles pas :

« adopté la mode absurde du déjeuner en chapeau. Sur ce, grand émoi dans la partie féminine des invités à l'Elysée. Adoptera-t-on leur mode et jusqu'où poussera-t-on la règle ? On finit par décider que seules Mme Félix Faure et ses filles seront nu-tête, au déjeuner de demain. »

Il avait été question un moment « que les femmes de la maison y fussent aussi. Mais on a reculé devant la crainte de leur donner l'apparence de dames d'honneur ». Toujours prêt à se divertir aux dépens du protocole, Legrand se plaît à montrer Mollard en fâcheuse posture. Au déjeuner offert au nom des deux reines par le Ministre des Pays-Bas :

« l'invitation était libellée par ordre de la Comtesse Büren, titre sous lequel elles voyagent. Quelqu'un lui demande quelle est cette comtesse, et l'autre de répondre hardiment que c'est la maîtresse du Palais et qu'il y a peu de cas à en faire. » (3).

Le Président est rentré de Nice juste à temps pour recevoir les souveraines de Hollande. Il a profité de son séjour sur la Côte

(1) *Au service,* p. 226, 2 août 1899.
(2) *Au service,* p. 431, 27 octobre 1901, et 445, 2 septembre 1902.
(3) *Au service,* pp. 133-134, 19 avril 1899.

d'Azur pour rendre visite à la reine Victoria. (Ne lui a-t-elle pas envoyé récemment son portrait grandeur nature ?) (1). Rien de plus légitime que cette démarche courtoise et c'est son absence qui eût représenté une incorrection. Cependant la presse l'a critiquée :

« Elle a pris texte du sans-gêne du prince de Galles venant, en chapeau mou et jaquette, rendre la visite faite à sa mère, pour trouver que le Président se mêle trop aux têtes couronnées. » (2).

Nous touchons ici à un point délicat. Legrand, par ailleurs si critique, fait constamment preuve à l'égard de Félix Faure d'un loyalisme respectueusement affectueux qui s'accompagne du désir de le voir ne pas donner prise aux accusations de snoibisme. Or il n'ignore pas le goût de paraître qui contribuera à la légende du Président et tendra à rejeter dans l'ombre les mérites de sa magistrature. Au lendemain de son entrée à l'Elysée, le commandant note dans ses carnets : « Je doute que sous le grand Roi, la cour fût plus formaliste » (3) et le 25 avril, ayant accompagné « les femmes de la maison » au salon du Champ-de-Mars qu'elles ont inauguré, ce qui a valu à Madame Félix Faure d'être comparée par Henri Rochefort à Catherine II, il ajoute à propos de l'article du pamphlétaire :

« Ce serait le comble du grotesque si cela était sérieux. Il est certain cependant que nous tournons un peu à la monarchie avec ce cérémonial et ce protocole qu'on introduit à tout bout de champ. On en arrive à faire de la famille du Président une sorte de divinité en plusieurs personnes qui ne peut ni se montrer ni sortir sans apparat. Quelle gêne pour eux d'abord, et quelle erreur à un certain point de vue. » (4).

Ces remarques sont contemporaines de l'entrée en fonctions de Legrand à l'Elysée. Elles n'apparaîtront plus que discrètement dans la suite, mais il apparaît visiblement affecté lorsque le Président s'abandonne à quelque distraction qui blesse

(1) *Au service*, p. 130, 13 mars 1899 ; p. 132, 8 avril 1899. *« On va en* cortège avec Sir Edmund Monson admirer le présent qui, à la vérité ! est d'un placement peu commode ».

(2) *Au service*, p. 133, 19 avril 1899.

(3) *Au service*, p. 94, 25 février 1897.

(4) *Au service*, p. 102, 19 avril 1897. Legrand attribue l'article injurieux de Rochefort à sa vanité blessée. On est passé devant son portrait sans le regarder.

les usages. C'est le cas lors d'une fête offerte par *L'Etrier* pour la Croix-Rouge. Le « chef » ne s'est pas levé pour saluer les dames à leur entrée :

« oubli particulièrement sensible dans ce milieu de bon ton raffiné, de politesse exquise, de manières de l'ancien temps, que savent prendre, lorsqu'ils le veulent bien, les gens de race et d'éducation supérieures. Le public, d'ailleurs très choisi, paraissait se ressentir de toute cette courtoisie ; on sortait sans se bousculer et on avait pour les femmes des égards qu'elles trouvent rarement ». *L'Etrier* mérite un bon point pour avoir donné à notre démocratie cette leçon de tenue. » (1).

L'incident lui paraît certainement d'autant plus regrettable que nous sommes à un moment où l'affaire Dreyfus provoque dans la société parisienne un ostracisme croissant à l'égard de l'Elysée. Elle « boude la maison. Elle est même un peu bête car ses sarcasmes dépassent la mesure. On se lasse de tout en France, écrit Legrand, même d'un Président aimable et correct » (2). Mouvement de désaffection qui n'atteint pas d'ailleurs le grand public comme il est amené à le constater un peu plus loin et n'intéresse qu'un petit cercle.

L'état d'esprit dont il est victime suggère d'ailleurs à Legrand ces remarques pertinentes, dignes d'être toujours méditées par les hôtes de l'Elysée :

« Son prestige personnel a décru fortement depuis six mois ; il est l'objet d'attaques très vives dans la presse ; ses qualités extérieures, qui suffisaient jusqu'à présent à lui conquérir la sympathie générale, sont oubliées ; certains mêmes le trouvent encombrant. J'ai l'intime conviction qu'il regagnerait la sympathie perdue en se montrant moins et en se faisant sentir davantage. L'homme jusqu'ici a débordé la fonction ; je voudrais qu'à présent la fonction reprît le dessus. » (3).

Nous touchons au terme de la présidence de Félix Faure. Le 4 février, le chef de l'Etat a été accueilli chaleureusement à Bry-sur-Marne. Le 16, la mort le surprend :

« Ainsi, écrit Legrand qui a appartenu deux ans à sa maison militaire, disparaît un homme profondément bon et affectueux, qui

(1) *Au service*, p. 139, 4 juin 1898.
(2) *Au service*, p. 186, 4 février 1899.
(3) *Au service*, p. 183, 11 janvier 1899.

savait gagner la sympathie de tous et entrait dans le cœur de tous ceux qui le connaissaient. » (1).

Témoignage qui fait également honneur à celui qui l'a formulé et à celui qui en est l'objet. Aussi bien Félix Faure apparaît dans les notes de Legrand tel que l'a défini un homme qui l'a beaucoup connu, son émule hâvrais, Jules Siegfried : « Il pose bien un peu pour le souverain mais en somme il remplit très bien son rôle », écrivait-il sur son agenda, le 3 mai 1896, après un dîner l'Elysée (2). C'est le temps de la grande période diplomatique de la Présidence. Le tsar et l'impératrice vont venir à Paris et l'année suivante, Félix Faure se rendra lui-même à Saint-Pétersbourg. Un certain goût de paraître ne sera pas inutile dans cette période de l'alliance.

L'expérience des affaires, une grande pondération ne le seront pas moins lors de la crise franco-anglaise. L'aide-mémoire d'une écriture aisée et sans ratures intitulé *Affaires d'Angleterre* est marqué au coin de la décision et du bon sens. Ce sont en effet les qualités dont a donné la preuve le chef de l'Etat lors de l'incident de Fachoda.

Legrand a bien marqué, avec beaucoup de discrétion, le pour et le contre des qualités de Félix Faure. S'il le cite volontiers, il ne concentre pas sur lui toute son attention. Le Président n'est pas le Roi et nous ne sommes plus sous l'Ancien Régime. Ni Dangeau, ni Saint-Simon, des notes au jour le jour, peut-être en vue de futurs mémoires, rédigées par un honnête homme. Plus près de la petite que de la grande histoire, elles ne constituent pas un médiocre apport à la chronique d'une période marquante de la Troisième République.

René Dollot.

(1) *Au service*, p. 188, 16 février 1899. « Il a peut-être, ajoute Legrand, sur les derniers temps de sa vie, trop cru en son étoile et s'est laissé flatter par son entourage civil qui lui masquait la vérité ». Comment interpréter cette remarque ? Il semble que Legrand fasse ici allusion aux sentiments révisionnistes de Le Gall, Secrétaire général de la Présidence et à l'opposition qui n'a cessé de se manifester plus ou moins ouvertement — il en sera de même sous Loubet — entre la maison militaire et la maison civile.

(2) Inédit.

LES DÉBUTS D'UN DIPLOMATE

LA MISSION DE M. DE BOURQUENEY AUX ÉTATS-UNIS

(1816)

Ayant terminé ses études classiques, en possession parfaite de la langue anglaise, muni des conseils précieux que lui prodiguaient son père et son grand-père — Monsieur de Rivière — M. de Bourqueney n'attendait plus qu'une occasion pour entrer dans la carrière diplomatique. Celle-ci se présenta bientôt. Le 24 janvier 1816, Hyde de Neuville fut nommé Ministre plénipotentiaire de France auprès des Etats-Unis d'Amérique. M. de Bourqueney ne connaissait pas personnellement le nouveau représentant de Louis XVIII, mais il appartenait au même monde que lui.

Parmi les hommes éminents qui se groupaient autour de la monarchie légitime, ce fut le plus illustre — Chateaubriand — qui conseilla à Hyde de Neuville d'accepter, malgré sa jeunesse, la collaboration de l'apprenti diplomate.

Le caractère sérieux du jeune homme, son entrain juvénile séduisirent le futur chef de M. de Bourqueney, qui demanda au duc de Richelieu — Ministre des Affaires Etrangères — la permission de l'attacher à sa légation. Le 18 avril 1816, un Arrêté conférait à M. de Bourqueney l'autorisation de se rendre aux Etats-Unis avec M. Hyde de Neuville. C'est ainsi que le futur ambassadeur entra dans la carrière.

Il ne pouvait pas débuter dans la diplomatie sous les ordres d'un plus noble caractère. Hyde de Neuville était encore enfant quand la Révolution éclata. Son royalisme était déjà le même

que vingt-cinq ans plus tard. Dès qu'il le pût, il prit part aux complots royalistes. D'une hardiesse extrême, mais réfléchie, il ne cessa jusqu'à l'établissement du Consulat de se battre dans l'ouest, de passer en Angleterre en bravant mille dangers et d'en revenir en rapportant des Ordres et des subsides. Cent fois sur le point d'être pris, échappant à tous les dangers par sa présence d'esprit et son sang-froid, il prodigua sa bravoure et son dévouement. Ni les épreuves, ni le temps ne lassèrent sa constance. Sa foi dans la monarchie ne fut même pas ébranlée par l'établissement d'un pouvoir stable, paré des gloires militaires les plus éclatantes, qui paraissait défier toute attaque.

Forcé sous l'Empire de quitter la France, Hyde de Neuville avait, après plusieurs séjours dans divers pays d'Europe, été se fixer aux Etats-Unis. C'est là qu'il apprit la nouvelle de la chute de Napoléon. Il se hâta de rentrer en France. Il y reçut de Louis XVIII l'accueil que méritait sa fidélité dans le malheur. Il était la vivante image du dévouement jamais lassé, jamais découragé. Sa vie le désignait pour jouer un premier rôle dans la Monarchie restaurée. Les électeurs du département de la Nièvre distinguèrent Hyde de Neuville en le choisissant le 22 août 1815 pour les représenter à la Chambre introuvable. Il n'y avait pas un an qu'il y siégeait quand Louis XVIII le chargea de la légation de France aux Etats-Unis — poste particulièrement difficile à cette époque ainsi que nous le verrons tout à l'heure —.

Hyde de Neuville avait fixé son départ pour l'Amérique au 1er mai 1816. Aucun service de passagers n'existait alors entre la France et les Etats-Unis. Quelques navires marchands faisaient seuls, à des intervalles très irréguliers, la traversée de l'Atlantique ; on ne pouvait songer à leur confier la personnalité d'un représentant du roi, dont la dignité ne se serait pas contenté d'un si mince équipage.

Un bâtiment de la marine royale fut donc chargé de conduire à destination le ministre de Sa Majesté, et les personnes qui l'accompagnaient. Le vaisseau désigné était une frégate « l'Eurydice » montée par quatre cents hommes d'équipage, elle se trouvait dans le port de Brest,

Le 23 avril, le cœur un peu gros de se séparer de sa famille, mais heureux et fier à la pensée du rôle qu'il allait remplir, M. de Bourqueney prit la diligence de Rennes. Après huit jours de cahots le jeune attaché fut rendu à Brest au jour fixé. Hyde de Neuville le félicita fort de son exactitude. Seuls le ministre et le jeune homme se trouvaient à Brest, les autres passagers, se fiant aux vents contraires, arrivèrent quelques jours plus tard. Leur retard n'eut pas d'effet. Le vent favorable se fit attendre jusqu'au 16 mai ; enfin, ce jour-là, le ciel devint propice et « l'Eurydice » put mettre à la voile.

La traversée fut relativement rapide. La frégate mit vingt-huit jours pour gagner New-York, ce qui, avec la navigation à voile, était considéré comme satisfaisant. Les passagers échappèrent à un grand danger dans les parages de Terre-Neuve. Une éclaircie dans le brouillard permit au capitaine de découvrir tout-à-coup à peu de distance du navire un énorme iceberg. Une manœuvre habile éloigna bientôt la frégate de la dangereuse montagne flottante qui, si les circonstances s'étaient montrées moins favorables, aurait fait subir à « l'Eurydice » le sort du « Titanic ».

La longue intimité de la traversée permit à Hyde de Neuville de se convaincre qu'il pouvait accorder sa confiance entière à M. de Bourqueney. C'était alors, a-t-il écrit, un charmant jeune homme aussi spirituel que gai (Hyde de Neuville, *Mémoires et souvenirs*, t. II, p. 192). Il joignait à ces agréables qualités un sérieux au-dessus de son âge. Hyde de Neuville n'hésita point, dès son arrivée à New-York, de le charger d'aller saluer, en son nom, le gouverneur et le général Porter, commandant la place. Le jeune attaché se tira fort bien de ce premier contact officiel avec les autorités du Nouveau Monde et il discuta en anglais les conditions dans lesquelles « l'Eurydice » et la marine américaine échangeraient leurs saluts.

Le séjour d'Hyde de Neuville à New-York fut court. Pendant que sa famille et les autres membres de la légation s'installaient à New Brunswick, dans la maison qu'Hyde de Neuville avait achetée alors qu'il était proscrit dans le pays où il revenait ministre plénipotentiaire, lui-même se dirigea sur Washington

pour présenter ses lettres de créance au gouvernement fédéral, après s'être arrêté deux jours seulement à New Brunswick. Il n'emmenait avec lui que M. de Bourqueney, lui donnant ainsi une nouvelle marque de son estime.

Les deux voyageurs se dirigèrent sur Philadelphie où ils furent reçus par les membres du corps diplomatique qui habitaient encore tous cette ville — à l'exception du ministre d'Angleterre — puis ils gagnèrent Washington.

M. de Bourqueney accompagna Hyde de Neuville dans la visite qu'il fit au secrétaire d'Etat — titre que porte aux Etats-Unis le ministre des Affaires Etrangères —. Celui-ci était un homme dont le nom devrait être plus tard singulièrement célèbre — il s'appelait James Monroë : son accueil fut poli, mais froid, note M. de Bourqueney, et de suite il mit Hyde de Neuville dans une alternative embarrassante en le priant d'accepter une invitation au banquet officiel du 4 juillet, donné en commémoration de la déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis. Hyde de Neuville connaissait trop bien les sentiments du peuple américain pour ne pas craindre que sa présence à un tel banquet n'amenât quelque incident fâcheux, risquant de compromettre le succès de sa mission.

Les Américains n'étaient rien moins que favorables au gouvernement de la Restauration. La plupart, fermes républicains, considéraient le gouvernement de Louis XVIII comme un anachronisme qui heurtait leurs sentiments. Beaucoup admiraient sans réserves le génie militaire de Napoléon et lui savaient gré de sa longue lutte contre l'Angleterre, alors détestée dans les Etats de l'Union où les souvenirs des luttes de la guerre de l'Indépendance, encore très vivaces, venaient d'être encore réveillés par les deux années de guerre soutenues par les Etats-Unis contre la Grande-Bretagne. Les événements de cette guerre et surtout la prise et l'incendie de Washington le 24 août 1814 avaient laissé des ferments de haine contre l'Angleterre dans les cœurs américains qui, d'autre part, aimaient à se rappeler qu'ils avaient combattu du même côté que Napoléon.

Le bonapartisme s'identifiait donc tout naturellement avec le nationalisme américain et trouvait aux Etats-Unis des adeptes

enthousiastes. Ces sentiments étaient entretenus et développés par un très grand nombre de proscrits ou de réfugiés français qui étaient venus charcher un asile à l'abri du drapeau étoilé. Parmi ceux-ci se trouvait Joseph Bonaparte — l'ex-roi d'Espagne — qui, sous le nom du comte de Survilliers tenait une véritable petite cour dans les environs de Philadelphie ; enfin, pas un Américain n'ignorait que Napoléon lui-même avait désiré devenir leur concitoyen et que c'était contre son gré que l'Angleterre l'avait enfermé dans l'île de Sainte-Hélène, au lieu de lui permettre de gagner les Etats-Unis comme l'Empereur, se fiant à sa générosité, l'avait espéré.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement de Louis XVIII, en dépit de la sympathie des Américains pour la France, était froidement accueilli. Hyde de Neuville rendit compte de cette situation au duc de Richelieu le 7 octobre 1816 (A.E. Corr. polit. Etats-Unis, vol. 73, fol. 124) avec une clairvoyance et un patriotisme remarquables. Il exposait que les Etats-Unis étaient divisés en deux partis, les fédéralistes et les démocrates. Les démocrates, disait-il, de beaucoup les plus nombreux, possèdent le pouvoir et probablement pour longtemps. Les fédéralistes estiment les Bourbons, toutefois plus en tant que princes dignes d'estime que comme chefs de la nation française. Au point de vue extérieur, ce sont des partisans zélés de l'Angleterre. Les démocrates, au contraire, se déclarent et de tous temps se sont déclarés pour la France, mais ils ne voient dans nos réfugiés rebelles que des martyrs. Bonaparte, malgré son despotisme, est à leurs yeux l'homme de la révolution « *the man rising up amongst the sons of the democracy* ». Pour eux, un roi est un ennemi né de la liberté.

Dans ces conditions, Hyde de Neuville se donne comme règle politique de ne se compromettre avec aucun parti, mais il se propose d'attacher à la France beaucoup de fédéralistes par leur estime pour les Bourbons, et aux Bourbons beaucoup de démocrates par leur amour de la France.

Ce simple coup d'œil jeté sur la situation politique des Etats-Unis, permet de juger comment une invitation au banquet du 4 juillet pouvait jeter dans un cruel embarras le représentant

du roi légitime. Hyde de Neuville connaissait trop bien les mœurs des Etats-Unis pour ignorer que des banquets de ce genre se terminaient toujours par un long défilé de toasts, pour lesquels la liberté la plus grande était laissée à leurs auteurs, et dont certains pouvaient ne pas être agréables à entendre pour un ministre de Louis XVIII. Hyde de Neuville se renseigna sur les toasts qui seraient portés, on lui en annonça un à l'indépendance des colonies espagnoles. Il ne pouvait vraiment pas assister à cet appel à l'insurrection des sujets d'une cour de famille ! D'autre part, quelle excuse valable pouvait-il donner pour ne pas assister au banquet de la fête nationale des Etats-Unis ? Monroë, de son côté, n'était pas sans inquiétude sur les suites du banquet. Il accepta avec empressement la suggestion que lui fit Hyde de Neuville à ce sujet. Notre ministre s'avisa à point qu'il ne pouvait assister à une fête officielle avant d'avoir remis ses lettres de créance au Chef de l'Etat. Ce dernier, le président Madison, n'était pas, pour lors, à Washington, mais dans une maison de campagne qu'il possédait en Virginie. Monroë assura que le président se montrerait fort sensible à ce que le ministre de France allât lui-même lui porter ses lettres de créance, et, de façon à éviter tout incident, Hyde de Neuville partit le 3 juillet pour Montpellier — la résidence de Madison, en emmenant avec lui, outre M. de Bourqueney qui ne le quittait pas, M. Roth, le premier secrétaire de sa légation, et M. Petry, Consul général, afin qu'aucun personnage officiel français n'assistât au banquet de l'Independance Day.

Après trois jours de route, le ministre de France et ses compagnons virent se profiler à l'horizon la chaîne des « Blue Mountains ». Ils arrivèrent le soir chez le président Madison et ils y furent reçus cordialement quoique avec une certaine réserve. Hyde de Neuville remit ses lettres de créance et reprit le chemin de Washington. Il ne s'arrêta dans cette ville que le temps de louer une maison fort belle qu'il devait occuper pendant l'hiver, et rentra à New Brunswick.

Hyde de Neuville avait eu bien raison de craindre les écarts de langage qui pouvaient se produire au banquet du 4 juillet. Dans la ville de Baltimore, le banquet traditionnel avait eu lieu

sous la présidence du général Samuel Smith. Au moment de porter les santés, le directeur de la poste de Baltimore : J.S. Skinner, se leva et porta le toast suivant : « *The generals of France in exile, the glory of their native land, not to be dishonored by the proscription of an imbecile tyrant* ». Le lendemain, 5 juillet le *Baltimore Patriot and Evening Advertiser* reproduisit en l'approuvant le toast de J.S. Skinner. L'outrage était public, Hyde de Neuville estima qu'il ne pouvait laisser traiter ouvertement de tyran imbécile le souverain qu'il représentait, d'autant moins que l'outrage était le fait d'un fonctionnaire de l'Etat et qu'il avait été commis dans un banquet officiel. Connaissant toutefois le respect quasi-superstitieux des Américains pour la liberté d'opinion et pour celle de la presse, le ministre de France se borna le 21 juillet 1816 à signaler le fait à Monroë, en lui déclarant que si une pareille injure avait été faite au Président des Etats-Unis par un fonctionnaire français, le moins qui puisse arriver à ce dernier serait de perdre son poste, et qu'il comptait que la conduite du gouvernement des Etats-Unis ne différerait pas de celle du gouvernement français dans une circonstance analogue (A.E. Corr. pol. Etats-Unis, vol. 73, fol. 134).

Contrairement à l'attente d'Hyde de Neuville, Monroë répondit le 15 août seulement par une fin de non-recevoir. Le gouvernement, disait-il, est désarmé pour agir contre un fonctionnaire de rang très modeste d'ailleurs, et qui, comme tous les citoyens des Etats-Unis, jouit de la liberté d'opinion. Monroë ajoutait qu'Hyde de Neuville pouvait le poursuivre devant les tribunaux si bon lui semblait (A.E. Corr. pol. Etats-Unis, vol. 73, fol. 136).

Devant une mauvaise volonté si évidente de la part du secrétaire d'Etat, Hyde de Neuville décida de réclamer avec plus d'insistance la réparation de l'injure faite à la France dans la personne de son souverain. Il écrivit à Monroë une lettre plus pressante, lui affirmant que rien n'était plus urgent pour lui que la réparation de cette offense, et déclarant qu'il envoyait, pour porter cette lettre, un attaché à la légation avec ordre d'attendre à Washington la réponse du secrétaire d'Etat.

Ce fut M. de Bourqueney qu'Hyde de Neuville chargea de la mission délicate d'aller porter à Monroë cette communication peu agréable. Le jeune attaché partit le 18 août de New Brunswick pour Washington. Arrivé dans la capitale, il apprit que Monroë était parti pour la Virginie. Faisant preuve d'initiative, M. de Bourqueney se lance à sa poursuite. Il s'embarque sur le Potomac jusqu'à Frederiksburg. Là, le secrétaire d'Etat lui fournit un cheval de selle — seul moyen de voyager dans l'intérieur des terres —. Laissons parler le jeune voyageur : « Seul et sans escorte, je me suis embarqué dans la Virginie à travers d'immenses forêts, suivant une route que nous ne connaissions ni moi, ni mon cheval. Trente lieues par jour, point de taverne souvent pour passer la nuit, une demi-journée entière sans rencontrer un être vivant, quelques nègres par ci, par là, mais dont j'entends à peine le mauvais baragouin, quelquefois la crainte que mon portemanteau n'excitât leurs désirs... voilà les épines de mon voyage, mais enfin la mission était belle, et le plaisir d'en être chargé fait passer sur tous les inconvénients de la route ». Arrivé à Orange County, M. de Bourqueney apprit que le secrétaire d'Etat, qu'il comptait trouver chez le président à Montpellier, en était parti la veille. Il se décida alors à s'adresser directement à ce dernier. Madison reçut le jeune attaché de la façon la plus amicale, il lui offrit une hospitalité très affectueuse, mais lorsque M. de Bourqueney exposa le but de son voyage, il ne voulut rien examiner en l'absence de Monroë. Madison, en effet, était sur le point de céder sa place à celui-ci qui, dans quelques mois, devait lui succéder comme président des Etats-Unis. Il allégua cette situation pour refuser de s'occuper de cette affaire engagée directement entre Hyde de Neuville et le secrétaire d'Etat et il se borna à assurer la transmission, à son destinataire, de la lettre dont M. de Bourqueney était porteur. Le jeune attaché accepta cette offre, car il ne pouvait songer à poursuivre plus longtemps Monroë, et repartit aussitôt pour Washington et New Brunswick. Il avait hâte de rendre compte de sa mission à son chef et déclina l'invitation que lui fit transmettre l'illustre Jefferson qui le priait de l'aller voir à Monticello, sa terre, qui était à vingt-quatre milles de Mont-

pellier. Hyde de Neuville revit avec plaisir son jeune attaché, dont il approuva en tous points la conduite. Il fit connaître sa satisfaction au duc de Richelieu. Il lui écrivait le 3 septembre : « J'ai un bien véritable plaisir à faire connaître à votre Excellence combien je suis satisfait de Monsieur de Bourqueney : il a rempli la mission que je viens de lui confier avec autant de zèle que d'intelligence ». (A.E. Corr. pol Etats-Unis, vol. 73, fol. 109).

Hyde de Neuville ne craignait pas d'attirer l'attention du ministre sur ses collaborateurs. C'est qu'il considérait qu'en dehors de la tâche de représenter dignement son souverain auprès du gouvernement des Etats-Unis, il en avait une autre, fort importante pour l'avenir de la France : celle de former de bons agents diplomatiques, de leur inculquer les principes essentiels qui les guideraient plus tard dans leur carrière, de leur expliquer les raisons de sa conduite, de les instruire de son expérience et de leur montrer par l'exemple comment il convenait de mener une négociation.

C'est à cette dernière partie de sa tâche que se livra Hyde de Neuville après le retour de M. de Bourqueney à New Brunswick. Quelques jours après, le Ministre de France reçut une lettre de Monroë. Le Secrétaire d'Etat ne donnait pas satisfaction à Hyde de Neuville. Il ne voulait pas non plus heurter trop violemment le Ministre de France et il se décida, pour gagner du temps, à déplacer l'affaire. Il annonça donc le 10 septembre 1816 (A.E. Corr. pol. Etats-Unis, vol. 73, fol. 138), que l'affaire était envoyée au Ministre des Etats-Unis à Paris pour y être réglée avec le duc de Richelieu. Comme tous les gouvernements faibles, celui des Etats-Unis avait eu peur d'avoir l'air de céder à la crainte. Aussi, Monroë reprochait-il à Hyde de Neuville de lui avoir indiqué la destitution de Skinner comme nécessaire et d'avoir ainsi enlevé au gouvernement des Etats-Unis son droit de délibération.

Hyde de Neuville répondit immédiatement (28 septembre 1816, A.E., Corr. pol. Etats-Unis, vol. 73, fol. 140) au Secrétaire d'Etat en protestant contre la lettre de Monroë, en justifiant son attitude. Il informa, en outre, ce dernier que le Consul de

France à Baltimore avait reçu l'ordre de quitter cette ville le 20 octobre si des mesures de réparation n'avaient pas été prises d'ici là.

M. de Bourqueney participa entièrement à toute la suite de cette affaire comme à toutes celles qui préoccupaient le chef de la légation. Quelle vie active et intelligente pour le jeune homme ! Quelle atmosphère d'absolue confiance d'un côté, de respectueux dévouement et d'admiration de l'autre ! La vie de la légation de France à New Brunswick était bien exceptionnelle. En attendant que l'hiver eût ramené à Washington les membres de l'administration américaine que l'été avait dispersés à la campagne, Hyde de Neuville s'était installé à New Brunswick dans la jolie ferme qu'il avait acquise pour en faire la maison du proscrit, alors que cinq ans auparavant il voyait fuir toujours plus loin l'espoir du retour en France. Il aurait été bien surpris alors d'apprendre qu'elle servirait d'abri à un ministre de Louis XVIII. Cette agréable chaumière était fort bien placée à côté de la petite ville de Brunswick, sur les bords du Raritan, dans l'Etat de New Jersey. Hyde de Neuville n'était là qu'à vingt lieues de New-York, le port le plus important pour les relations avec la France et la ville où se trouvaient le plus grand nombre de réfugiés bonapartistes. Le trajet entre New-Brunswick et New-York se trouvait encore raccourci par le fait que des bateaux à vapeur commençaient à sillonner les fleuves tels que le Raritan. Les communications étaient également commodes et rapides avec Philadelphie — ville avec laquelle le ministre de France avait de fréquents rapports, car le corps diplomatique étranger s'y était fixé, et les réfugiés français y étaient également nombreux.

On vivait à Neuville's farm — tel était le nom que les Américains donnaient à la *chaumière* du Ministre de France — dans une intimité toute familiale. Une confiance entière et réciproque entre tous les membres de la légation était nécessaire pour que la vie fût possible sous le toit de la légation provisoire. Les envoyés de la France aux Etats-Unis d'Amérique étaient, il y a plus d'un siècle, les enfants perdus de la diplomatie française. Il n'y a certes plus aujourd'hui de poste diplomatique, ni même

de poste consulaire, aussi isolé que ne l'était alors Hyde de Neuville. Parti le 16 mai 1816 de France, il n'avait pas encore reçu une seule ligne officielle du ministère le 10 janvier suivant (A.E., Corr. pol. Etats-Unis, vol. 73, fol. 189). Diriger des négociations étant aussi abandonné ne pouvait convenir qu'à un homme plein d'initiative et de prudence à la fois, ne craignant pas les responsabilités et sachant les assumer, si c'était nécessaire. Hyde de Neuville était cet homme là. Il avait été ardent à l'extrême dans sa jeunesse et le temps l'avait mûri. Il faisait profiter ses collaborateurs des fruits de son expérience. Il dirigeait sa légation comme si elle avait été sa propre famille. Auprès de lui et de Mme de Neuville — femme excellente et qui le secondait de son mieux — se trouvaient trois collaborateurs principaux. C'était d'abord le secrétaire de la légation : Charles Roth. Il avait débuté dans la carrière comme attaché au département lors du premier ministère de Talleyrand. Il était depuis le 11 septembre 1814 secrétaire à Washington et avait été chargé d'affaires avant l'arrivée d'Hyde de Neuville. M. de Bourqueney venait ensuite avec le titre d'attaché. Une troisième personne se trouvait à la légation : c'était un parent d'Hyde de Neuville : Jacques-Marie Angelucci. Il avait le titre de vice-consul à Portsmouth (Etats-Unis) mais était employé à la légation (Angelucci devait périr tragiquement en mer le 15 septembre 1826. Il était alors consul général à La Havane).

M. de Bourqueney avait à la légation une situation bien enviable. Au mieux avec son chef, il était également en parfait accord avec ses collègues : « Il est impossible d'être meilleur, plus aimable, plus prévenant qu'il n'est pour moi, écrit M. de Bourqueney à son frère Félix en parlant d'Hyde de Neuville. Il m'accorde une confiance sans bornes que je ne saurais trop apprécier, puisque je puis dire être le seul qu'il en ait jugé digne, une amitié que je reconnais, je t'assure, par le plus sincère attachement ».

Cette situation privilégiée de M. de Bourqueney auprès de son chef n'avait même pas jeté un froid entre Roth et le jeune attaché. Ils s'entendaient fort bien. Quant à Angelucci, c'était un véritable ami pour M. de Bourqueney.

Une anecdote peindra ce qu'était la vie à New Brunswick. Un jour, toute la légation était occupée à la correspondance car un départ prochain de paquebot permettait de faire parvenir des nouvelles en France ; M. de Bourqueney venait de terminer une lettre à sa mère lorsqu'il s'éloigna pour quelques instants. Quand il revint il trouva Hyde de Neuville qui s'était levé de la place où il écrivait lui-même et qui, ayant aperçu la lettre du jeune homme, y avait mis le post-scriptum suivant : « Madame, je suis très satisfait de votre fils et je l'aime assez pour vous dire que j'éprouve autant de plaisir à vous donner cette nouvelle que vous en aurez à la recevoir ».

Dans cette intimité douce et confiante, Hyde de Neuville n'avait rien de caché pour son jeune attaché, et c'était pour celui-ci une merveilleuse initiation diplomatique que d'étudier les affaires de la légation sous la direction d'un chef attentif à en tirer un enseignement pour lui. Nous avons vu Hyde de Neuville ne pas hésiter à confier à M. de Bourqueney une mission qui pouvait être délicate. En même temps, il l'habituait au travail de la composition des dépêches et bientôt il lui confiait la rédaction de l'une d'elles destinée au ministre. Ce fut M. de Bourqueney qui écrivit la dépêche n° 22 *bis*, datée de Washington le 1er février 1817. Il faisait au Ministre le récit de la cérémonie du 21 janvier et développait les raisons qui avaient déterminé Hyde de Neuville à ne pas accomplir en grande pompe cette cérémonie. Dans un post-scriptum personnel Hyde de Neuville exposait ainsi sa manière de procéder : « La dépêche ci-dessus a été rédigée par le jeune Bourqueney. Je me suis borné à lui expliquer mes idées. Je me ferai toujours un plaisir de rappeler à la bienveillance attentive de Votre Excellence les personnes attachées à ma légation. C'est surtout par leurs travaux que je désire fixer sur eux l'attention du gouvernement. Les hommes employés par le Roi doivent mériter ses grâces par d'utiles services et il ne suffit pas d'obtenir un emploi, il faut savoir s'en rendre digne par son travail et son zèle.

Je vois avec beaucoup de satisfaction, Monsieur le duc, que cette manière de voir et de penser est et sera de plus en plus la règle de conduite des jeunes gens de ma légation. Je sollicite

de nouveau pour eux tous l'intérêt de Votre Excellence. J'aurai soin d'indiquer les mémoires ou dépêches qui seront rédigés par eux afin que Votre Excellence puisse juger de leur application et de leur intelligence. Je prie Votre Excellence de croire que dans tous les comptes que je lui rendrai sur la conduite des personnes attachées à ma légation, je n'écouterai que la justice la plus sévère : elle seule peut procurer au Roi de bons serviteurs (A.E., Corr. pol. Etats-Unis, vol. 73, fol. 224).

Aujourd'hui, dans presque tous les pays, le mode de recrutement des diplomates par le moyen d'attachés aux légations ou ambassades a été remplacé par des concours. Certes, le système nouveau a des avantages, il permet d'opérer une sélection sur un nombre de candidats beaucoup plus considérable. Il permet un résultat en apparence plus précis. L'ancien système reste inégalé toutefois en ce qu'il permettait aux chefs d'apprécier à leur valeur, non seulement les connaissances mais les aptitudes et le caractère de leurs subordonnés. Un concours, si bien organisé qu'il soit, ne met en valeur que l'instruction et certaines des qualités d'esprit des candidats ; mais peut-on en tirer des conclusions certaines en ce qui concerne par exemple la discrétion, cette qualité si essentielle du diplomate. Au contraire, dans l'intimité journalière d'une vie commune, les caractères se montrent à nu et quand Hyde de Neuville accordait sa confiance à M. de Bourqueney c'était en toute connaissance de cause.

Une autre conséquence du système des concours est de reculer de plus en plus l'âge du début de la carrière. Aujourd'hui, on ne débute plus guère dans la diplomatie avant vingt-cinq ans. M. de Bourqueney en avait dix-huit quand la première dépêche rédigée par lui fut adressée au duc de Richelieu. Avec une instruction fortement basée sur de solides humanités, le jeune homme était prêt à profiter des leçons de l'expérience. Ses cadets aujourd'hui pâlissent sur les manuels pendant sept ans encore. C'est dans la vie et non dans les livres que M. de Bourqueney apprenait à connaître les hommes et les choses. Aussi, à quarante ans, le verrons-nous diriger une ambassade avec la vigueur de cet âge et l'expérience de vingt-deux années de services publics. Un pareil résultat était rendu

possible par le mode de recrutement de la diplomatie alors en vigueur et qui permettait de mettre rapidement en vedette les sujets d'élite.

Quand l'hiver arriva, Hyde de Neuville quitta New Brunswick pour se rendre à Washington et s'y installer dans la maison neuve qu'il avait louée. La légation partit de New-Jersey le 11 novembre. Le Président Monroë et le Président Madison surent un grand gré à Hyde de Neuville de s'installer dans la capitale fédérale. Cela semble pourtant bien naturel, mais il y a cent quarante ans ce l'était moins qu'on aurait pu le croire. Jamais aucune contrée du monde n'a subi en un siècle les changements extraordinaires qui se sont produits dans l'Amérique du Nord au XIXe siècle. Quand M. de Bourqueney y arriva, seuls les alentours de quelques grandes villes de la côte étaient peuplés, et encore d'une façon assez clairsemée. Dès que l'on s'enfonçait à l'intérieur, on entrait dans de vastes solitudes parcourues par des tribus indiennes et quelques rares chasseurs de race blanche. Aussi, Washington était-elle très peu peuplée. Les Américains avaient la prescience de leur avenir cependant, et ils avaient taillé leur capitale comme s'ils prévoyaient déjà qu'elle devait être celle d'un peuple de 170 millions d'âmes. Ils avaient confié le soin d'établir le plan de la ville à un Français le commandant Lenfant qui par une intuition géniale avait su combiner le goût du XVIIIe siècle avec les exigences futures d'une grande capitale. La place n'y manquait pas, mais bien les habitants. « Figure-toi, écrivait M. de Bourqueney à son père, une enceinte de ville beaucoup plus grande que Paris, un fleuve large comme le quart de la Seine — on le nomme le Tibre — une centaine de maisons (on en placerait cinq cent mille), des troupeaux de bœufs, de moutons, de porcs, un assez bel édifice à demi-brûlé où le Congrès tient ses séances — on l'appelle modestement le Capitole —. Voilà le portrait en raccourci de la Capitale des Etats-Unis ». Cet embryon de cité n'avait pas paru jusque-là un séjour enchanteur aux membres du Corps diplomatique. Seul, le Ministre d'Angleterre avait préféré Washington à Philadelphie. Hyde de Neuville, en suivant cet exemple, entraîna le reste du corps diplomatique qui se fixa, au moins temporairement, sur les

bords du Tibre. L'événement mondain de l'hiver fut la concurrence faite aux Européens par d'autres ambassadeurs : dix chefs de sauvages arrivés des bords du Missouri pour conclure un traité d'alliance avec leurs frères des Etats-Unis. Ces diplomates étaient très pittoresques, mais un peu primitifs. « Je doute, écrivait malicieusement M. de Bourqueney, que M. Gallatin (Ministre des Etats-Unis à Paris) échangeât l'hôtel qu'il occupe à Paris contre la peau d'ours ou de castor qui, seule, constitue le domicile de messieurs les députés du Missouri ».

Les fêtes furent nombreuses et agréables pendant cet hiver de 1816-1817. Le corps diplomatique donna de brillantes réceptions. Hyde de Neuville ne manqua pas de célébrer avec éclat les anniversaires de la famille royale. Le 17 décembre, il donna un bal et un concert en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de la duchesse d'Angoulême. Le Président Madison saisit l'occasion de ces fêtes pour effacer la fâcheuse impression causée par l'incident Skinner en comblant de prévenances la légation de France. Cet incident n'était toujours pas réglé. Hyde de Neuville avait laissé partir pour la France M. de Fougères consul à Baltimore sans le remplacer. Le gouvernement des Etats-Unis tentait de compenser son attitude dans cette affaire par des amabilités d'un autre genre. Madison fit ostensiblement placer dans son bureau un portrait de Louis XVIII pour faire pendant à celui de Washington, Monroë de son côté inspirait à la presse des articles qui pouvaient plaire à Hyde de Neuville. Notre Ministre n'en demandait pas davantage. Il avait voulu marquer qu'il était prêt à relever toute injure faite à son souverain et, par là, à en prévenir le retour, mais il ne voulait pas pousser les choses à bout.

Il avait du reste de plus graves sujets de préoccupation avec la question des réfugiés bonapartistes. Ne trouvant en Europe aucun gouvernement qui leur fût sympathique, les personnes les plus compromises dans les événements qui avaient suivi le retour de l'île d'Elbe avait cherché un asile de l'autre côté de l'Atlantique. Ainsi que nous l'avons déjà vu, l'ex-roi d'Espagne Joseph vivait dans les environs de Philadelphie, sous le nom du comte de Survilliers, Regnault de Saint-Jean d'Angély, Qui-

net, Real habitaient New-York. Les généraux Grouchy, Clausel, Garnier de Saintes avaient fixé leur résidence dans la capitale de l'état de Pensylvanie. A côté de ces personnages marquants, une foule d'anciens officiers, d'hommes tout dévoués à l'Empereur, d'épaves des assemblées révolutionnaires se groupaient dans les principales villes des Etats-Unis. Un sentiment commun animait tous ces hommes : la haine des Bourbons et l'admiration pour le grand empereur. Leurs ressources étaient minces pour la plupart, nulles pour beaucoup. Avec cela l'esprit porté vers les aventures que vingt années de guerre avaient habitué aux hasards de la lutte, des hommes, presque tous jeunes, quelques-uns seulement d'un âge mûr se désolant, au sortir d'une vie épique, de couler de tristes jours dans la vie monotone et sans gloire d'une petite ville étrangère. Un tel milieu devait fournir à foison des conjurés prêts à tenter les aventures les plus audacieuses.

Les facilités que l'on pouvait rencontrer à recruter, parmi ces réfugiés, le personnel d'un complot étaient considérablement accrues par la situation propre de l'Amérique. Les colonies espagnoles étaient en révolte ouverte contre la mère-patrie. Le mouvement séparatiste commencé à la faveur de l'occupation de la péninsule par les Français s'était continué et amplifié depuis lors. On apprenait constamment qu'une nouvelle province avait proclamé son indépendance, qu'un chef improvisé venait de lever l'étendard de la révolte. Le peuple des Etats-Unis était entièrement favorable aux colonies insurgées ; il voyait dans ces mouvements une imitation de ce que leurs pères avaient fait en proclamant leur indépendance. Le patriotisme des habitants des Etats-Unis prévoyait, à la faveur de ces événements, le développement de la force morale de la jeune République et peut-être même un accroissement de son territoire. Le sentiment populaire était trop profond pour que le gouvernement fédéral — gouvernement d'opinion — pût songer à s'y opposer. Aussi, bien qu'ayant grand soin de proclamer sa neutralité dans le conflit qui s'était élevé entre l'Espagne et ses colonies, il fermait les yeux quand au mépris de cette neutralité une expédition s'équipait dans un des ports de l'Union à destination de l'une des

colonies insurgées. Dans un cas semblable, de haut en bas de la hiérarchie tous les fonctionnaires des Etats-Unis mettaient la plus grande complaisance à ne s'apercevoir de rien.

Or, rien ne garantissait qu'un navire, fin voilier, ayant un équipage d'hommes résolus, abondamment pourvu de vivres, d'armes et de munitions et, en apparence, destiné à porter du secours aux insurgés de La Plata, ne changerait pas de destination une fois au large, et ne se dirigerait pas vers Sainte-Hélène ou vers quelque point désigné à l'avance par des conjurés.

De telles éventualités préoccupaient vivement Hyde de Neuville. Louis XVIII, en le choisissant pour le représenter aux Etats-Unis, avait bien désigné l'homme de la situation. Hyde de Neuville avait trop conspiré autrefois, pour son compte, pour ne pas être en l'occurrence un observateur sagace. Le Gouvernement de la Restauration avait eu déjà à se repentir d'avoir négligé ses avis dans un cas analogue. Il avait été chargé d'une mission confidentielle pour s'assurer si Napoléon ne pouvait pas s'échapper de l'île d'Elbe. Il avait passé les mois d'octobre et de novembre 1814 en Italie auprès des cours de Turin et de Florence et il avait fait, à la suite de ce séjour, des rapports prévoyant le débarquement de Napoléon en France ou en Italie et réclamant des mesures appropriées. Le gouvernement d'alors n'en avait pas tenu compte et s'était laissé surprendre par l'événement de Fréjus.

Hyde de Neuville voulait éviter à son roi le retour d'une pareille disgrâce. Il surveillait très attentivement les menées des réfugiés bonapartistes et les préparatifs des expéditions destinées à l'Amérique du Sud. Dès son arrivée, le Ministre de France avait jugé la situation difficile. M. de Bourqueney reflétant les impressions de son chef écrivait à son père le 15 août 1816 : « Messieurs les réfugiés ne nous laissent guère le temps de respirer. Chaque jour une nouvelle expédition pour Sainte-Hélène. Si l'ex-..... ne s'échappe pas de sa nouvelle demeure ce sera un véritable miracle ». Dans les groupes bonapartistes, les bruits les plus invraisemblables avaient cours : tantôt on affirmait qu'une expédition était en route pour délivrer l'illustre captif,

tantôt l'évasion de Napoléon était un fait accompli et il voguait vers la France... On répandit aussi le bruit que l'Empereur avait débarqué dans les colonies espagnoles révoltées et qu'il avait été reconnu comme Chef. Ces bruits, tout faux qu'ils étaient, entretenaient l'ardeur des partisans et ne laissaient pas de troubler Hyde de Neuville. Ce dernier déplorait que quelques bâtiments français ne fussent pas à sa disposition pour croiser sur les côtes de l'Atlantique et faire la besogne de police maritime que les Etats-Unis négligeaient singulièrement. N'obtenant pas de renseignements du gouvernement américain, il tentait d'avoir des intelligences dans le parti bonapartiste. Il avait eu vent de plusieurs tentatives de complot sans grande importance, quand un hasard heureux le mit à même de connaître un projet de plus grande envergure. Par les intelligences qu'il avait dans le camp des bonapartistes, Hyde de Neuville savait qu'une grande effervescence régnait au mois d'août 1817 parmi les réfugiés, qu'ils avaient entre eux de nombreux conciliabules et enfin qu'ils avaient pour mot de ralliement : Sainte-Hélène et novembre (A.E., Corr. pol. Etats-Unis, vol. 74, fol. 155). C'est à ce moment qu'un Français qui tenait à ne pas être nommé, mais dont il connaissait le dévouement, lui remit un certain nombre de pièces qui lui étaient tombées par hasard entre les mains. Ce dossier se composait de lettres et de rapports adressés par l'ex-conventionnel Lakanal au comte de Survilliers, ex-roi d'Espagne et des Indes. Le tout se rapportait à un projet né dans le cerveau de l'ancien législateur. Il ne s'agissait de rien moins que de rétablir l'autorité de Joseph sur une partie de ses anciens domaines et de le faire proclamer roi au Mexique, avec son ancien titre de roi d'Espagne et des Indes. Pour ce faire, Lakanal ne demandait que peu de chose au comte de Survilliers, mais surtout son appui pécuniaire. Le moyen employé par l'ex-conventionnel était une troupe de neuf cents hommes armés, équipés et disciplinés sous le nom de Confédération napoléonienne. Ce bataillon, renforcé de deux pièces de canon, dont l'achat était prévu par un homme de confiance à Louisville ou à la Nouvelle-Orléans, devait aborder le Mexique par la frontière de terre. Un rassemblement armé de quelque importance pouvait, en effet, ne pas trop atti-

rer l'attention dans les déserts du Texas. Une fois arrivés là, les membres de la Confédération napoléonienne ne doutaient pas du succès et faisaient prévoir à Joseph la perspective séduisante de reconquérir, avec le minimum de frais et de risques, un des premiers trônes de l'univers. Les confédérés estimaient les dépenses de l'expédition à 75.000 francs seulement et ils prenaient l'engagement formel de déclarer que le roi Joseph n'était pour rien dans leurs projets jusqu'à la réussite complète. Lakanal, pour son compte, demandait un titre et une décoration espagnole (1) pour que sa personne ait plus de poids auprès des peuples du Mexique en qualité de représentant du Souverain.

Un tel complot, encore à l'état de projet, ayant si peu de chances de réussir, avec pour chef un homme qui confiait à une personne qui ne lui était pas personnellement connue des papiers de ce genre ne nous paraît guère redoutable. L'ambiance qui régnait autour d'Hyde de Neuville le persuada néanmoins qu'il s'agissait d'un projet qui pouvait devenir dangereux et contre lequel en tout cas il était bon de prendre des précautions (2). Les bruits relatifs aux tentatives d'enlèvement de Napoléon de Sainte-Hélène étaient plus forts que jamais. De nombreux officiers français, le colonel Galabert, ancien commandant du 50e de ligne, Adolphe de Pontécoulant venaient de passer en Amérique. On racontait qu'ils n'y étaient venus que pour

(1) Pour appuyer ses titres à une distinction espagnole, Lakanal expose qu'il est né et qu'une partie de sa famille habite l'ancien comté de Foix pays en relation avec l'Espagne.

(2) Frederic Masson, dans un article sur le Roi Joseph aux Etats-Unis, 1815-1821, paru dans la *Revue de Paris* le 15 mars 1916, examine les différents projets d'évasion de Napoléon, auxquels le roi Joseph aurait été mêlé. Il considère qu'Hyde de Neuville serait tombé dans un piège en croyant au complot Lakanal. Il en estime des détails invraisemblables et conclut à l'inexistence de tout complot. Lakanal, cependant, aux dires même de F. Masson, a certainement participé à des complots d'évasion napoléonienne. Quant à la demande d'une décoration espagnole faite par l'ancien conventionnel, elle n'est, croyons-nous, pas aussi invraisemblable que le pense F. Masson. Elle est bien du même style que la lettre de Lakanal demandant un emploi à Guizot, publié dans les mémoires de Guizot (t. III, p. 389). L'ancien conventionnel adresse au ministre de Louis-Philippe des compliments d'une platitude remarquable ; il lui déclare qu'en parlant de lui « l'éloge naît du sujet, aussi naturellement que la fleur sort de la tige » et termine en demandant un emploi, en se basant sur sa connaissance de l'anglais et de l'espagnol.

y fomenter des complots. Hyde de Neuville décida d'empêcher la réalisation de celui de Lakanal. Il avertit immédiatement le gouvernement des Etats-Unis et l'Ambassadeur d'Espagne de la découverte qu'il avait faite, afin que chacun d'eux pût prendre les mesures nécessitées par cette nouvelle. Il décida, en outre, d'envoyer au duc de Richelieu un message exprès destiné à lui exposer de vive voix tous les détails des recherches qu'Hyde de Neuville faisait autour des réfugiés bonapartistes. Cette mission était d'importance, elle devait mettre à même, celui qui la remplirait, de travailler directement avec le Ministre. Ce fut M. de Bourqueney qu'Hyde de Neuville choisit. La frégate « l'Eurydice », sous le commandement du Capitaine Meynard de la Farge, était justement alors à l'ancre devant New-York, revenant des Antilles et ayant pour mission de prendre les dépêches de notre Ministre aux Etats-Unis pour les porter à Brest. Hyde de Neuville avait d'abord songé à remettre ses plis à un Français qui devait prendre passage sur la frégate. Ce Français était le comte Louis de Mun, officier de l'ancienne armée royale ayant émigré aux Etats-Unis et qui se rendait en France pour tenter de récupérer quelques débris de sa fortune. Mais devant la menace du complot Lakanal, le Ministre de France se décida à faire partir M. de Bourqueney pour Paris, et à charger le comte de Mun d'une mission confidentielle très importante que, seul un ancien officier comme lui, connaissant parfaitement l'Amérique, pouvait réussir. Le comte de Mun accepta avec abnégation de retarder son retour en France et de partir avec un compagnon pour l'Ouest des Etats-Unis afin de déjouer les complots de la Confédération napoléonienne.

Quant à M. de Bourqueney, ravi à la pensée de revoir ses parents et ses amis, il emportait pour le duc de Richelieu avec les instructions de son chef une lettre de ce dernier destinée au Ministre. « La mission dont M. de Mun va être chargé, disait-il, me détermine, Monsieur le Duc, à faire partir sur la frégate Monsieur de Bourqueney, non seulement comme porteur de mes dépêches, mais comme pouvant mieux que tout autre donner à votre Excellence des détails, dans lesquels le temps qui me presse ne me permet pas d'entrer. M. de Bourqueney, Monsieur

le duc, a toute ma confiance ; quoique jeune, il a pour les affaires l'intelligence et la discrétion de l'âge mûr. Votre Excellence jugera par elle-même que j'ai pu, sans imprudence, le charger d'une mission aussi importante et peut-être pensera-t-elle que j'ai été fondé à solliciter pour ce jeune homme le titre de second Secrétaire de ma légation. Je la prie donc de me permettre de renouveler des instances fondées sur une satisfaction qui n'a jamais été interrompue » (A.E., Corr. pol. Etats-Unis, vol. 74, fol. 180).

Lorsqu'Hyde de Neuville écrivait ces lignes le 31 août 1817, il ne savait pas que le duc de Richelieu avait déjà apprécié le jeune attaché et que, pour lui donner un témoignage tangible de sa satisfaction, il avait décidé par une lettre du 31 juillet d'accorder à M. de Bourqueney, jusqu'alors servant gratuitement, un traitement de deux mille francs. L'agréable nouvelle de l'intérêt que lui portait le Ministre parvint au jeune diplomate après avoir débarqué sur les côtes de France. De Brest, où il arriva le 1er octobre, il se dirigea sans retard sur Paris et eut l'honneur d'y être reçu à plusieurs reprises par le duc de Richelieu. Il l'informa de toutes les craintes que faisait naître dans l'esprit d'Hyde de Neuville l'activité des bonapartistes. Richelieu transmit aux cours intéressés les nouvelles apportées par M. de Bourqueney et dès le 15 octobre (A.E., Corr. pol. Etats-Unis, vol. 74, fol. 246) il pouvait répondre à Hyde de Neuville en approuvant sa conduite et en le priant de continuer à lui signaler tous les complots qu'il pourrait surprendre quand bien même il estimerait que ces complots n'eussent aucune chance de succès. Il l'informait que le gouvernement anglais, prévenu par ses soins des projets d'évasion de Bonaparte, avait pris des mesures en conséquence. « Il a donné, écrivait-il, des ordres plus rigoureux que jamais. Le vaisseau de 74 qui est en station dans l'île a reçu l'injonction de ne jamais s'écarter ; on a changé le régiment qui était en garnison et ce renouvellement aura lieu plus souvent désormais ». L'Espagne, de son côté, décidée à lutter sérieusement contre les corsaires, résolut d'acquérir de la Russie cinq vaisseaux de ligne et plusieurs frégates.

Ainsi par les mesures prises aux Etats-Unis par Hyde de

Neuville et par la mission de M. de Bourqueney en France, tout danger se trouva rapidement conjuré. Les réfugiés bonapartistes apprirent très vite que les projets de Lakanal avaient été divulgués, cela suffit pour empêcher qu'ils aient un commencement d'exécution. Sainte-Hélène, de son côté, était plus étroitement surveillée que jamais.

M. de Bourqueney obtint l'autorisation de rester quelques mois à Paris, pendant que le duc de Richelieu préparait pour Hyde de Neuville de nouvelles instructions dont il serait porteur. Le jeune diplomate profita de ce répit pour voir sa famille et ses amis, et aussi pour porter des nouvelles d'Hyde de Neuville aux nombreux amis qu'il comptait dans le parti royaliste à la Chambre et dans les salons. Quand le moment vint de partir, M. de Bourqueney emportait avec lui, en Amérique, une véritable moisson de lettres (Hyde de Neuville en publia un grand nombre dans ses mémoires : Hyde de Neuville, *Mémoires,* t. II, p. 366). Il emportait aussi des instructions émanées du duc de Richelieu et avait été chargé par ce dernier d'instructions orales. Parmi les dépêches du Ministre s'en trouvait une, dont M. de Bourqueney était porteur à son insu et qui, cependant, le concernait personnellement. C'était une augmentation de traitement du jeune attaché qui désormais devait toucher 3.000 francs par an. Elle était accompagnée d'une lettre des plus flatteuses qui, écrivait M. de Bourqueney à son père, « m'a fait plus de plaisir que les dollars eux-mêmes ». Par une pensée délicate, le duc de Richelieu avait voulu donner à Hyde de Neuville la joie d'annoncer au jeune homme la disposition bienveillante qu'il avait prise.

Une augmentation de traitement à une époque inusitée et après avoir rempli une mission importante prenait la valeur d'un témoignage éclatant de satisfaction. C'était pour M. de Bourqueney, à peine âgé alors de dix-neuf ans, un début remarquablement heureux dans la carrière. Désormais, il avait été distingué par son chef direct, il avait été remarqué par le Ministre qui se trouvait être le plus grand homme d'Etat de son époque : le plus bel avenir s'ouvrait devant lui.

André ARTONNE.

COMPTES RENDUS

Jacques LACOUR-GAYET, de l'Institut : *Histoire du Commerce,* t. III, *Le Commerce extra-européen jusqu'aux Temps Modernes.* — Henri LABOURET : I. *L'Echange et le Commerce dans les Archipels du Pacifique et en Afrique Tropicale.* — Jean CANU : II. *L'Amérique précolombienne.* — Jean FOURNIER : *Les Indes jusqu'à l'arrivée d'Albuquerque.* — Georges BONMARCHAND : IV. *Le Commerce de la Chine.* V. *Le Commerce du Japon,* 1 v. 566 p. in-quarto, 14 cartes, avec un index des noms chinois et japonais. Paris, Editions Spid, 1953. — *Id.* t. V. *Le Commerce depuis le milieu du dix-neuvième siècle.* — Maurice BAUMONT : I. *L'Essor du libre échange* ; II. *Le retour au Protectionnisme.* — Paul NAUDIN : III. *L'Emprise de l'Etat sur le Commerce,* 1 v. 445 p. in-quarto, 1952. Paris, Editions Spid, 1952. — Robert LACOUR-GAYET : *La France au vingtième siècle,* 14 v. 14×22 cm. de 340 p. Paris, Hachette, 1954. — Jacques LACOUR-GAYET, de l'Institut : *Nouveaux propos d'un libéral,* 1 v. 245 p. Paris, Editions Spid, 1953.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'importante *Histoire du Commerce* que M. Jacques Lacour-Gayet, de l'Institut, si prématurément disparu, à eu cependant le temps de mener à bonne fin (1).
L'un des tomes que nous voudrions résumer aujourd'hui se réfère à une période antérieure à celles déjà précédemment analysées. Elle concerne en effet le commerce extra européen de la fin du xve siècle jusqu'aux temps modernes. L'étude en a été confiée à quatre auteurs : la première, à un spécialiste des civilisations africaines, M. Henri Labouret qui traite de l'échange et du commerce dans les Archipels

(1) Reste seulement à paraître le t. VI contenant l'index alphabétique, la bibliographie générale et la table générale des matières.

et en Afrique tropicale ; la seconde, sur l'histoire précolombienne, à M. Jean Canu, que nous avons déjà rencontré ; la troisième, œuvre de M. Jean Fournier, de l'Ecole des Langues Orientales, concerne les Indes jusqu'à l'arrivée d'Albuquerque ; la dernière, de M. Georges Bonmarchand, qui fut Consul de France au Japon, porte sur le commerce de la Chine et celui de l'Empire du Soleil Levant.

L'étude de M. Labouret comporte de précieuses données techniques. Je signalerai aussi les chapitres qui intéressent particulièrement la vocation africaine de la France, l'un sur le Sahara préhistorique et ses habitants, le commerce sous les dominations carthaginoise et romaine ; l'autre sur les grands itinéraires sahariens et le commerce caravanier. A l'heure où les vieilles civilisations américaines retiennent volontiers l'attention, on appréciera l'étude de M. Jean Canu. Celle de M. Jean Fournier sur les Indes nous conduit des temps qui précèdent Alexandre à l'arrivée des Portugais. L'auteur distingue justement l'opposition entre l'Inde du Nord et l'Inde méridionale. On apprendra avec curiosité que la découverte du vent de la mousson qui permit à l'Occident d'atteindre en quarante jours les pays tamouls, remonte aux Romains. M. Bonmarchand passe en revue quatre millénaires de commerce chinois. Par contre son exposé du commerce japonais est plus spécialement axé sur l'histoire du commerce intérieur sans omettre toutefois les incidences sur ce dernier des rapports restreints du pays avec ses voisins et avec l'Europe, dès la fin du XVI[e] siècle.

L'histoire du commerce dans les continent africain, américain, asiatique, et en Polynésie, n'était jusqu'à présent que fragmentairement connue, à travers quelques monographies et de nombreux articles, souvent assez anciens. On voit l'intérêt de la présente synthèse.

II. — Le tome V nous ramène au XIX[e] siècle et se rattache plus directement aux problèmes qui font l'objet des préoccupations de cette revue. C'est pourquoi nous insisterons davantage sur son contenu. M. Maurice Baumont, professeur à la Sorbonne, un des historiens à qui les événements des cent dernières années sont le plus familiers et que son long enseigngemgent au Conservatoire des Arts et Métiers a le mieux préparé à l'étude des questions techniques, y traite de l'essor du libre échange et du retour au protectionnisme ; M. Pierre Naudin, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, spécialiste de la politique tarifaire, de l'emprise de l'Etat sur le commerce.

La période qui s'étend de 1841 à 1878 est l'une des plus étonnantes de l'histoire du monde ainsi que le constate M. Baumont au seuil de son remarquable exposé. On y assiste en effet à une décisive transformation de la vie économique, provoquée par l'événement capital du XIX[e] siècle, l'expansion de la grande industrie. Il suffit de rappeler le développement des chemins de fer et de la navigation à vapeur, « Les locomotives circulent d'un pays à l'autre »... « la vapeur parcourt les mers et les rivières avec, selon l'expression

de Chateaubriand, « la marine qui emprunte, du feu, le mouvement ». Servie par le capitalisme naissant, une opinion prompte aux illusions conçoit les possibilités d'une entente universelle. C'est encore Chateaubriand qui constate dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* en 1841 que « la folie du moment est d'arriver à l'unité des peuples ». Voyant que les différents pays sont en relations journalières », il découvre le jour où « les barrières fiscales ou commerciales » seront « abolies entre les différents Etats, comme elles le sont déjà entre les provinces d'un même Etat ». N'est-ce pas le cas de l'Allemagne avec le Zollverein ?

Le libre échange rencontrera en Grande-Bretagne où il trouvera pour le préconiser un apôtre de grande classe, Richard Cobden, son terrain d'élection. Combattu par Thiers en 1848, il remportera chez nous sous Napoléon III une victoire momentanée avec le traité du 23 janvier 1860 et en 1868, un député de la Moselle, pourtant d'opinion protectionniste accusée, Stéphen Liégeard, exposera équitablement les bienfaits de la concurrence. Il montrera que pour maintenir ses positions, l'industrie lorraine des maîtres de forges a dû se rénover. « En moins de huit années, des vallées jusque-là désertes se sont couvertes de bâtiments, peuplées d'ouvriers ; des hauts fourneaux aux proportions inusitées sont sortis, comme par enchantement ».

Deux ans plus tard, la défaite de 1870 provoque chez nous un renversement de tendances. « La vieille économie politique dont les prétentions étaient si hautes en 1848 a fait naufrage », constate Renan. « L'année 1878, écrit M. Baumont, marque une étape décisive dans l'histoire du commerce. Une période de temps est révolue en cette année, où s'ouvre une nouvelle phase. Le monde se dirige vers un autre destin ; sa physionomie commerciale se transforme. Actives, pressantes, des forces nouvelles ont surgi dans l'univers, dont l'équilibre économique se trouve modifié par leur expansion » (p. 149).

Nous sommes loin du temps où Victor Hugo prédisait qu'un jour viendrait où « il n'y aurait plus d'autre champ de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées (21 août 1849). Près d'un demi siècle plus tard, en 1891, Jules Ferry, parlant au Sénat, dira du libre échange qu'il était en 1860 « le fruit hâtif de trente-cinq ans de paix, une page détachée de l'idylle des Etats-Unis d'Europe... Il était pour nous comme une des formes de l'avenir » (p. 26). J'aurais pu citer encore Lamartine et *la Marseillaise de la Paix.*

Les chapitres substantiels de M. Baumont montrent l'interdépendance croissante de l'économique et du politique à mesure que de nouveaux contacts s'établissent entre les pays. Leur lecture s'impose à qui veut réellement connaître l'évolution des relations internationales au XIX[e] siècle. Notons que le retour au protectionnisme qui se manifeste de 1878 à 1914 n'intéresse pas seulement la France. Il s'agit d'une réaction d'ordre général qui correspond au désir de

renforcement de l'autonomie des Etats de plus en plus désireux de se suffire à eux-mêmes, de se soustraire au risque de se trouver dans la dépendance éventuelle d'autres pays.

Est-ce à dire que les prophètes du XIXe siècle aient fait preuve de présomption ? On peut se demander si leurs prédictions ne s'appliqueront pas à une époque moins proche que la nôtre de leurs anticipations et si l'alternance de la protection et du libre échange ne correspond pas au rythme normal de l'évolution du monde ? Sur un plan moins idéologique, constatons pour en terminer avec la période qui s'achève en 1914 qu'« obscures et puissantes, les forces économiques exercent une souveraine domination sur la société du XIXe siècle finissant ; elles interviennent sans cesse, sans toujours se montrer de façon apparente sur le plan officiel de l'histoire » (p. 151).

Le titre de la deuxième partie de l'ouvrage : *l'Empreinte de l'Etat sur le commerce* (1914-1950) confirme la défaite du libéralisme. « Une fois surmontés les obstacles que la nature avait, de tout temps, dressés contre lui, le commerce a buté à ceux que lui opposent les Etats », écrit M. Paul Naudin... « C'est ce qu'il nous rend présent au cours de chapitres d'une parfaite clarté, très précieux pour la connaissance de la période contemporaine (1). Observant que « l'étatisme est mauvais conducteur des échanges », il clôt son étude qui est aussi la dernière de l'ouvrage par ces mélancoliques remarques : « Le salut du monde ne dépend pas du commerce, ou du rétablissement d'un commerce libre entre tous les marchés et dans chaque marché. Mais peut-on compter davantage, pour l'assurer, sur l'antagonisme des Etats acheteurs, vendeurs, gérants ou contrôleurs ? ».

III. — S'il est vrai que la période la plus proche de nous est souvent la moins connue, en tous cas, la plus difficile à connaître, on verra tout l'intérêt de l'ouvrage de M. Robert Lacour-Gayet. *La France au vingtième siècle* nous offre, en effet, l'exposé le plus complet, synthèse la mieux équilibrée des divers facteurs de l'activité nationale depuis 1900. Le livre est divisé en trois parties : 1900-1914, 1914-1939, 1939-1954. Une chronologie sommaire inaugure chacune d'elles, puis sont examinés l'Ambiance (apparence et réalités), la Société, les Modes d'existence, la Vie intellectuelle.

Frère de l'auteur des *Nouveaux propos d'un libéral,* ayant écrit en collaboration avec lui : *De Platon à la Terreur,* M. Robert Lacour-Gayet est actuellement directeur du département d'histoire à la St. Johns University. C'est pourquoi j'incline à penser que ce volume a été écrit d'abord pour ses étudiants américains, les notes pertinentes qui l'accompagnent à chaque page, indispensables lorsqu'il s'agit d'étrangers et non point certes inutiles aux lecteurs français, me paraissant témoigner de son objet. On souhaiterait que chez nous, il fût lu par toute la nouvelle génération. Dirais-je que lisant la partie

(1) Rappellerais-je que la consultation de l'histoire du commerce est rendue particulièrement aisée grâce à la multiplication des titres marginaux.

économique on se souvient qu'avant d'être un excellent historien M. Lacour Gayet fut inspecteur des finances (1).

Je ne crois pas aussi bien qu'on puisse présenter de la France du xxe siècle un tableau plus intelligent et plus équitable. Notant très justement qu'un des grandes mérites de la Troisième République fût de donner aux Français le sens de la continuité politique dont la brièveté des régimes qui s'étaient succédés depuis la Révolution lui avaient fait perdre l'habitude, l'auteur observe que l'immobilité de l'administration et la fixité de la monnaie contribuèrent également à la stabilité de la société. Il faut y ajouter dans l'ordre moral un patriotisme qui faisait l'unité de la nation. « Dans le domaine économique, comme dans celui des idées et des institutions, la France était forte et saine ».

C'est l'explication d'une guerre victorieuse qui ajoute singulièrement à notre patrimoine de gloire. Mais de cette épreuve marquée par des « pertes sanglantes disproportionnées à la population, le pays était sorti épuisé comme un homme dont le sang a coulé trop longtemps. Il lui aurait fallu cinquante ans de convalescence ». On sait que celle-ci lui a été refusée. Après une courte période d'euphorie, les luttes intestines devaient reprendre, « d'autant plus inopportunes que le problème économique dominait tous les autres : il fallait reconstruire ce que la guerre avait détruit ». L'accélération de l'instabilité ministérielle, la détérioration de l'administration, l'affaiblissement du pouvoir législatif, les fluctuations surtout de la valeur du franc (« Sans une monnaie saine, il n'existe pas de démocratie stable ») (p. 185) contribuent au déséquilibre d'une société qui subit de plus en plus l'attraction des solutions violentes. Le désanchantement de la paix, l'avènement de l'Hitlérisme, les incertitudes de la politique étrangère, accroissent le sentiment d'inquiétude latent dans une population désaxée.

« Dans la société de 1914, les Français satisfaits de leur sort étaient infiniment plus nombreux que les mécontents : de là cette harmonie de leurs réactions en présence du danger. En 1939, la proportion était renversée : bien peu se félicitaient de leur condition : presque tous se plaignaient » (p. 189). « Du contraste entre les deux époques aucun n'est plus frappant que le souvenir des deux mobilisations. A la première, le pays donna son adhésion sans réserves ; il accueillit la seconde avec une résignation morne. C'est qu'en 1939 son unité lui paraissait précaire et sa continuité incertaine, alors que vingt-cinq ans plus tôt existait entre les vivants, mais aussi entre les morts et eux, cette mystérieuse communion, créatrice de foi et d'espérance » (p. 23).

La période 1939-1954 était particulièrement délicate à résumer. M. Lacour-Gayet a parfaitement su la soustraire à la polémique pour la faire entrer dans l'histoire. Il y a réussi, comme dans tout le volume, d'ailleurs, grâce à une chronologie attentive qui permet de

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié son étude sur *Calonne en Italie et en Autriche, R.H.D.*, 1949, pp. 38-74.

dégager l'essentiel de la complexité des événements. « Que représentent, dit-il, neuf ans dans l'histoire d'un pays vieux de plus d'un millénaire ? Environ un semestre d'une existence humaine d'une soixantaine d'années. Entre 1945 et aujourd'hui, la différence est cependant frappante. Les haines et les préjugés n'ont fait que se dissoudre au contact du temps. Un esprit de tolérance et d'objectivité peu à peu les remplace. Grâce à lui, l'apaisement gagne chaque jour, du terrain, et, de plus en plus, l'opinion prévaut que l'Histoire seule sera qualifiée pour juger impartialement qui a eu tort, qui a eu raison des hommes de bonne volonté qu'un destin pathétique a opposés les uns aux autres depuis 1940 » (p. 243).

A beaucoup d'égards, la société de 1955 ressemble encore à la société de 1914 ou à celle de 1939. Si les coutumes se sont sensiblement modifiées au cours des cinquante dernières années, « l'atmosphère n'est guère différente. Dans l'air n'ont cessé de flotter cette douceur, ce plaisir, presque mystérieux, qui restent une énigme entre tant d'autres, du « destin étrange » (1) de la France ».

IV. — Je ne voudrais pas terminer l'étude de cet ensemble de travaux auxquels le nom de Lacour-Gayet demeure attaché et confère son unité sans signaler les *Nouveaux propos d'un libéral* que l'animateur de *l'Histoire du Commerce* nous a donnés à la veille de sa mort. Résolument fidèle à une tradition dont il est l'héritier, il estime que le libéralisme est la doctrine de l'avenir et que les hommes se détourneront des excès du dirigisme et de l'interventionisme d'Etat pour revenir à un régime économique fondé sur le respect des lois naturelles et sur une saine monnaie. Se faisant le critique pénétrant des nationalisations, il dénonce le débordement législatif, les dangers du capitalisme d'Etat dans l'entre-deux guerres. Sur plus d'un point, ce recueil d'essais complète *La France au vingtième siècle* de Robert Lacour-Gayet et semble issu de la même plume.

On lira avec un intérêt amusé quelques pages piquantes sur *le roi Bilalama et le Juste Prix*. La découverte en 1946 de tablettes d'argile dans un faubourg de Bagdad nous a révélé en effet que cet ancêtre de l'économie libérale qui régnait en Mésopotamie vers le commencement du deuxième millénaire avant l'ère chrétienne avait le premier posé des principes qu'on peut tenir encore aujourd'hui pour valables.

René DOLLOT.

Aimé-Georges MARTIMORT : *Le Gallicanisme de Bossuet*, Editions du Cerf, Paris, 1953.

Le livre consacré à un tel sujet a paru juste à temps pour être lu et médité dans le cadre de la belle exposition « Bossuet et l'histoire », qui vient de se clore au Palais Soubise. Toute une salle y était dédiée au « gallicanisme », avec l'autographe du projet « pour

(1) Renan.

les quatre Articles », la déclaration desdits quatre Articles « signée de tous les évêques présents », le texte latin de cette déclaration « *ab illustrissimo ac reverendissimo Jacobo Benigno Bossuet edita epistola conventus Cleri Gallicani ad universos Ecclesiæ gallicanæ præsules...* »

Ce catalogue évoque de savants mystères théologiques et il est naturel que ce soit un chanoine — car c'est le titre de l'auteur — qui se soit senti de taille à en donner l'explication. Son travail, extrêmement complet, — il approche de 800 pages — est revêtu de l'imprimatur du Cardinal-Archevêque de Toulouse, et il porte le n° 24 de la collection *Unam Sanctam*, qui traite des divers aspects de l'unité de l'Eglise. Et en même temps l'auteur a bénéficié de plusieurs missions et allocations du Centre National de la Recherche scientifique. C'est là un bel exemple d'excellente et efficace association d'une œuvre de théologien et d'un ouvrage d'historien.

Les deux examens de la question se pénètrent et se complètent dans le même sens de la vie et de ses nuances. Au fond des opinions, des états d'esprit se révèlent, fins, subtils, spécieux, et ce sont ces investigations d'âmes qui attirent les recherches du chanoine Martimort. Elles évoquent souvent certains aspects de l'histoire du sentiment religieux de l'abbé Brémond, et cette méthode psychologique apporte une lumière pénétrante dans un sujet riche « en controverses passionnées et fébriles où se sont affrontés les plus grands esprits. » d'autant que, note justement la préface (p. 8), « le gallicanisme est le curieux confluent où se rejoignent des doctrines d'origines fort diverses, professées successivement par des théologiens, des politiques et des philosophes ». Le mot même de gallicanisme (p. 13, note 2) n'entrera dans la langue du dictionnaire qu'en 1882, et encore par Littré. Deux siècles plus tôt, en 1682, un tel vocable n'a pas de sens, car « il n'y a pas alors de système susceptible d'être enfermé dans les formules précises d'un corps cohérent et homogène de doctrines ; ...ce sont des courants, ...indépendants dans leur évolution ».

Le débrouillage de cet enchevêtrement de dérivations intellectuelles s'accomplira par une succession de chapitres chronologiquement ordonnés. Bossuet est issu d'une famille de parlementaires de Dijon strictement dévoués au roi. Or le roi est traditionnellement « défenseur des libertés de l'Eglise gallicane ». Ces libertés correspondent surtout à un certain souci national de distinguer le catholicisme français des catholicismes d'« Outre-Monts », celui des Italiens et des Espagnols. Le Français est très sensible à ces différences de tempéraments religieux, mais il a d'autre part le sens du schisme et il évite de s'y laisser tomber. La tentation d'un patriarcat des Gaules reste « une chimère » (cf. p. 122). Depuis l'Edit de Nantes, il y a des parlementaires protestants, libres de publier à Genève des libelles antipapistes et ce fait seul rend les catholiques français prudents...

Aussi bien, pendant toutes ses années d'études et de séminaire, Bossuet s'assimilera cette sagesse religieuse. Ancien élève des Jésuites

de Dijon, il s'initie, à Paris, aux œuvres et tendances de M. Vincent, de M. Olier et de M. Eudes. Non sans quelques interventions juvéniles, quelque peu téméraires, dans les affaires litigieuses des années 1660-1666, l'abbé Bossuet médite de grands rêves de paix : la réunion des protestants, la réconciliation des jansénistes (p. 273)...

Cette question protestante, qui mettra Bossuet en liaison avec la Suède, l'Angleterre et le Hanovre et aboutira à des conversions illustres comme celle de Turenne, n'a jamais abandonné la préoccupation de l'évêque qu'il va devenir dès 1669. L'expérience des difficultés à vaincre le rendra « passionnément hostile aux Ultramontains » (p. 288). Son modèle sera un protestant devenu cardinal, Du Perron, « rare et admirable génie ». Et de fait, un Du Perron est quelque peu la préfigure d'un Bossuet. L'atmosphère gallicane est indispensable à l'union des protestants, notamment des Calvinistes que Bossuet connaît tout particulièrement. Au reste ce gallicanisme est romain. Il tire son nom du nom latin de l'Eglise romaine des Gaules. Il est antérieur et supérieur à l'italianisme qui complique la piété.

Tout cela est très justement analysé (pp. 302-317), mais en même temps commence la déviation dont Bossuet ne se rend pas même compte, Précepteur du fils du roi, il va revêtir Louis XIV de tout le prestige de la romanité qui le transporte. Le roi sera « divus », comme les empereurs et dans le sens chrétien qu'y voyait Théodose. Il est très possible que le pape Innocent XI ait discerné le danger de cette tendance et se soit hâté de donner à Bossuet une très haute approbation en acceptant officiellement son exposition de la doctrine catholique, bien vue du monde protestant. Le Pape tient à s'agréger le jeune évêque comme cardinal (pp. 344-346). C'est le roi qui s'y oppose. Tout le chapitre qui étudie cette question mal connue est d'un très vif et très neuf intérêt.

Le cardinalat de Bossuet aurait complètement transformé les prises de position qui vont faire la matière, désormais, de l'ouvrage du chanoine Martimort. Contraint à une intimité toujours croissante avec le roi et les secrets de la monarchie, Bossuet va peu à peu glisser vers l'ambition politique. Il joue un rôle dominant à l'Assemblée du Clergé de 1682 dont l'activité est étudiée avec une remarquable précision. Notons par exemple que parmi les évêques français siège l'évêque de Tournai, alors incorporé au royaume, et que l'épiscopat représente l'opinion de nombreux diocèses aujourd'hui disparus. Napoléon était en plein anachronisme quand il imposa la déclaration épiscopale de 1682 aux évêques concordataires de 1804. Il n'en reste pas moins que les « quatre articles » essentiels, notamment celui qui porte que « le jugement du pape n'est pas irréformable, à moins que le consentement de l'Eglise n'intervienne »... représente un « geste dépourvu de discrétion », observe le commentateur et à cause de cela frappé de stérilité. « Autre chose est que la France suive certains sentiments, autre chose qu'elle le déclare » (p. 476). Les évêques sont allés jusqu'à demander au roi de mettre leur déclaration au programme officiel de toutes les facultés. Le roi a entendu couper, par

ses évêques, les ponts avec Rome, comme il les faisait couper avec l'Europe par ses Chambres de Réunion...

Or 1682 est une date critique en cette Europe. C'est en 1680 que Paul Hazard voit le début de cette crise de la conscience européenne à laquelle il a consacré de si belles recherches. Etait-il bien opportun d'ajouter à ce trouble, que Bossuet discernait déjà fort bien, le malaise d'un conflit religieux et moral entre le Saint-Siège et la France ? La position d'antipapisme adoptée par l'Eglise gallicane, et réformée par les interprétations étrangères et protestantes, ne devait point favoriser la politique de Jacques II, en face de l'antipapisme de son Eglise établie. ...Bossuet a perdu le sens des réalités contemporaines en faveur d'une atmosphère que le chanoine Martimort qualifie de « mirages » et de « sortilèges ». Les deux chapitres qui en traitent sont remarquables, et correspondent curieusement au nom de la salle des Archives nationales où était exposé le petit « musée » gallican de Bossuet : c'était le salon des Fables... Trop souvent « M. de Meaux peut se laisser entraîner par sa fougue jusqu'à des injustices à l'égard des personnes » (p. 604).

Jamais il ne cessera de lutter en faveur des « Maximes de France », synthèse de son gallicanisme. Mais, après sa mort, à Rome, le 19 janvier 1705, le collège de la Propagande entendra un éloge de Bossuet, « modèle des vertus épiscopales ». C'est Rome qui avait le dernier mot, pour une ultime mise au point : le gallicanisme de Bossuet n'était que l'exagération de la plénitude épiscopale dont il avait toujours eu la plus haute conscience, mais dans une mystique trop close, trop hermétique d'évêque identifié à son évêché. « Bossuet n'a jamais fait le plus bref pèlerinage à Rome », n'ayant jamais discerné l'importance d'une prise de conscience « de la nécessité d'une tension entre les catholiques de tempéraments nationaux très différents pour assurer sa véritable unité ». (Conclusion p. 708).

Vue très juste. En retenant trop étroitement Bossuet à son service, en lui interdisant tout voyage *ad limina*, en s'opposant à son cardinalat, Louis XIV a empêché son meilleur évêque de donner, pour son royaume comme pour l'Europe, toute la grandeur de sa mesure.

R. ROUX.

Henri VRIGNAULT : *Les enfants de Louis XV. Descendance illégitime.* Paris, Perrin, 1954, in-8° carré de 248 pages, illustré de portraits, blasons inédits et photostats de pièces d'archives.

L'auteur, connu surtout par une *Généalogie de la maison de Bourbon de 1589 à 1949*, a été amené par cette étude même à s'intéresser au problème, déjà souvent abordé, de la descendance illégitime du

souverain auquel la légende en a le plus attribué. Son propos n'est pas d'ailleurs d'apporter une contribution d'allure sérieuse au flot de boue et de vase que de pseudo-« historiens », spéculant sur le goût qu'ils en cultivent dans le « grand public », s'appliquent à remuer autour des personnages marquants de la France du passé, sous couleur de « leurs amours ». Il pose dès l'abord qu'il n'a « nullement cherché à ternir la mémoire » d'un roi qu'il estime grand et dont le côté « humain » l'attire. Il a eu soin de faire précéder l'ensemble de notices consacrées à chacun de ces enfants naturels (dont un seul a été reconnu et aucun légitimé) de l'indication de ses sources manuscrites (archives publiques et privées), ou imprimées, les unes s'éclairant, les autres se rectifiant. Il souhaite ainsi n'avoir, par sa publication, « froissé aucun des descendants actuels » d'ancêtres dont il « situe brièvement les agissements souvent glorieux ». L'ouvrage n'arbore-t-il pas comme épigraphe le mot de Louis-Philippe duc d'Orléans à son secrétaire Alexandre Dumas : « Apprenez que lorsqu'on ne descendrait d'un roi de France que par les bâtards, c'est encore un assez grand honneur pour qu'on s'en vante » ?

Certaines des figures qu'évoque H. Vrignault étaient assez connues pour qu'il se fasse scrupule de revenir sur les révélations et précisions d'un prédécesseur, tel le livre consacré par Emile Dard au plus glorieux des enfants naturels du Bien-Aimé, Louis de Narbonne, général et ministre de Louis XVI, aide de camp de Napoléon Ier. Mais il apporte par contre nombre de preuves décisives dans sa documentation originale. On retiendra en particulier les Lettres de reconnaissance de noblesse données à Compiègne par l'héritier de Louis XV, en août 1774, à l'abbé Le Duc ainsi qu'à quatre de ses demi-sœurs, toutes mariées à des représentants de l'aristocratie « et dont les maris ont tous occupé un poste important dans l'armée ou dans la Chouannerie ». Non moins probants sont les contrats de mariage signés du roi et qui se rapportent certainement aux filles nées de mères différentes et protégées par Mesdames de France.

A côté de destinées aussi imprévues que celles d'un futur évêque ou d'une future dame d'honneur de Joséphine, épouse d'un influent ministre de l'Empereur, un « imbroglio historique curieux » concerne les deux sœurs Agnés-Lucie-Auguste et Aphrodite-Lucie-Auguste, filles de Louis XV et de Lucie d'Estaing, devenues belles-sœurs par leur mariage avec un vicomte et un comte de Boysseulh, et qui descendaient de Saint-Louis par leur mère en même temps que par leur père !

Tout compte fait, H. Vrignault, écartant les fausses attributions relatives à un comte de Horn, un La Poupelinière, un comte de Ribes et un du Coudray, fixe ainsi le nombre des enfants illégitimes de Louis XV : *Certains*, treize, tous protégés dès leur enfance par Mesdames de France et, à leur majorité comme pour les filles au moment de leur mariage, par Louis XVI, quoique ayant tous un acte de baptême (naissance) falsifié sauf l'abbé de Bourbon reconnu par

le roi dès sa naissance. — *Probables*, cinq. — *Possibles*, quatre. Glissons sur les deux dernières catégories pour retenir seulement les enfants « certains » : le marquis du Luc, le « Demi-Louis », né de Pauline de Mailly-Nesle en 1741, Agathe de Saint-André, marquise de La Tour du Pin, née dans les années 50 comme le comte de Narbonne-Lara, puis, échelonnés dans les années 60, Louis-Aimé de Bourbon, chanoine de Notre-Dame de Paris, décédé dès 1787, l'abbé Le Duc, que pensionneront l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet, les deux filles de la marquise de Montmelas et les deux de Lucie d'Estaing, la future marquise de Marigny née Filleul, la future comtesse de Montalivet, née Bénard, enfin un abbé de Bruillard et un Cadet de Gassicourt qui mourront, celui-ci membre de l'Académie de médecine sous Louis XVIII, celui-là évêque de Grenoble sous Napoléon III.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

A. FAUCHIER-MAGNAN : *Gœthe et la cour de Weimar.* Paris, Genève, La Palatine, petit in-8° de 288 p. et 12 planches.

Un de ces principicules dont le Siècle des Lumières éclaira de ses rayons l'ultime fourmillement dans les Allemagne du moribond Saint-Empire romain germanique, le jeune duc Charles-Auguste de Weimar, que la régente sa mère envoyait chercher femme dans une petite cour voisine et découvrir Paris avec son précepteur, s'arrêtait à Francfort en décembre 1774. Il souhaitait faire la connaissance personnelle de l'auteur de *Werther* que le succès de ce roman venait de rendre célèbre. Sa rencontre avec Gœthe scella entre les deux jeunes gens une affection qui ne devait plus se démentir et qui valut au plus grand poète de la langue allemande, sous le long règne personnel de ce patron, les postes enviés de conseiller intime puis de ministre, la sécurité matérielle, l'aisance et l'anoblissement, au cours d'une carrière de maître de plaisirs, de directeur de théâtre, de dilettante fêté, de littérateur encensé, et même de savant et d'homme d'Etat.

Cette rencontre en revanche allait assurer le rayonnement de la petite capitale qui, simple bourgade saxonne un siècle plus tôt, deviendrait, au dernier quart de siècle de l'ancien régime européen, « l'Athènes de la Germanie ». Le premier mérite en remontait d'ailleurs à la mère de Charles-Auguste, une princesse de Brunswick, nièce de Frédéric II, Anne-Amélie, veuve après deux ans de mariage, qui, s'efforçant d'attirer dans sa résidence artistes et beaux esprits, avait confié au fin Wieland l'éducation de son fils et préparé ainsi un mécenat sans équivalent dans l'histoire littéraire d'Outre-Rhin.

A. Fauchet-Magnan, qui se fit jadis connaître comme biographe de *Lady Hamilton* et évoquait naguère *les petites cours d'Allemagne au* XVIII[e] *siècle*, ressuscite avec une conscience minutieuse les deux protagonistes de l'entreprise aux multiples aspects, artistique et social, littéraire et mondain, avec ses pages de gloire éclatante et d'épreuves pathétiques, qui a inscrit le nom de Weimar dans l'histoire. Mais aux côtés de Gœthe et de Charles-Auguste, tout un petit monde d'artistes et de courtisans, d'écrivains et de comédiens, de nobles dames et d'actrices, de filles d'honneur et de filles tout court, peuple et anime ce « haut-lieu » de « l'Allemagne » telle que, sa visiteuse au temps du Consulat, Mme de Staël la vit, pour son portrait à l'usage des Français, depuis si discuté.

Au premier rang des comparses, des plus géniaux aux plus obscurs, que nous retrouvons ainsi dans le nouvel ouvrage sur *Gœthe et la Cour de Weimar*, revit naturellement Schiller. L'auteur n'a pas manqué de souligner l'obstacle que l'opposition de leurs natures mit à une amitié devenue ensuite légendaire. Gœthe « grand bourgeois aux sentiments nobles, ordonné par excellence, féru de décorum », aux manières élégantes et à l'excellente santé, trouvait dans l'auteur des *Brigands* et de *Don Carlos*, drames puissants mais rudes et d'inspiration révolutionnaire, « un plébéien révolté », insoucieux de sa mise, « ennemi de la plus élémentaire hygiène physique et morale », et de plus, tuberculeux, de même qu'en eux le cosmopolite se heurtait au pur germain. Un seul point leur était commun : c'est l'amour qui les attacha à la petite résidence en la personne de Mme de Stein, l'un, de Charlotte de Lengelfeld, l'autre. « Il a éveillé en moi un curieux mélange de haine et d'amour, constatait à leur premier contact en 1788, Schiller que le ministre Gœthe faisait attacher comme professeur d'histoire à l'Université d'Iéna, avec des émoluments permettant son mariage avec la chère Charlotte. C'est seulement en 1794 que les deux poètes tombèrent dans les bras l'un de l'autre quand ils découvrirent à quel point ils se complétaient. Schiller s'établit enfin en 1799 à Weimar, associé à la direction théâtrale de son éminent ami, anobli à son tour, alors que les révolutionnaires de Paris avaient conféré au « citoyen Gilles » (*sic*) une nationalité française d'honneur.

Schiller avait succombé au mal qui le minait quand la tragédie s'abattit sur Weimar sous la forme de la rupture franco-prussienne de 1806. Le duc, fidèle à sa parenté avec les Hohenzollern, exerçait un commandement dans l'armée de Frédéric-Guillaume III et le sort voulut que ce fut aux portes mêmes de la capitale de Charles-Auguste, entre ses deux villes de Weimar et d'Iéna, que se livrât la bataille où s'effondra la puissance militaire et politique du petit-neveu de Frédéric II. La ferme attitude de la duchesse, prénommée Louise comme la belle reine de Berlin, en imposa assez à Napoléon pour qu'il épargnât la principauté, et le courage, en quelque sorte symétrique, de la maîtresse de Gœthe, la plébéienne Christiane Vul-

pius, sauva sa maison et sa vie. L'Olympien, qu'elle avait consolé des orages d'une longue liaison avec l'aristocratique Mme de Stein, la récompensa en couronnant des années de dévouement amoureux par un mariage où elle ne cessa pas de « vouvoyer Monsieur le Conseiller intime », lequel continua de tutoyer son humble dulcinée. Chacun connaît l'entrevue d'Erfurt, dernier épisode éclatant de la cour de Weimar, avec la rencontre historique de l'Empereur et des deux gloires du crû, Gœthe et Wieland. Les deux écrivains furent fiers de leurs croix de la Légion d'honneur, à la veille du réveil teuton qui salua en Charles-Auguste un « grand-duc », en Gœthe l'illustre octogénaire, marmoréen avant ses statues.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Guillaume DE BERTIER DE SAUVIGNY : *The American press and the fall of Napoléon in 1814.* Tirage à part de la revue : *Proceedings of the American Philosophical Society,* du 15 octobre 1954.

Cette étude présente un double intérêt. Elle montre d'abord, par un exemple concret, comment se faisait la transmission des nouvelles d'Europe aux Etats-Unis. Chaque navire apportait, autant que possible, une collection des journaux du pays d'où il venait, et ces nouvelles, reproduites en premier lieu par la presse du port où il accostait, se transmettaient de proche en proche jusqu'aux plus lointaines des régions habitées. Les délais étaient donc très variables suivant les circonstances. C'est ainsi que la nouvelle de l'abdication de Napoléon (6 avril) fut imprimée en premier lieu dans une feuille de Portsmouth (New-Hampshire) le 1er juin, et ne fut connue à Boston que le 4 juin, à Washington le 9. Il fallut attendre jusqu'au 4 juillet pour la recevoir à la Nouvelle-Orléans... trois mois après l'événement !

Plus curieuse encore est l'extraordinaire variété des opinions qui se sont fait jour au sujet du drame européen : arc-en-ciel aux cent nuances, allant du bonapartisme le plus exalté au royalisme le plus fanatique. Napoléon étant ici le héros superéminent, là le tyran sanguinaire que l'on comparait à Gengis-Khan et à Néron. D'une façon générale se trouvèrent parmi les ennemis de l'Empire les journalistes du parti fédéraliste, aristocrates et sympathiques à l'Angleterre, tandis que les républicains, alors au pouvoir avec le président Madison, voyaient dans la défaite de la France napoléonienne un dangereux accroissement de puissance pour l'Angleterre, contre qui les Etats-Unis étaient depuis deux ans en guerre. Les républicains

devaient finalement accepter sans trop de réticences l'idée de voir les Bourbons restaurés, lorsqu'ils comprirent qu'il ne s'agissait point d'un retour à l'ancien régime. Il est intéressant de noter enfin, que l'opinion américaine, en dépit de la distance, ou peut-être grâce au recul qu'elle lui fournissait, eut, dans l'ensemble, une vue assez judicieuse des événements : elle prévit que la chute ou le maintien de l'Empire dépendrait avant tout de la coopération que Napoléon pourrait obtenir des Français ; elle ne douta jamais que sa disparition dût amener le retour des Bourbons.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-S[t]-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris*, ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. BOPPE. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades*, par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.